

322

PR5.2.1 Projet D

Projet d'amélioration de la route 389 de
Manic-2 au nord de Manic-3

6211-06-142



SNC · LAVALIN

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389
ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
DE MANIC-2 À NORD MANIC-3 (KM 22 À 110)
6703-11-GA07 - PROJET D**

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

**Addenda B : Réponses aux questions et
commentaires du MDDELCC du 8 janvier 2015**



SNC-LAVALIN INC.

février 2015

Projet N°610296

Rapport final – version F-00



SNC · LAVALIN

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389
ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
DE MANIC-2 À NORD MANIC-3 (KM 22 À 110)
6703-11-GA07 - PROJET D**

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

**Addenda B : Réponses aux questions et
commentaires du MDDELCC du 8 janvier 2015**



**février 2015
Projet N°610296
Rapport final – version F-00**

SNC-LAVALIN INC.

Préparé par :

**Timothée Ostiguy
Spécialiste en environnement**

Vérifié par :

**Marthe Robitaille
Directrice de projet, Environnement**

AVIS

Le présent rapport a été préparé, et les travaux qui y sont mentionnés ont été réalisés par SNC-Lavalin inc. (SNC-Lavalin), exclusivement à l'intention du ministère des Transports du Québec. (le Client), qui fut partie prenante à l'élaboration de l'énoncé des travaux et en comprend les limites. La méthodologie, les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport sont fondés uniquement sur l'énoncé des travaux et assujettis aux exigences en matière de temps et de budget, telles que décrites dans l'offre de services et/ou dans le contrat en vertu duquel le présent rapport a été émis. L'utilisation de ce rapport, le recours à ce dernier ou toute décision fondée sur son contenu par un tiers est la responsabilité exclusive de ce dernier. SNC-Lavalin n'est aucunement responsable de tout dommage subi par un tiers du fait de l'utilisation de ce rapport ou de toute décision fondée sur son contenu.

Les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport (i) ont été élaborés conformément au niveau de compétence normalement démontré par des professionnels exerçant des activités dans des conditions similaires de ce secteur, et (ii) sont déterminés selon le meilleur jugement de SNC-Lavalin en tenant compte de l'information disponible au moment de la préparation du présent rapport. Les services professionnels fournis au Client et les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport ne font l'objet d'aucune autre garantie, explicite ou implicite. Les conclusions et les résultats cités au présent rapport sont valides uniquement à la date du rapport et peuvent être fondés, en partie, sur de l'information fournie par des tiers. En cas d'information inexacte, de la découverte de nouveaux renseignements ou de changements aux paramètres du projet, des modifications au présent rapport pourraient s'avérer nécessaires.

Le présent rapport doit être considéré dans son ensemble, et ses sections ou ses parties ne doivent pas être vues ou comprises hors contexte. Si des différences venaient à se glisser entre la version préliminaire (ébauche) et la version définitive de ce rapport, cette dernière prévaudrait. Rien dans ce rapport n'est mentionné avec l'intention de fournir ou de constituer un avis juridique.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
AVIS	i
QC-1	1
QC-2	3
QC-3	4
QC-4	5
QC-5	5
QC-6	6
QC-7	6
QC-8	7
QC-9	8

LISTE DES ANNEXES

Annexe A Carte 3.2 - Milieux naturel et humain, feuillets 1 à 33 (février 2015)

RÉPONSES AUX QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Le présent document contient les réponses à la seconde série de questions et commentaires envoyée au ministère des Transports par le MDDELCC, le 8 janvier 2015, suite au dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement à l'été 2014 pour le projet d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont de Manic-2 à Nord Manic-3 (km 22 à 110).

QC-1 Sur la base de l'information consignée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), l'étude ne rapporte aucune mention d'espèce floristique en situation précaire sur le territoire correspondant à la zone d'étude. L'initiateur n'a pas dressé une liste des espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EFMVS) potentiellement présentes ni réalisé la cartographie des habitats potentiels.

Pour que l'étude d'impact soit considérée comme recevable à l'égard des EFMVS, l'initiateur doit s'engager à produire et à transmettre, lors de l'étape de l'analyse environnementale du projet, la cartographie des habitats forestiers potentiels de EFMVS à partir de la méthode proposée dans le Guide de Dignard *et al.* (2009)¹ et, en plus, des habitats potentiels non forestiers (lac, rive, dénudé sec, etc.)².

Cette cartographie de la zone d'étude comprend les types d'habitats présents (milieux humides, peuplements résineux, feuillus, etc.) ainsi que les infrastructures du projet telles que présentées à l'annexe B en y ajoutant les habitats potentiels forestiers et non forestiers. Cette cartographie doit couvrir le tracé et les bancs d'emprunt. L'initiateur doit également s'engager à dresser une liste d'EFMVS potentiellement présentes dans la zone d'étude en incluant le statut, le rang de priorité pour la conservation, la période propice d'observation ainsi que l'habitat.

Réponse QC-1

Tel que mentionné à la section 3.3.3 de l'étude d'impact, le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), a été consulté et n'a rapporté la présence d'aucune espèce floristique à statut particulier pour la zone d'étude. De même, aucune espèce floristique à statut particulier n'a été recensée à l'intérieur de la zone d'étude lors des inventaires au terrain.

¹ DIGNARD, N. *et al.*, 2009. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables – Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Ministère des Ressources naturelles et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 144 p. COUILLARD L. *et al.*, 2012. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables – Outaouais, Laurentides et Lanaudière*. Ministère des Ressources naturelles et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 434 p.

² CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC. 2008. *Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec*. 3^e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180p.

L'analyse des habitats forestiers potentiels des EFMVS a été réalisée suivant la méthode proposée dans le Guide de Dignard et al. (2009). Les habitats potentiels non forestiers (lac, rive, dénudé sec, etc) ont aussi été considérés dans l'analyse. Les habitats potentiels identifiés ont été ajoutés à la carte 3.2 datée de février 2015 présentée à l'annexe A du présent Addenda B.

Le *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables – Côte-Nord et Saguenay–Lac-Saint-Jean* (Dignard et coll. 2009)³ définit six types d'habitats qui ont un potentiel d'abriter des plantes menacées ou vulnérables et précise les caractéristiques à rechercher sur les cartes écoforestières afin de les identifier. Ces six habitats sont regroupés en trois principaux types :

- Habitat 1 (1F : peuplement feuillu; 1M : mélangé et 1R : résineux) : Les dénudés et semi-dénudés secs et les peuplements résineux ou mélangés, sur dépôts glaciaires de faible épaisseur ou sur dépôts de pente ou d'altération, de drainage excessif à modéré;
- Habitat 2 (2M ; mélangé et 2R : résineux) : Les peuplements mélangés ou résineux, sur dépôts glaciaires de faible épaisseur ou sur dépôts marins, de drainage rapide à modéré;
- Habitat 3 : Les peuplements résineux, sur dépôts organiques ou sur dépôts glaciaires d'épaisseur variable, de drainage modéré à très mauvais.

L'analyse cartographique qui a été réalisée identifie 0,8 ha d'habitat 1M et 340,5 ha d'habitat 1R dans la zone d'étude (voir carte 3.2 à l'annexe A). L'habitat 1M est susceptible d'abriter du dryoptère de Britton (*Dryopteris filix-mas* ssp. *brittonii*) et du polystic faux-lonchitis (*Polystichum lonchitis*), soit deux espèces qui ont été retirées de la liste des plantes vasculaires menacées ou vulnérables (CDPNQ, 2013)⁴. L'habitat 1R, en plus du dryoptère de Britton et du polystic faux-lonchitis, est aussi susceptible d'abriter la pipérie d'Unalaska (*Platanthera unalascensis*), espèce calcicole susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable et jamais rapportée présente sur la Côte-Nord (seulement à l'île d'Anticosti où le substrat est calcaire).

L'analyse cartographique révèle l'absence de l'habitat 2 dans la zone d'étude.

Finalement, cette analyse identifie aussi 40,6 ha d'habitat 3 dans la zone d'étude (voir carte 3.2 à l'annexe A). L'habitat 3 est susceptible d'abriter du calypso bulbeux (*Calypso bulbosa* var.

³ Dignard, N., P. Petitclerc, J. Labrecque et L. Couillard. 2009. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Côte-Nord et Saguenay–Lac-Saint-Jean. Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 144 p.

⁴ Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2013. Liste des plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 8 p.

americana), du cyripède royal (*Cypripedium reginae*), de la listère boréale (*Listera borealis*) et de l'amérorchis à feuille ronde (*Galearis rotundifolia*), toutes des espèces calcicoles susceptibles d'être désignées au Québec. Elles ont été rapportées sur la Côte-Nord uniquement dans le secteur des îles de Mingan (substrat calcaire), à l'exception du cyripède royal qui est uniquement connu pour l'île d'Anticosti (substrat calcaire).

Les seules EFMVS connues pour la région du projet sont l'udsonie tomenteuse (*Hudsonia tomentosa*) et l'utriculaire à scapes géminés (*Utricularia geminiscapa*), deux plantes susceptibles d'être désignées au Québec et non associées aux habitats forestiers. Ces deux espèces sont présentes dans la plaine côtière du secteur de Baie-Comeau.

L'udsonie tomenteuse peut être observée en tout temps (CDPNQ 2008)⁵. Elle est associée à des clairières de pinèdes grises sur dunes ou terrasses de sable, à des bleuetières, aux dunes, aux landes maritimes ainsi qu'aux rivages sablonneux. La cartographie du milieu naturel n'identifie aucun habitat correspondant à ces caractéristiques dans la zone d'étude et cette plante qui est facile à repérer en toute saison n'a pas été observée lors des inventaires.

L'utriculaire à scapes géminés est une plante aquatique associée aux bogs et aux eaux peu profondes. Elle pourrait donc être présente dans la plupart des types de milieux humides affectés par le projet, sauf le marécage (voir carte 3.2 à l'annexe A). Cette espèce ne peut être observée qu'en période estivale tardive et notre inventaire des milieux humides a été réalisé au milieu de l'été, soit à une période non propice à son observation. Même s'il nous semble très peu probable que cette espèce soit effectivement présente dans la zone d'étude, un inventaire floristique en période estivale tardive devrait toutefois être prévu avant les travaux afin de vérifier la présence éventuelle de cette espèce dans les milieux humides affectés par le projet. Les résultats d'un tel inventaire seront transmis au MDDELCC via les demandes de certificat d'autorisation qui seront déposées préalablement à la réalisation des travaux.

QC-2 L'étude présente la grille des interrelations identifiant les impacts probables entre la végétation et les activités de la phase de construction. Ceux-ci seront principalement causés par le déboisement (215,8 ha), l'aménagement des voies d'accès et de circulation et l'ouverture et l'exploitation des bancs d'emprunt. L'initiateur n'a pas évalué l'importance de l'impact du projet (perte, destruction ou modification de l'habitat) sur les EFMVS. Pour que le projet soit recevable à l'égard des EFMVS, l'initiateur doit s'engager à évaluer l'importance des impacts du projet sur cette composante lors de l'étape de l'analyse environnementale du projet.

⁵ Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3e édition. Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, 180 p.

Réponse QC-2

Tel que précisé à la réponse QC-1, seule l'utriculaire à scapes géminés pourrait éventuellement être présente dans la plupart des types de milieux humides affectés par le projet, sauf le marécage (voir carte 3.2 à l'annexe A). Même s'il nous semble très peu probable que cette espèce soit effectivement présente dans la zone d'étude, compte tenu de l'absence de sols calcaire, un inventaire floristique en période estivale tardive visant cette espèce devrait est prévu afin de vérifier sa présence et ainsi évaluer l'impact du projet sur cette espèce.

Le MTQ s'engage à effectuer des inventaires exhaustifs des EFMVS dans les habitats touchés préalablement aux travaux et à transmettre le rapport au MDDELCC lors du dépôt de la demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE. Ce même rapport traitera, en fonction des résultats de ces inventaires, de l'impact du projet sur les EFMVS.

QC-3 L'initiateur du projet a effectué des inventaires entre les 9 et 19 juillet 2013 pour lesquels il mentionne qu'aucune espèce floristique à statut particulier n'a été recensée à l'intérieur de la zone d'étude. Pour que le projet soit recevable à l'égard des EFMVS, l'initiateur doit prendre l'engagement de réaliser des inventaires exhaustifs aux périodes propices pour les habitats potentiels situés à proximité ou qui sont touchés par les infrastructures du projet et de transmettre le rapport au MDDELCC, au moment du dépôt de la demande de certificat en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Le rapport devra inclure les dates précises, l'identification du botaniste ayant réalisé les inventaires, la méthodologie utilisée, les sites d'inventaire, la localisation cartographique des populations d'espèces relevées, les données de terrain (incluant si possible un shapefile), l'impact sur les EFMVS ainsi que les mesures d'atténuation proposées, le cas échéant. Celles-ci doivent respecter la séquence suivante :

Principe d'évitement : dans la mesure du possible, les EFMVS doivent être évitées (modification du projet, pose de clôtures de protection, etc.).

Mesures d'atténuation/compensation : si, après une démonstration documentée, il appert impossible d'éviter les EFMVS et que des espèces et/ou habitats sont affectés par le projet, l'initiateur doit identifier les mesures d'atténuation et, ou, de compensation retenues, déposer un calendrier de réalisation ainsi qu'un programme de suivi environnemental conforme au Guide⁶ recommandé. L'initiateur doit vérifier si une autorisation en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables est requise préalablement à la mise en œuvre des mesures d'atténuation.

⁶ COUILLARD, Line, 2007. *Les espèces floristiques menacées ou vulnérables : guide pour l'analyse et l'autorisation de projets en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement*, Québec, gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, version préliminaire, 26P.

Réponse QC-3

Tel que précisé à la réponse de la QC-2, le MTQ s'engage à effectuer des inventaires exhaustifs des EFMVS dans les habitats touchés préalablement aux travaux et à transmettre le rapport au MDDELCC lors du dépôt de la demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE. Ce même rapport traitera, en fonction des résultats de ces inventaires, de l'impact du projet sur les EFMVS.

QC-4 Veuillez préciser quel est le zonage de la région à l'étude selon la norme environnementale des interventions du ministère des Transports relatives au roseau commun. Suivant les termes de cette norme, est-ce que l'initiateur a procédé à la détection du roseau commun le long de la route 389 dans le secteur à l'étude? Si des colonies ont été détectées, il est demandé à l'initiateur de transmettre leur localisation au MDDELCC.

Réponse QC-4

Selon les normes du MTQ relatives au roseau commun, le projet est dans une zone d'éradication laquelle correspond à un territoire qui n'est pas ou très peu colonisé par le roseau commun.

Une attention particulière a été portée à la détection de population d'espèces exotiques envahissantes lors des travaux de terrain visant l'inventaire de la végétation des milieux terrestres et humides. Aucune population de roseau commun ou autre espèce envahissante n'a été détectée dans le secteur à l'étude.

QC-5 Les renseignements fournis sur la végétation ne font pas état de la présence ou de l'absence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) dans la zone à l'étude. Il est demandé à l'initiateur de préciser si les EEE étaient recherchées lors des inventaires. Toute localisation de plante envahissante devra être transmise au MDDELCC.

Réponse QC-5

Une attention particulière a été portée à la détection de population d'espèces exotiques envahissantes lors des travaux de terrain visant l'inventaire de la végétation des milieux terrestres et humides. Aucune espèce de la liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes prioritaires du MDDELCC n'a été détectée dans le secteur à l'étude.

QC-6 Le gaillet mollugine a été identifié entre les kilomètres 110 et 212 de la route 389. Est-ce qu'il y en a aussi dans le secteur visé par ce projet?

Réponse QC-6

Aucune population de gaillet mollugine n'a été repérée dans le secteur à l'étude lors des travaux de terrain visant l'inventaire de la végétation des milieux terrestres et humides.

QC-7 Afin de rendre le projet acceptable à l'égard des EEE, l'initiateur doit s'engager à :

- nettoyer la machinerie excavatrice avant son arrivée sur les sites des travaux afin qu'elle soit exempte de boue, d'animaux ou de fragments de plantes. Si la machinerie doit être utilisée dans des secteurs touchés par des EEE, elle devra être nettoyée avant d'être utilisée à nouveau dans des secteurs non touchés. Le nettoyage devra être fait dans des secteurs non propices à la germination des graines, loin des cours d'eau, des plans d'eau et des milieux humides;

- éliminer les déblais touchés par des EEE en les enfouissant sur place dans l'emprise dans une fosse de 2 m de profondeur puis en les recouvrant d'au moins 1 m de matériel non touché, ou en les éliminant dans un lieu d'enfouissement technique ;

- ajouter au suivi de la reprise végétale proposé lors des 24 mois après la renaturation des sols, le suivi et le contrôle des EEE qui s'installeraient dans les emprises de la route. En cas de détection d'EEE, il est demandé à l'initiateur d'en transmettre les coordonnées au MDDELCC.

L'initiateur prend-il ces engagements?

Réponse QC-7

Le MTQ s'engage à inclure des mesures pour le nettoyage de la machinerie d'excavation et pour l'enfouissement des EEE dans les clauses du devis protection de l'environnement du projet.

Pour des raisons de conception et afin d'assurer la durabilité de l'infrastructure routière, il n'est pas souhaitable d'enfouir des sols n'offrant pas les caractéristiques géotechniques souhaitées sous la structure de chaussée. Si requis, le MTQ propose d'enfouir les déblais touchés par des EEE dans l'emprise, si l'espace est disponible en dehors de la structure de chaussée, ou dans les sites qui seront identifiés pour disposer des déblais excédentaires.

Le MTQ s'engage également à ajouter au suivi de la reprise végétale le suivi et le contrôle des EEE sur une période de 24 mois suite à la réalisation des travaux et, advenant la détection d'EEE dans l'emprise, d'aviser la Direction de l'expertise de la biodiversité du MDDELCC.

QC-8 Dans l'ensemble, les méthodologies utilisées pour identifier les milieux humides potentiels, et pour effectuer leur validation au terrain sont adéquates. Cependant, le rapport ne précise pas si l'exercice de délimitation et de caractérisation s'est attardé uniquement aux milieux humides potentiels de la cartographie de Canards illimités, ou si la validation a permis de confirmer l'absence de milieux humides dans la partie terrestre de l'emprise. Avec une cartographie provenant d'une reclassification des cartes écoforestières, il est essentiel de vérifier, au moins par photo-interprétation, la présence de milieux humides à l'extérieur des zones cartographiées.

Par ailleurs, il est indiqué au tableau 5.3, pour la variante optimisée retenue par l'initiateur du projet, qu'un empiètement dans 3,33 ha de milieux humides est anticipé. Par contre, il est mentionné à la section 8.3.2 qu'un empiètement de 9,2 ha est finalement prévu dans les milieux humides. Il serait utile d'expliquer ou de corriger cette différence. Il est également mentionné à cette même section (8.3.2), qu'environ 0,25 ha de milieu humide pourrait être restauré dans les corridors routiers abandonnés et qu'un plan de restauration devra être préparé afin de compenser adéquatement les pertes.

Pour que l'étude d'impact soit recevable à l'égard des milieux humides l'initiateur du projet doit confirmer au MDDELCC que les vérifications minimales nécessaires ont été faites dans la partie terrestre de l'emprise. Auquel cas les superficies empiétées par le projet devront être ajustées. De plus, il apparaît important d'expliquer ou de corriger la différence d'empiètement de 3,33 ha et 9,2 ha qu'on constate dans l'étude. Dans l'éventualité où les validations n'auraient été effectuées que pour les zones de la cartographie potentielle, l'étude d'impact serait considérée comme non recevable à l'égard des milieux humides.

Réponse QC-8

L'exercice au terrain de délimitation et de caractérisation des milieux humides dans l'emprise de la route s'est attardé aux milieux humides potentiels de Canards Illimités ainsi qu'à l'identification des milieux humides qui n'auraient pas été interprétés sur cette cartographie. Les données géographiques récoltées au terrain couplées à la photo-interprétation ont permis de corriger la délimitation des milieux humides recensés.

Tel que mentionné dans le préambule du chapitre 8, l'analyse des impacts a été fondée sur l'information disponible au terme de l'avant-projet préliminaire des segments longs (SNC-Lavalin, avril 2014) décrit au chapitre 6. En contrepartie, l'analyse des variantes présentées au

chapitre 5 et notamment l'information utilisée pour évaluer l'option optimisée était plutôt fondée sur l'étude d'opportunité et de la conception préliminaire (AÉOCP) réalisée en 2013 (SNC-Lavalin, 2013a), ce qui explique les différences entre les superficies présentées.

Plus spécifiquement, les 3,3 ha d'empiètement dans les milieux humides pour la variante retenue lors de l'analyse de variantes du chapitre 5 sont conformes à l'information disponible à ce moment dans l'étude d'opportunité et sont basés sur le même niveau d'information utilisé pour toutes les variantes. Les 9,2 ha d'empiètement mentionnés à l'analyse des impacts du chapitre 8 sont conformes à l'information mise à jour lors de l'étude d'avant-projet. Les deux chiffres sont ainsi exacts, mais à des étapes différentes d'avancement du projet. La perte de milieu humide pour le présent projet est donc de l'ordre de 9,2 ha.

QC-9 En vue de l'étape d'acceptabilité, l'initiateur peut déjà élaborer une proposition de plan de compensation décrivant un ou des projets permettant de contrebalancer adéquatement les pertes de milieux humides. Pour cela, il devra fournir les grandes lignes d'un plan de compensation incluant la restauration de 0,25 ha de milieu humide mentionné, et le bonifier soit par la compensation de superficies supplémentaires (création, restauration, amélioration, protection de milieux humides, hydriques ou terrestres adjacents à des milieux humides).

Réponse QC-9

Le MTQ s'engage à déposer au MDDELCC un plan de compensation pour les pertes de milieux humides engendrées par le projet dans le cadre de l'analyse environnementale.

ANNEXE A

INFRASTRUCTURES ET LIMITES

- Point kilométrique (route existante)
- Bâtiment
- Bâtiment à moins de 100 m de l'emprise projeté
- Tour
- Téléphone d'urgence
- Stationnement
- Barrage hydroélectrique
- Prise d'eau
- Ligne de transport d'énergie électrique
- Route nationale
- Route locale
- Chemin
- Limite municipale
- Tenure publique
- Zone d'exploitation contrôlée (zec Varin)
- Forêt d'enseignement
- Forêt d'expérimentation

MILIEU BIOLOGIQUE

- Végétation**
- Peuplements forestiers et autres éléments du milieu**
- Résineux jeune (moins de 40 ans)
 - Résineux d'âge moyen (40 à 80 ans)
 - Résineux mature (plus de 80 ans)
 - Mélangé jeune (moins de 40 ans)
 - Mélangé d'âge moyen (40 à 80 ans)
 - Mélangé mature (plus de 80 ans)
 - Feuille jeune (moins de 40 ans)
 - Feuille d'âge moyen (40 à 80 ans)
 - Dénudé sec
 - Plantation de résineux (moins de 40 ans)
 - Brûlis
 - Coupe totale
 - Infrastructure électrique
 - Anthropique
- Milieux humides**
- Bog
 - Fen
 - Marécage
 - Marais
 - Inondé
 - Eau peu profonde
 - Milieu humide non classifié
- Valeur des milieux humides empiétés**
- Élevée
 - Moyenne
 - Faible
- Habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables**
- Habitat 1 M
 - Habitat 1 R
 - Habitat 3

Caractérisation de cours d'eau

- Site de caractérisation
- | Oui | Non | Habitat potentiel du poisson |
|-----|-----|---------------------------------------|
| | | Traversée de cours d'eau permanent |
| | | Traversée de cours d'eau intermittent |
| | - | Proximité de cours d'eau permanent |
| - | | Proximité de cours d'eau intermittent |
| | - | Proximité de lac |

Stations d'inventaire

- Végétation en milieu humide
- Végétation en milieu sec
- Poisson

Habitats fauniques

- Touladi
- Héronnière

MILIEU HUMAIN

- Baux sur les terres du domaine de l'État**
- Commercial
 - Commercial récréatif ou touristique avec hébergement
 - Abri sommaire en forêt (plancher de 20 mètres carrés)
 - Tour de télécommunication
 - Résidence principale
 - Villégiature
 - Industriel
 - Substances minérales de surface - BEX
 - Substances minérales de surface - BNE

Villégiature, loisirs et tourisme

- Secteur de villégiature regroupée
- Terrain de camping rustique
- Autre site d'hébergement
- Hébergement sur pourvoirie sans droits exclusifs
- Poste d'accueil de la zec Varin
- Parcours de canot-kayak
- Rampe de mise à l'eau

Paysage

- Paysage remarquable

Extraction

- Titre minier actif
- Gravière

Potentiel archéologique

- Fort
- Moyen

PROJET

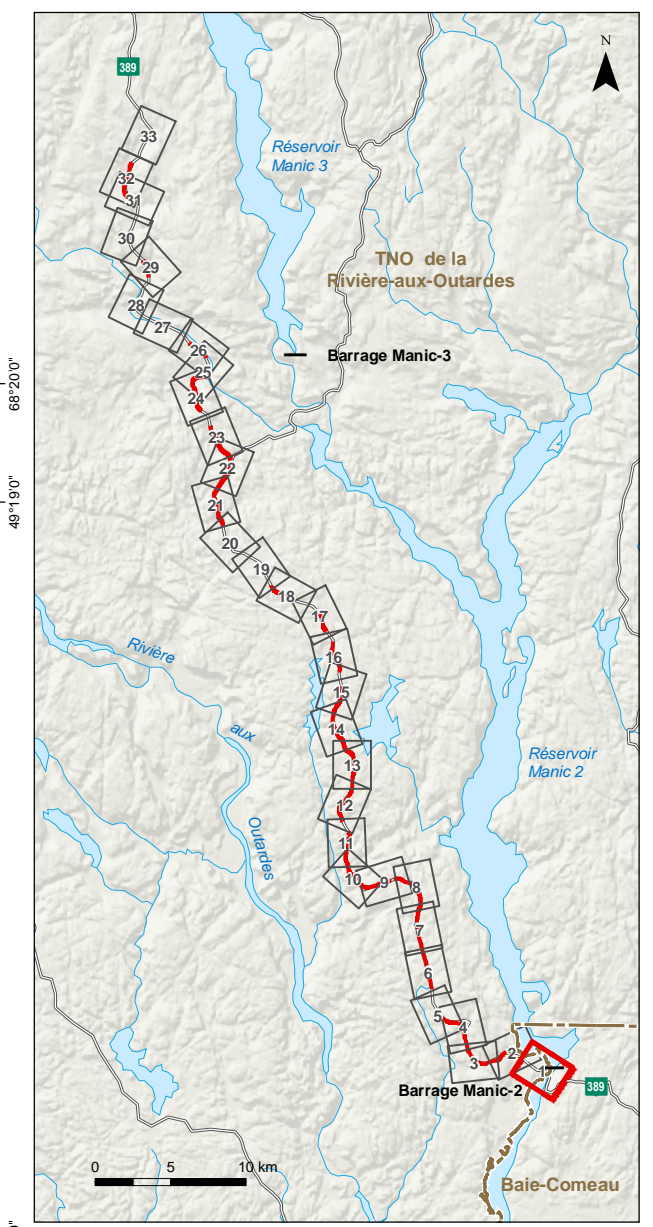
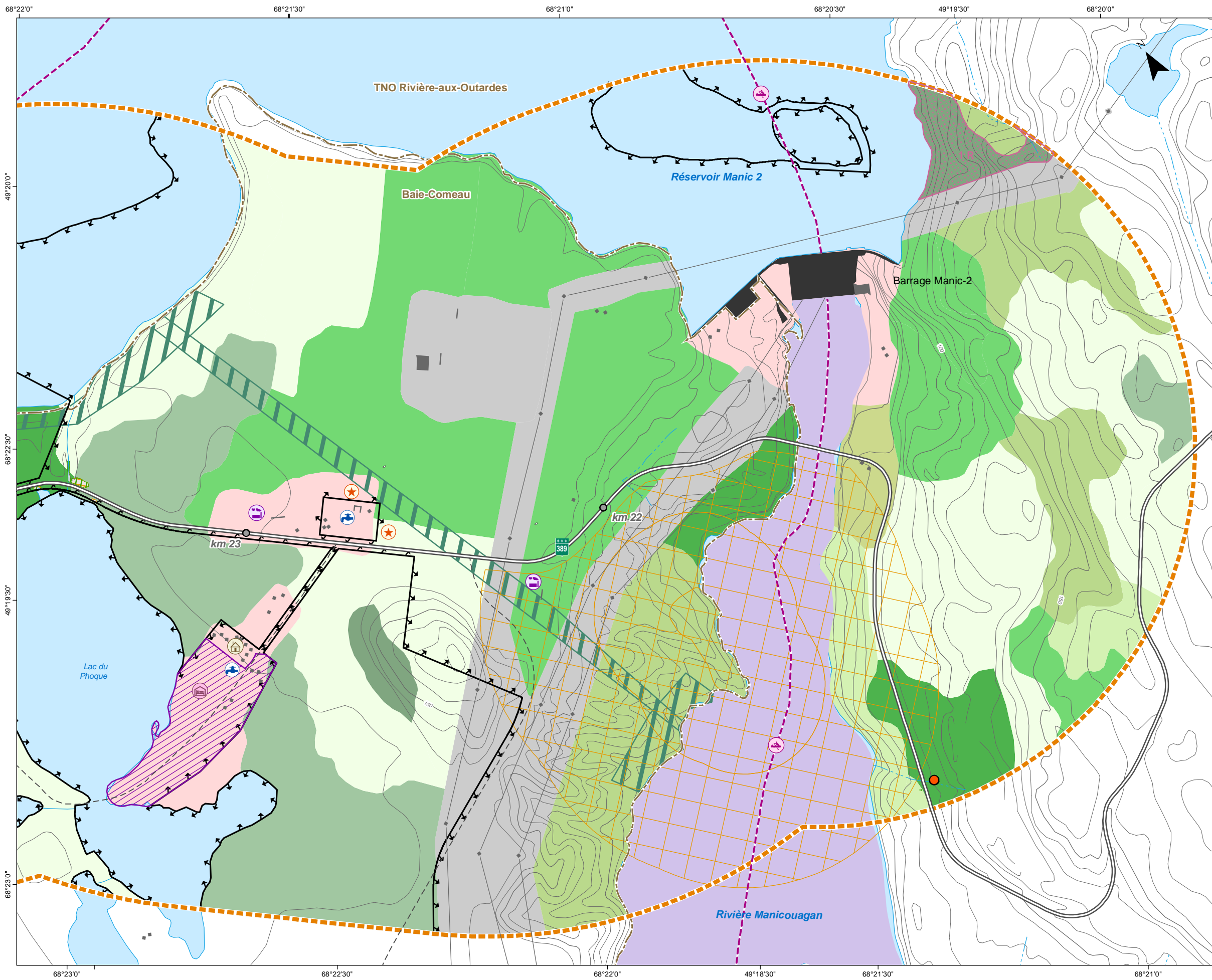
- Zone d'étude
- Segment à l'étude
- Emprise projetée

Le Groupe de gestion intégré
Parcs Québec
Route 389
Région de la Capitale-Nationale

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA
ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT**
Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Légende

Février 2015
Carte 3.2



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

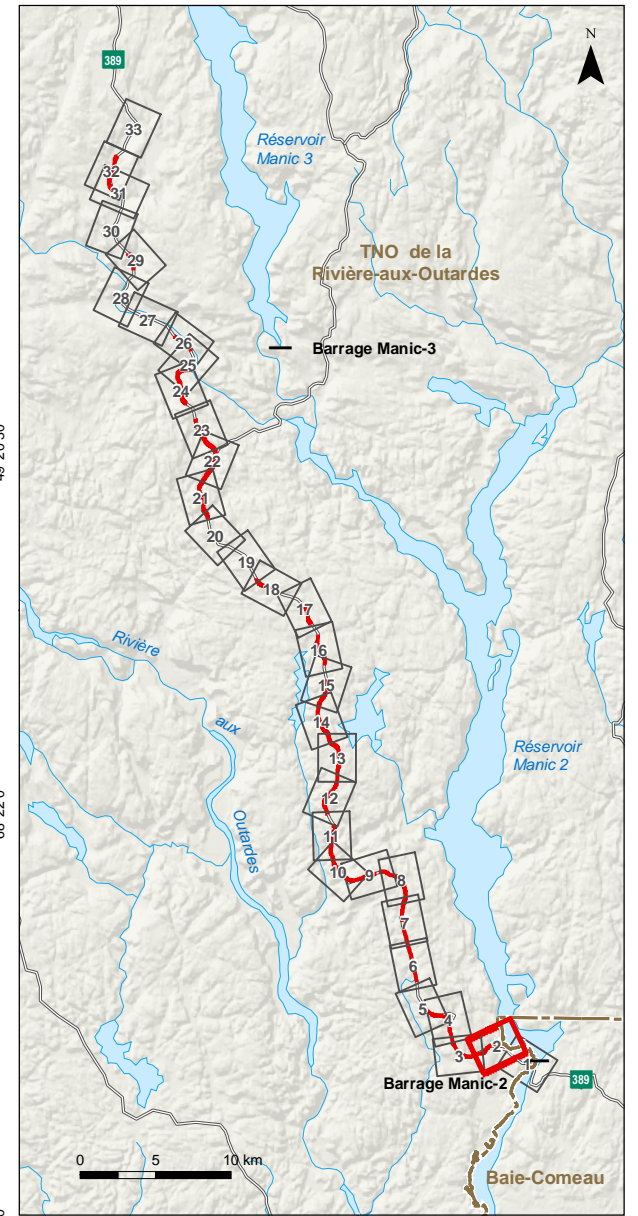
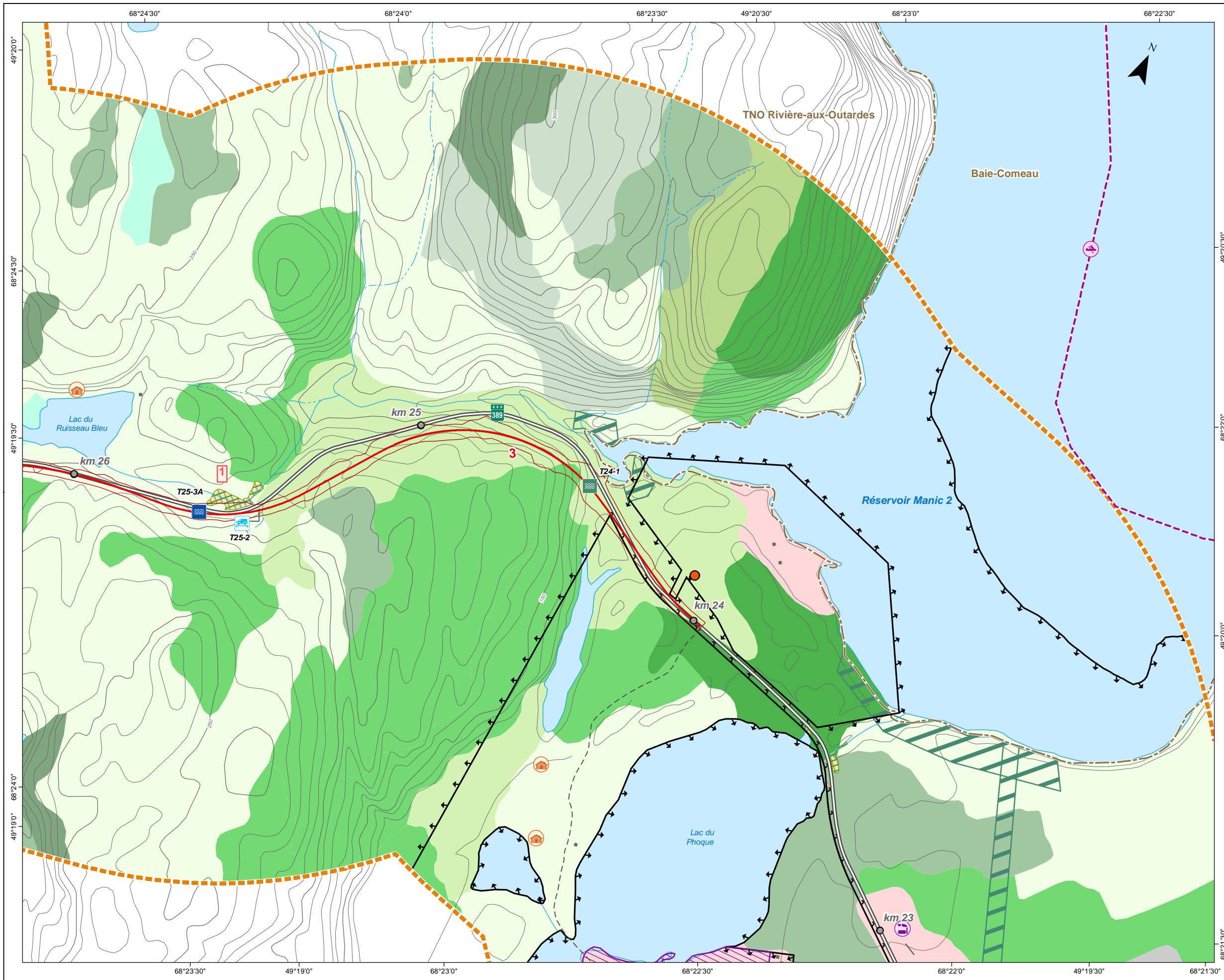
Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

0 100 200 m
 1/10 000

Février 2015

Carte 3.2 Feuille 1 de 33



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIÉ-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoires du Québec, 2013

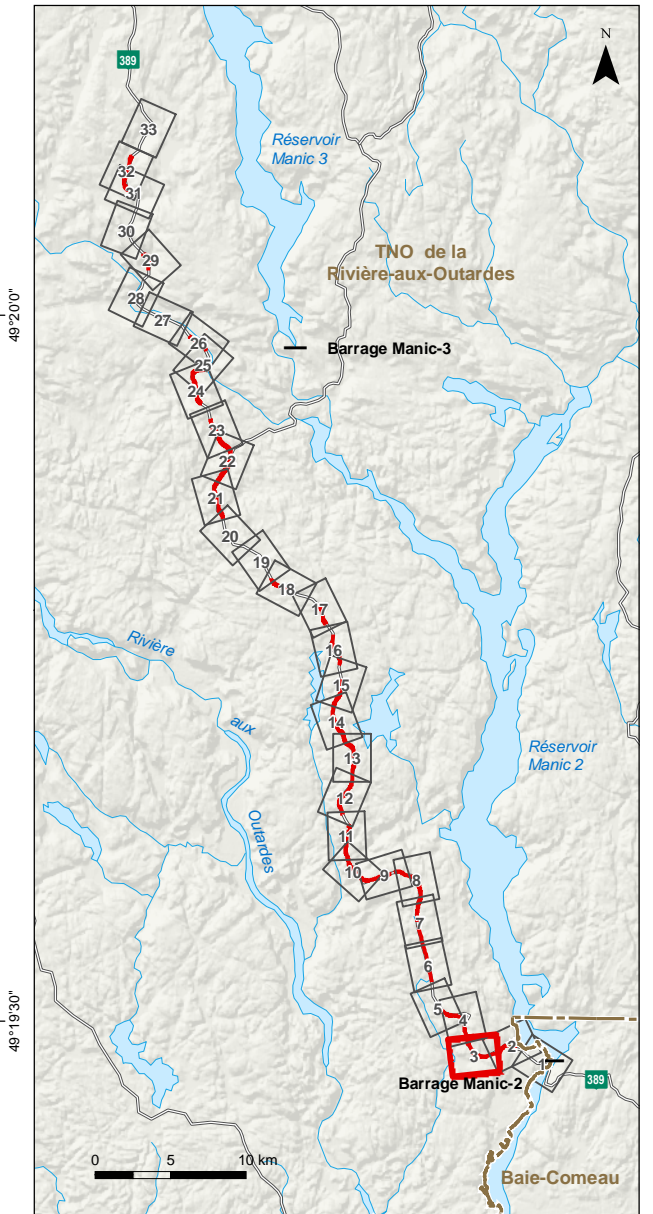
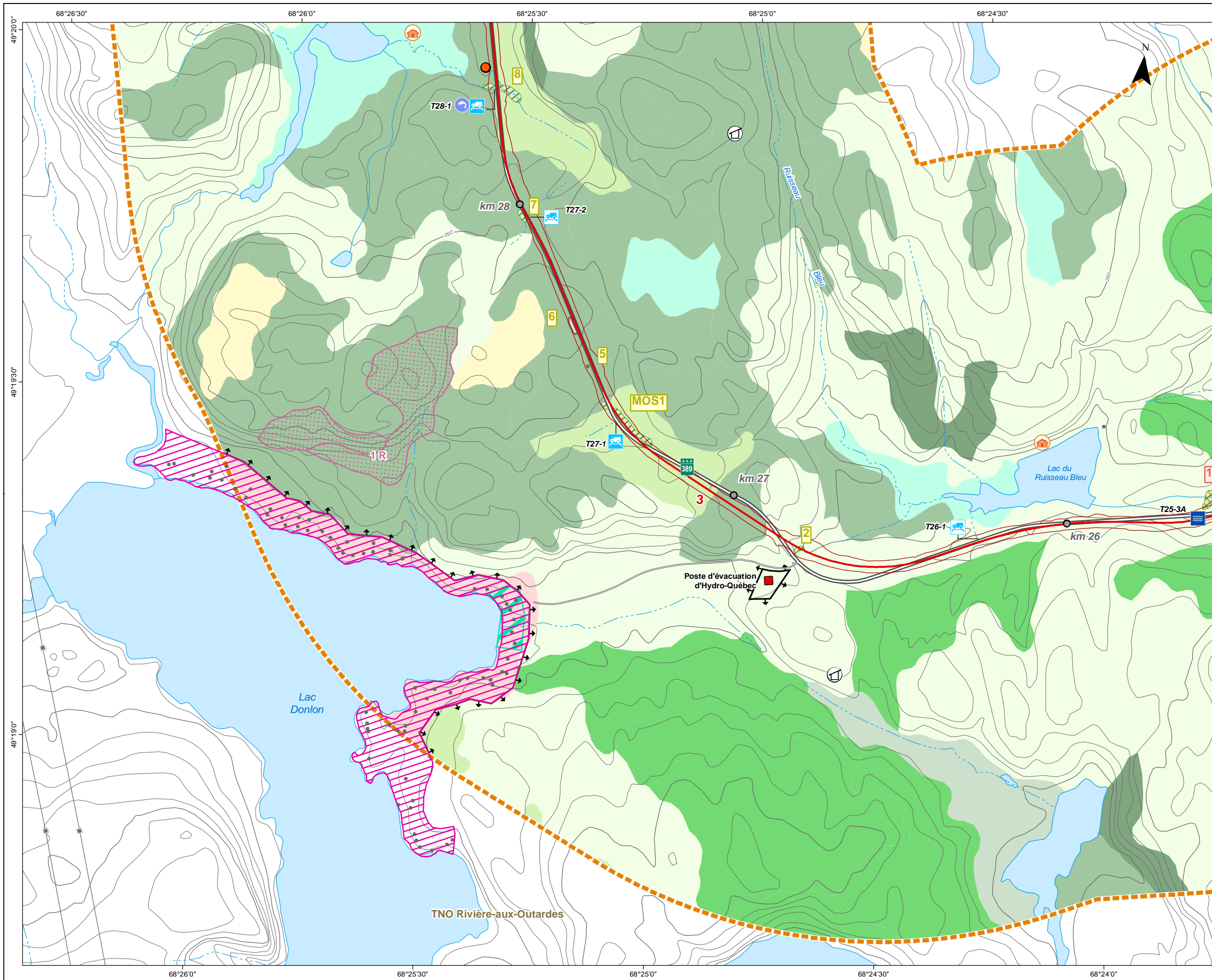
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 2 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIÉ-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

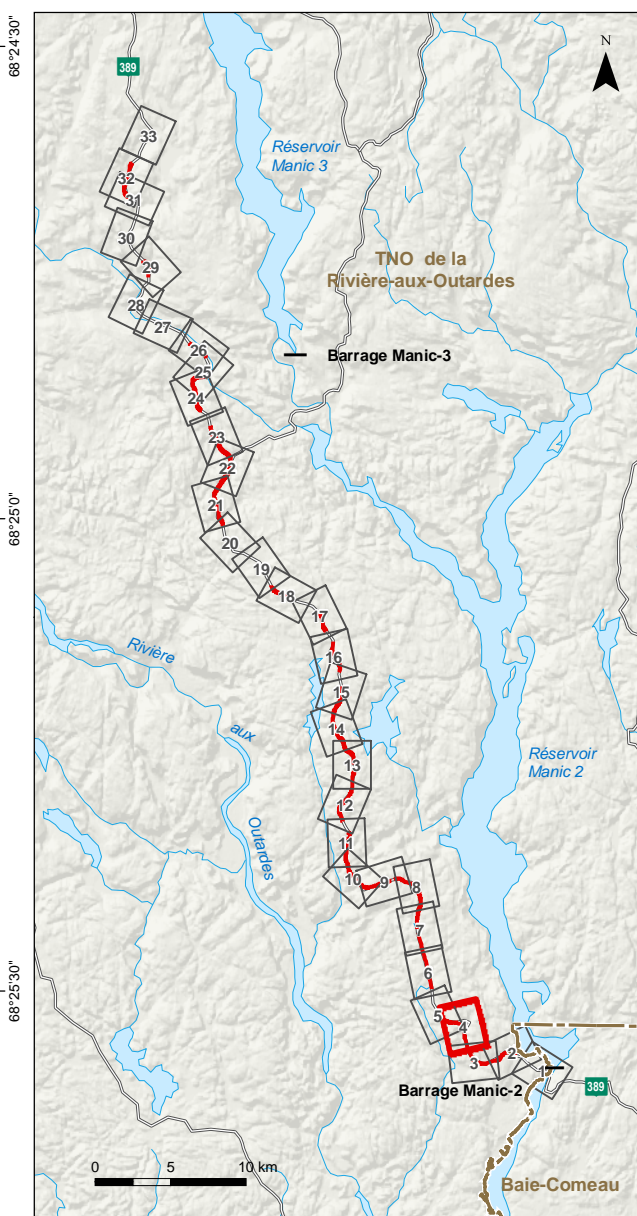
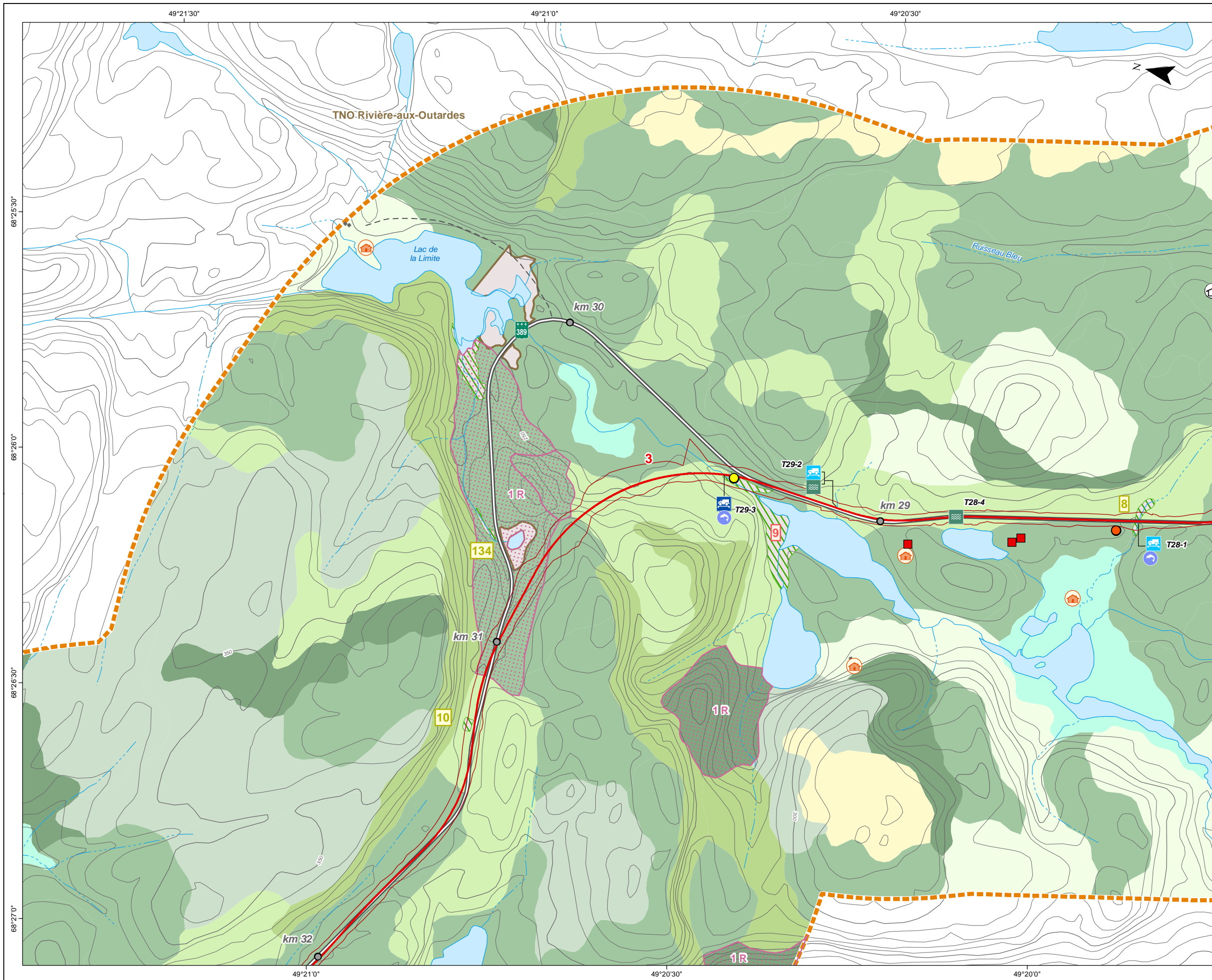
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 3 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

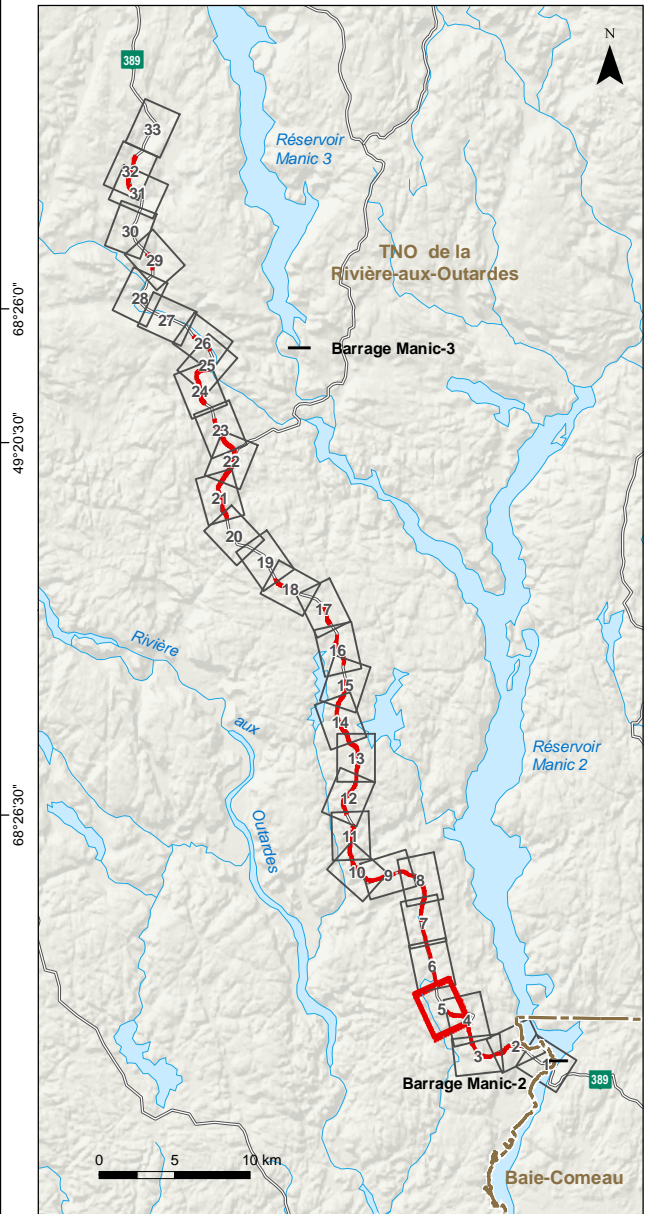
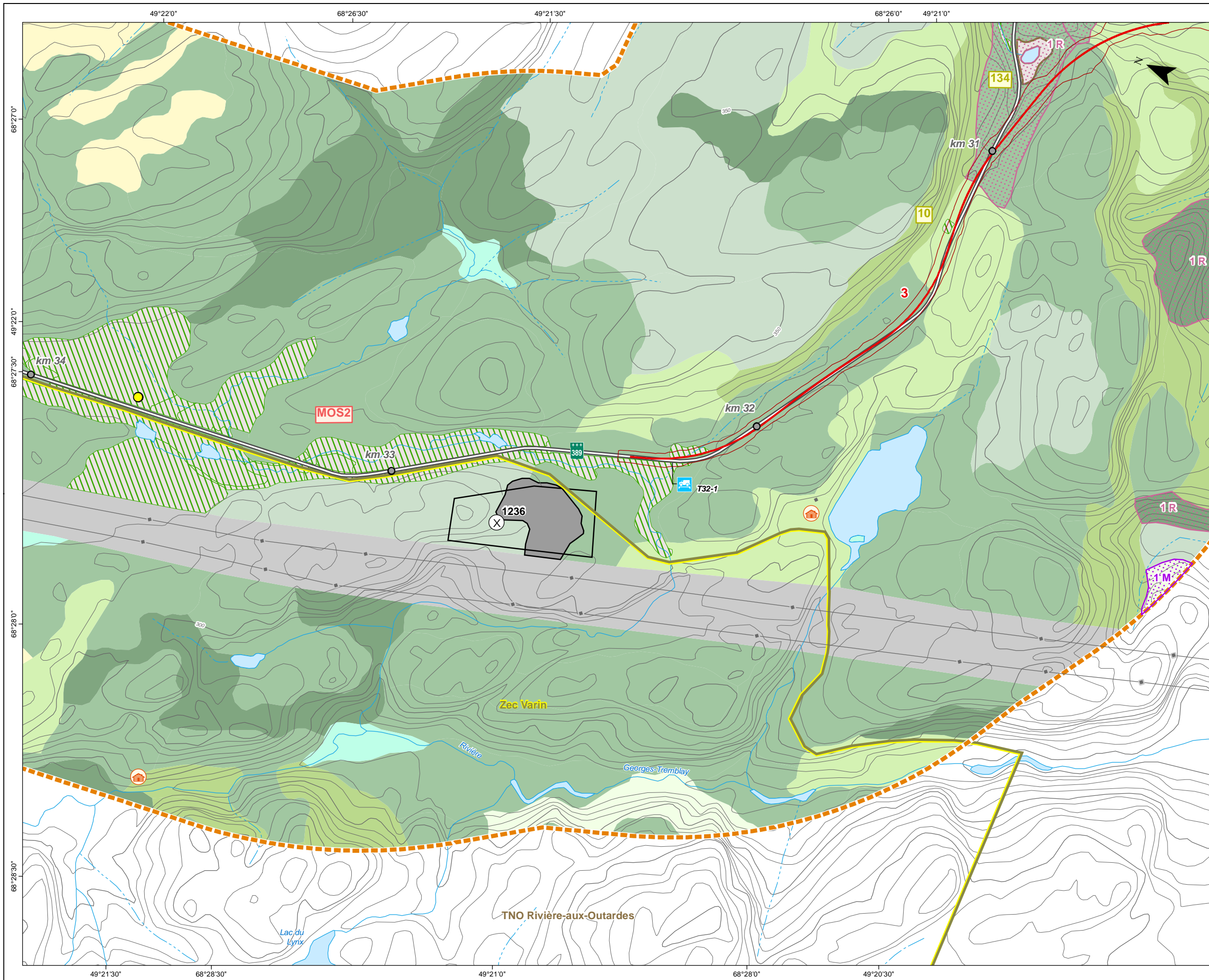
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 4 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

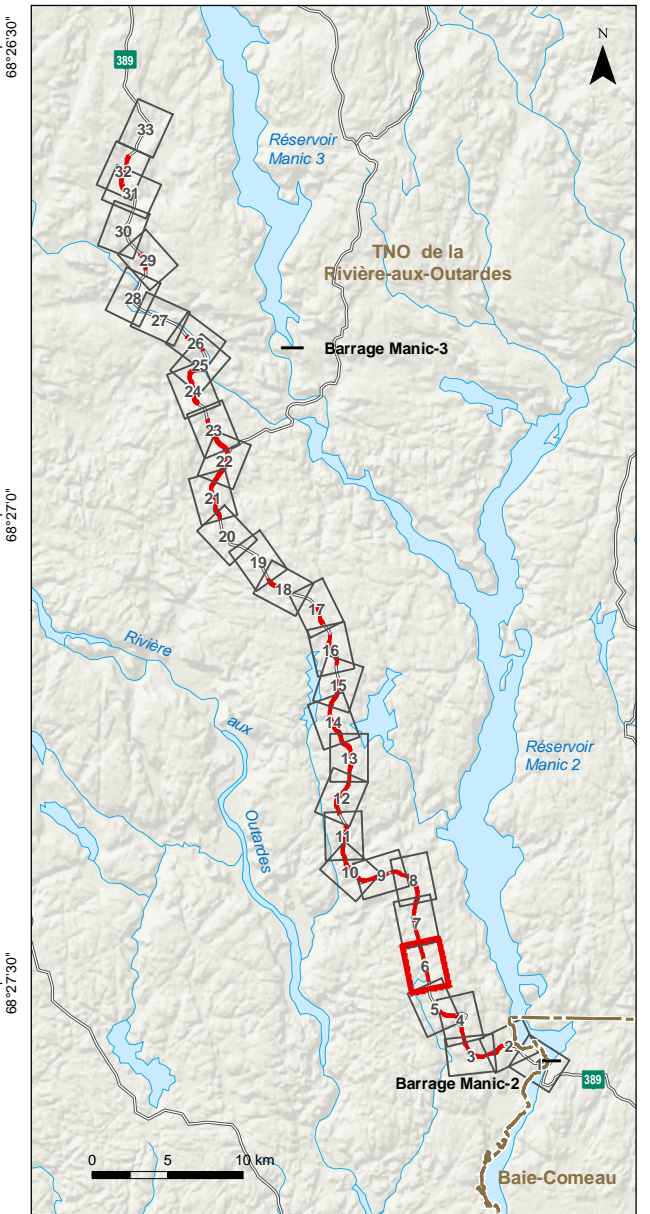
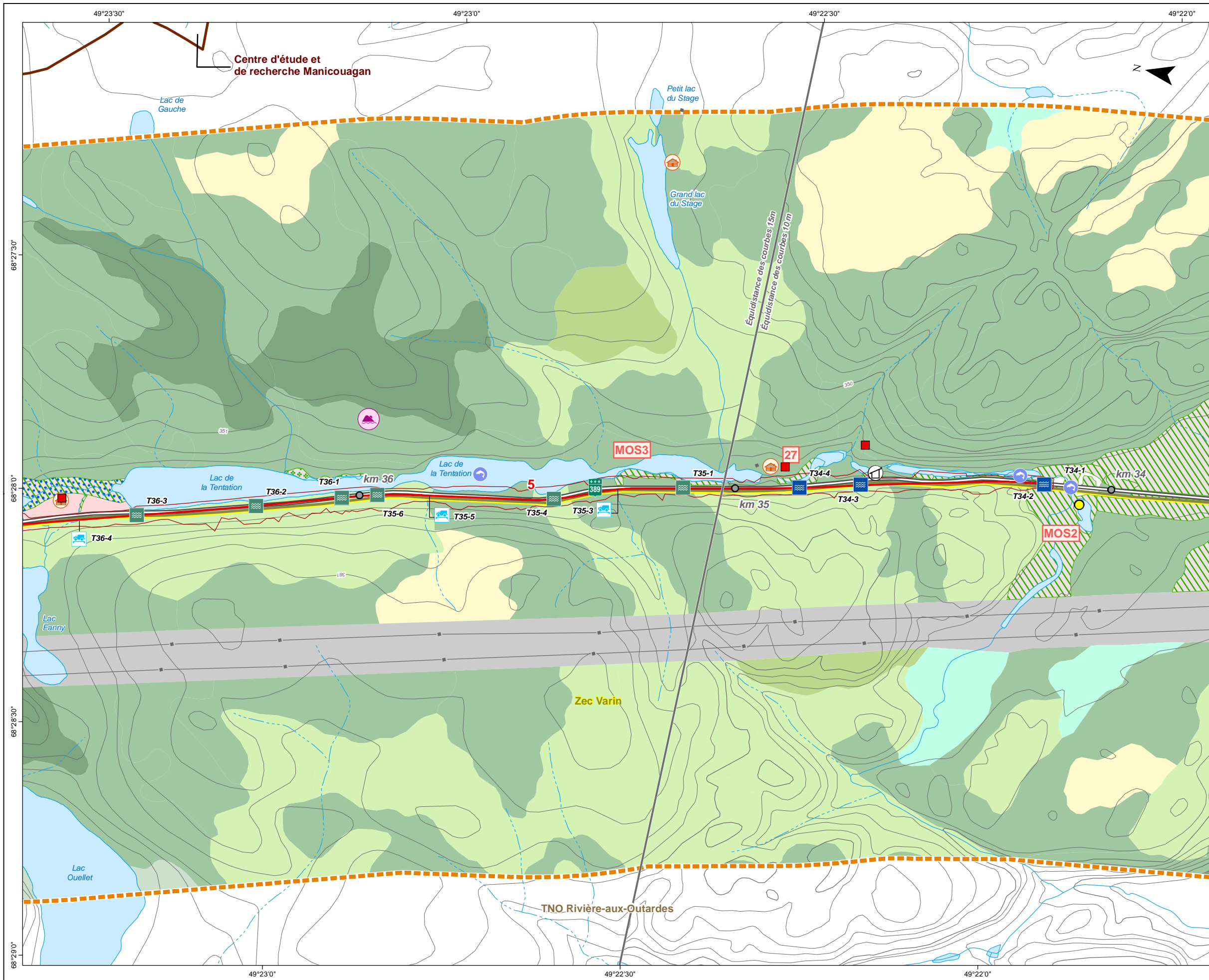
Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83
Février 2015 Carte 3.2 Feuille 5 de 33



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIÉ-COMEAU ET FERMONT
 Projet D - De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

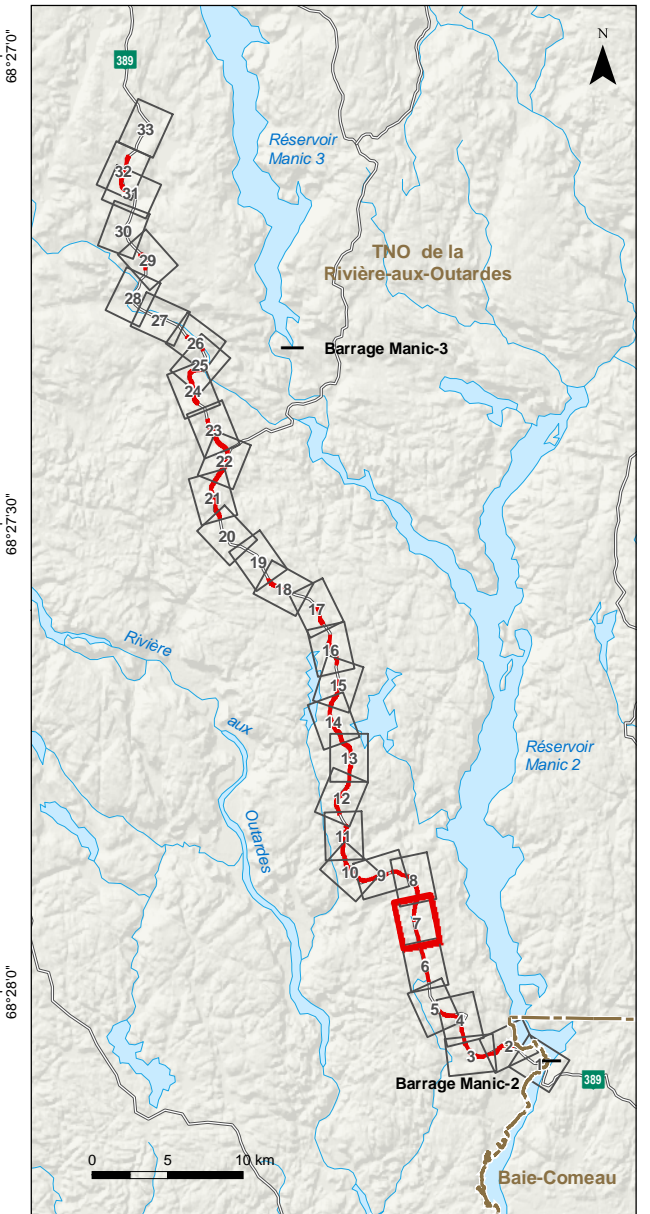
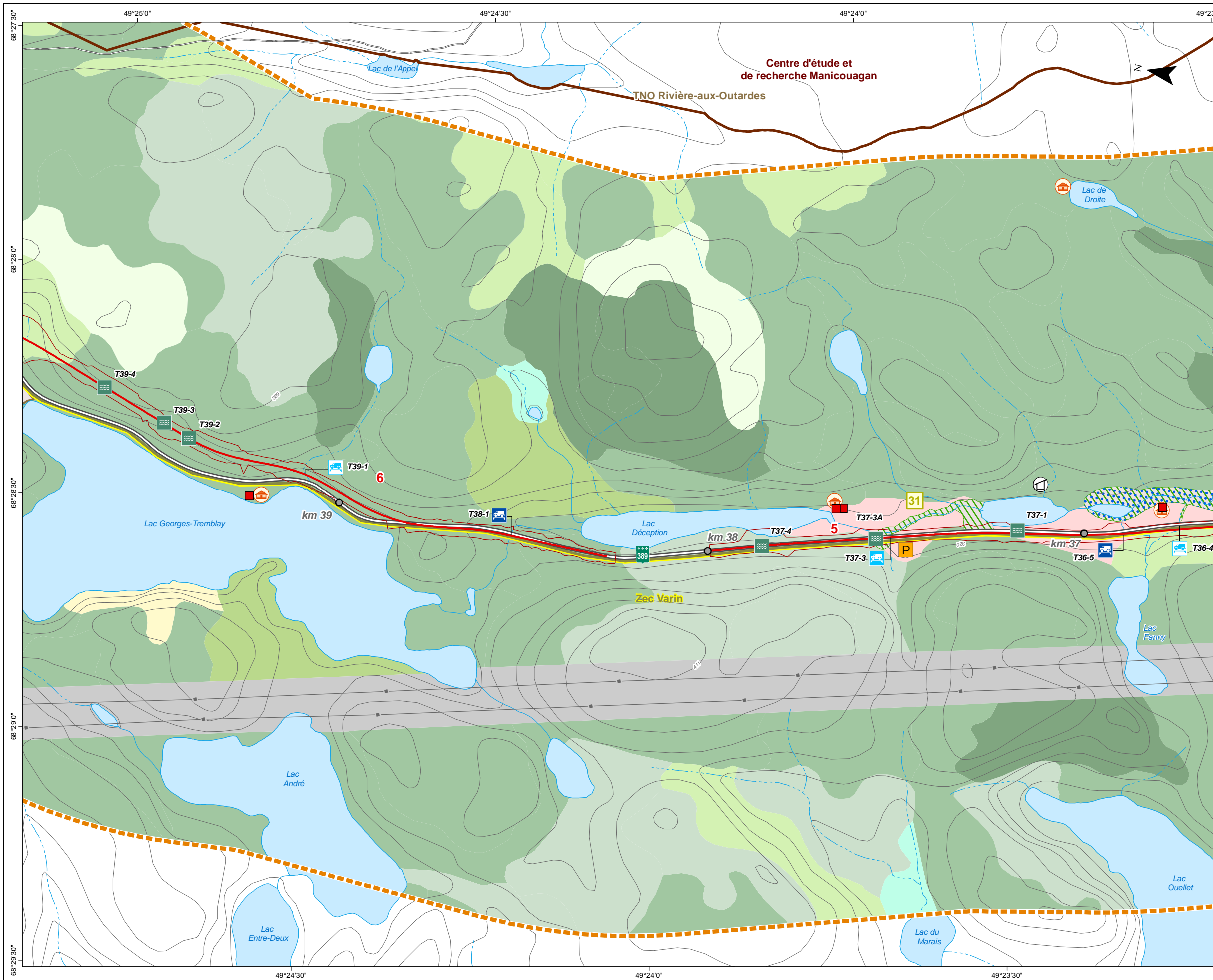
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 6 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

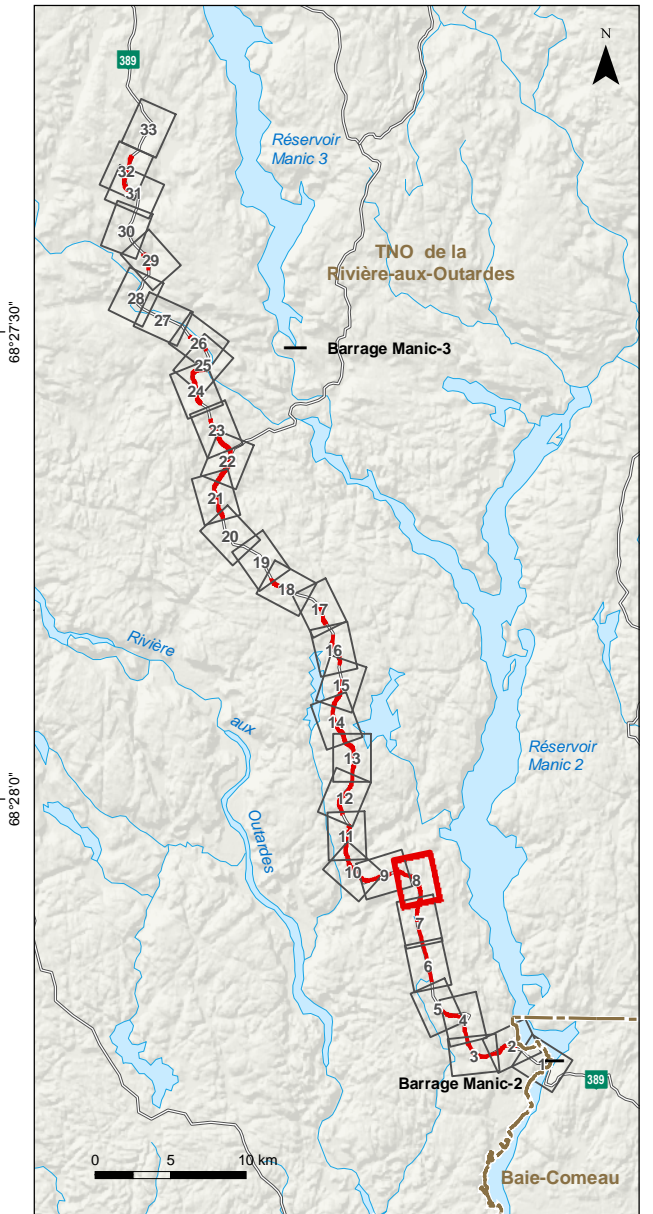
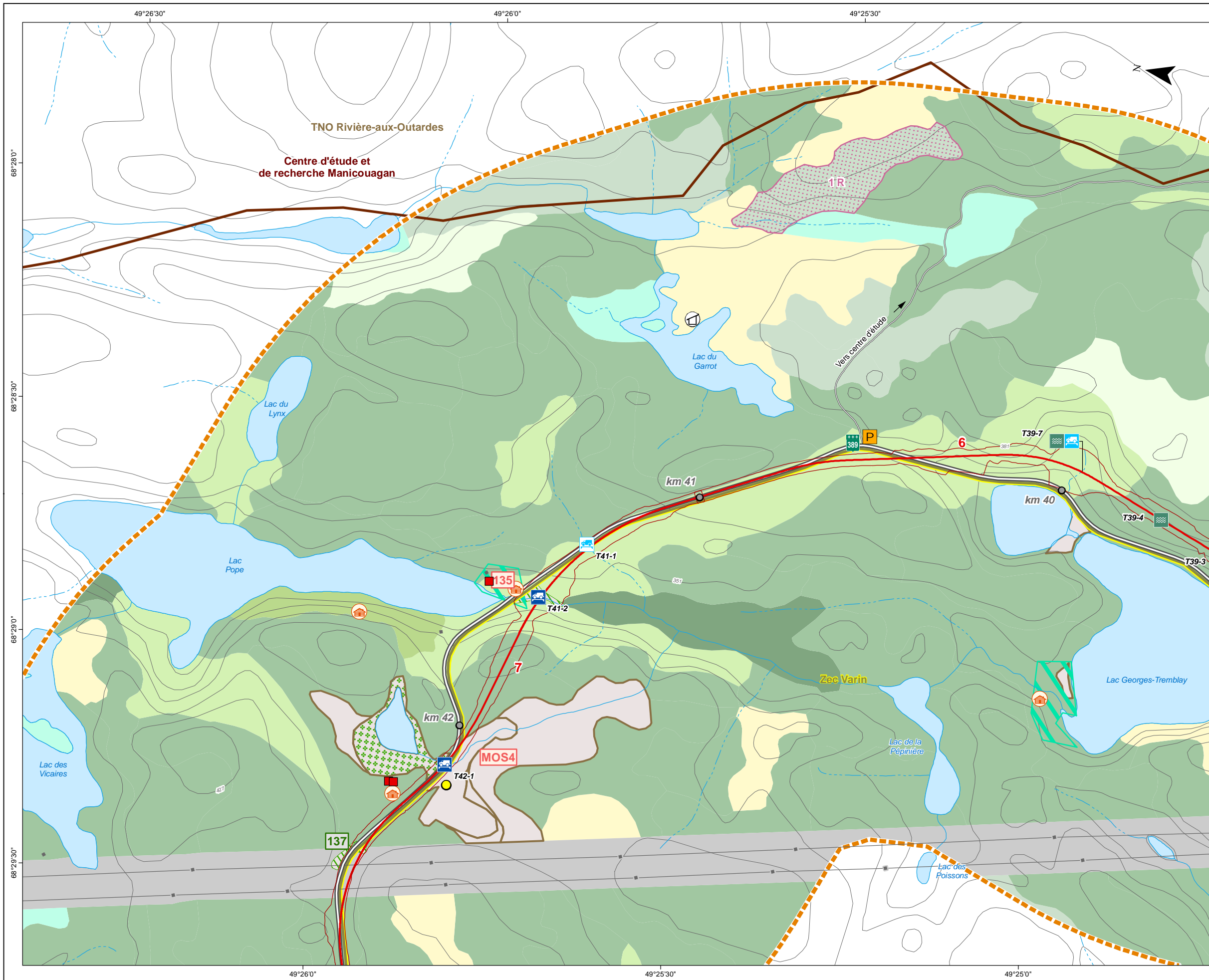
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 7 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

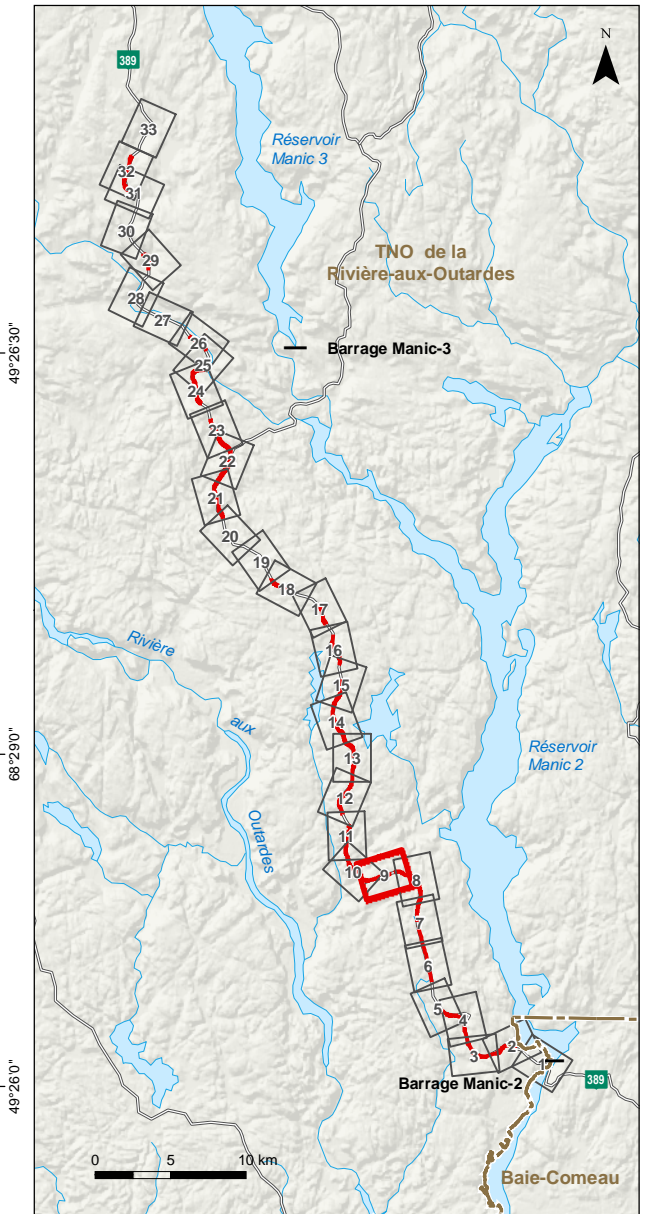
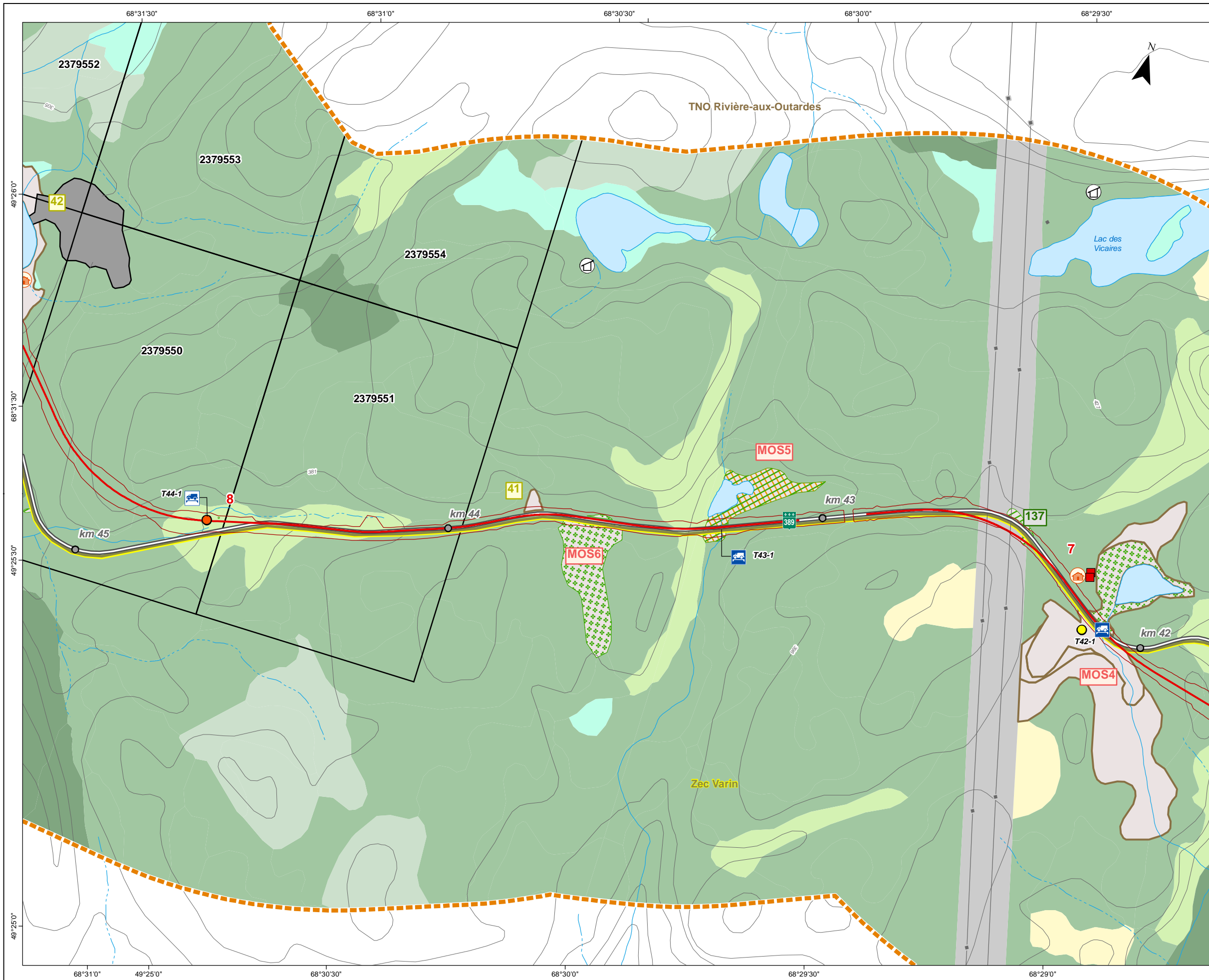
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieu_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 8 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

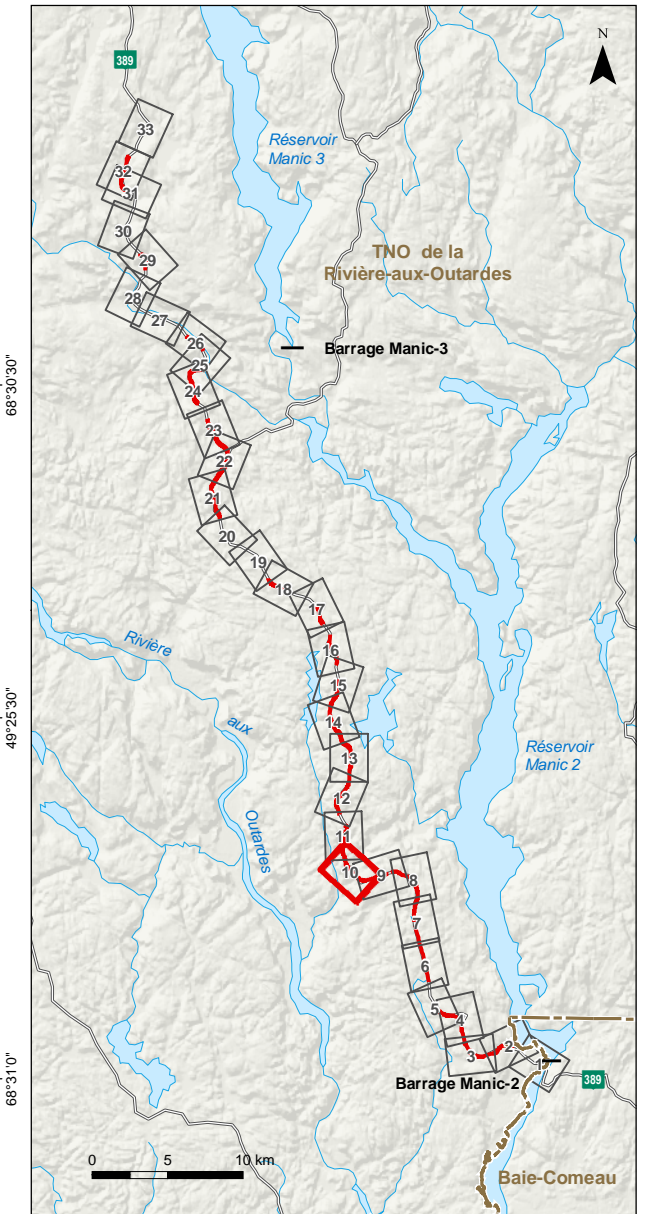
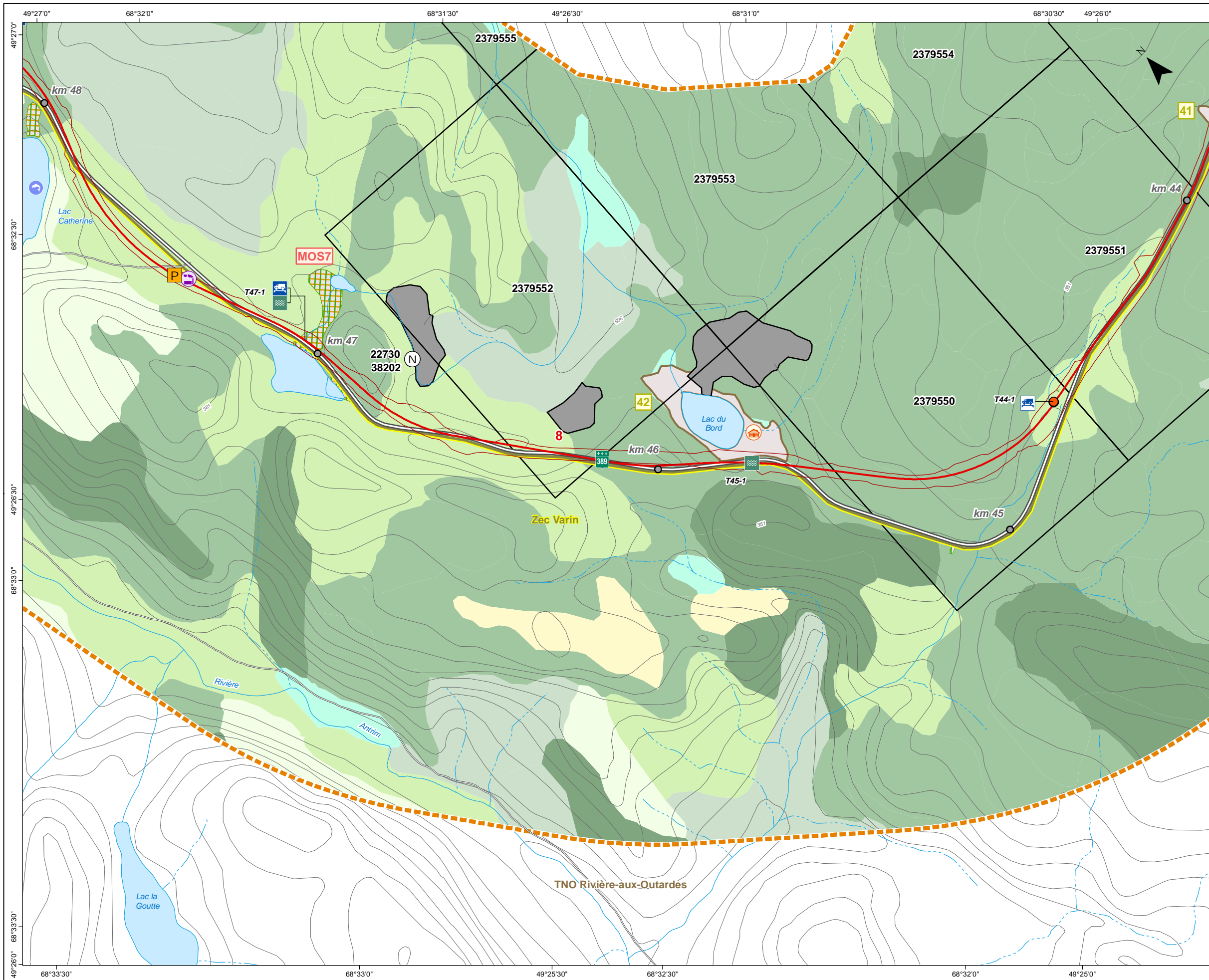
Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoires du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

Projection MTM, fuseau 6, NAD83
 0 100 200 m
 1/10 000

Février 2015 Carte 3.2 Feuille 9 de 33



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

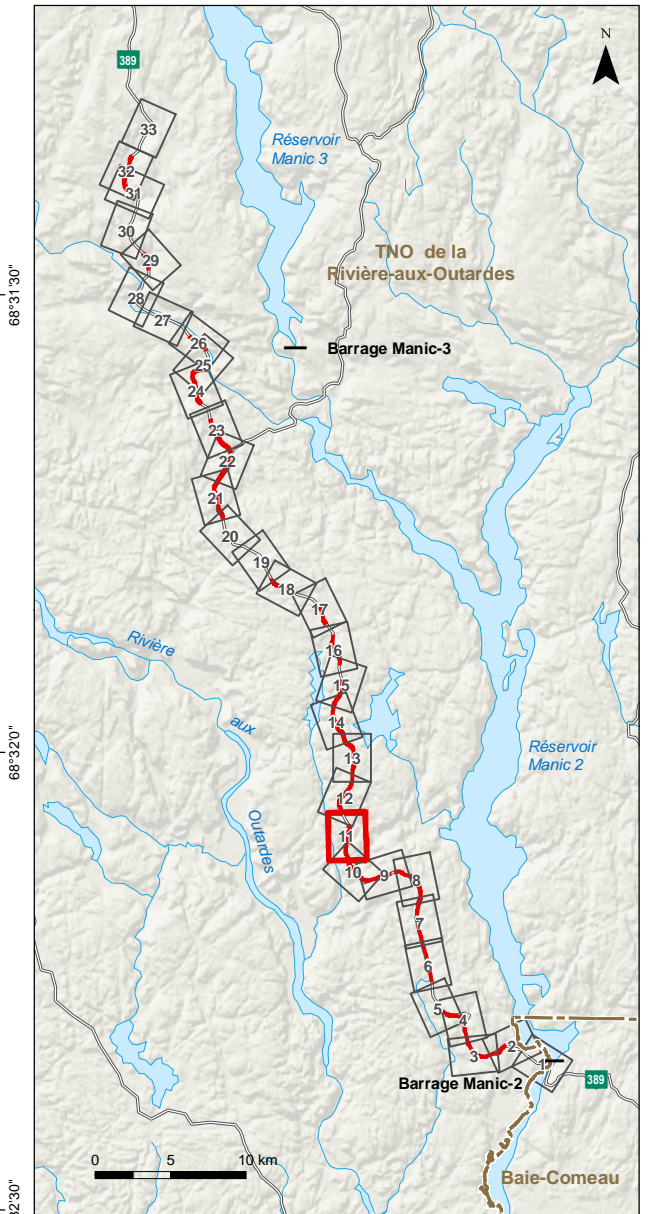
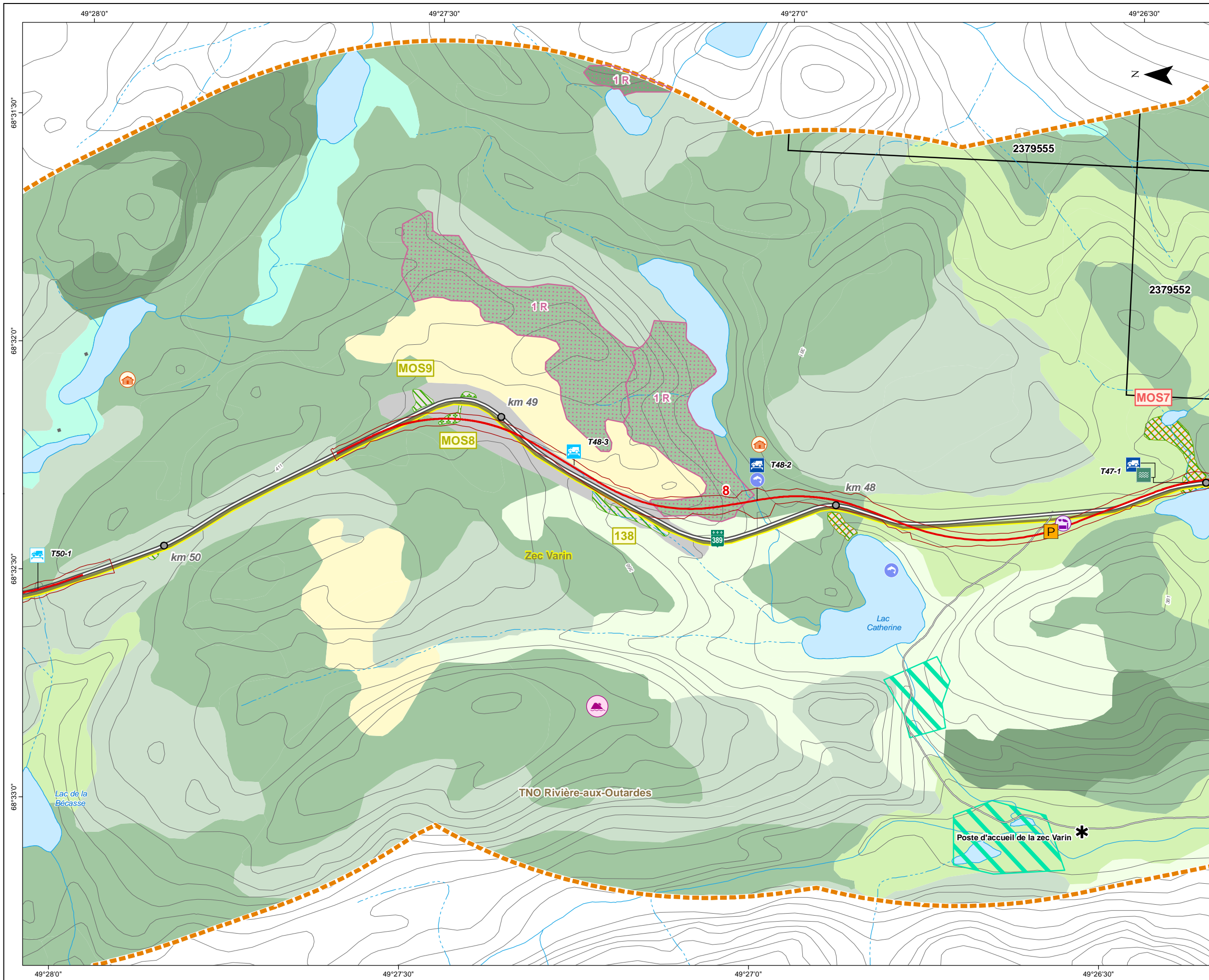
Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

1/10 000

Février 2015

Carte 3.2 Feuille 10 de 33



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

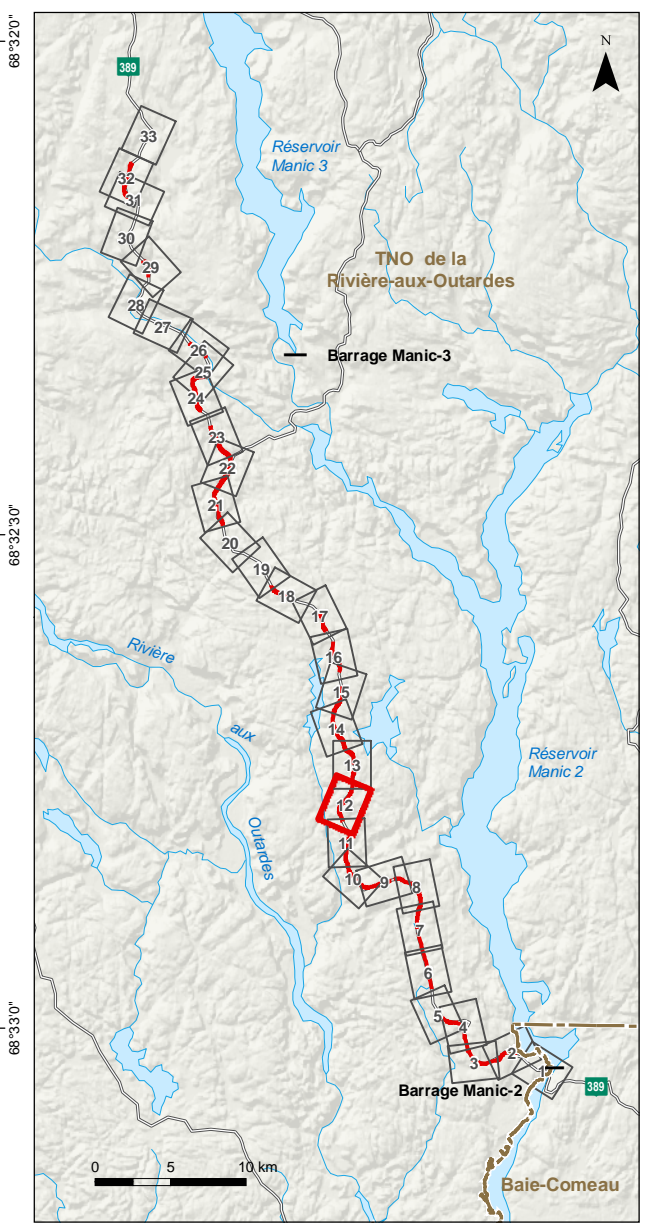
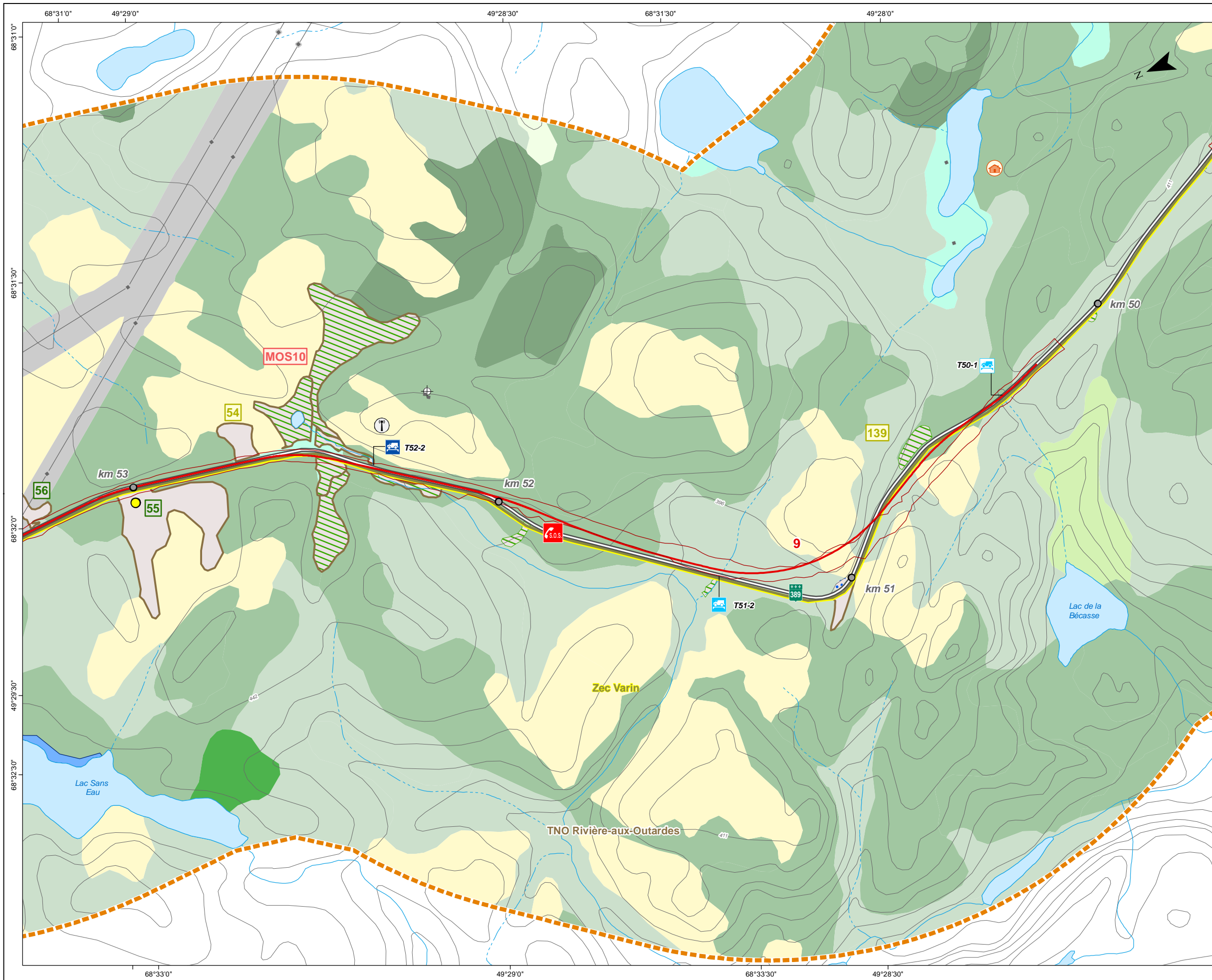
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 11 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIÉ-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

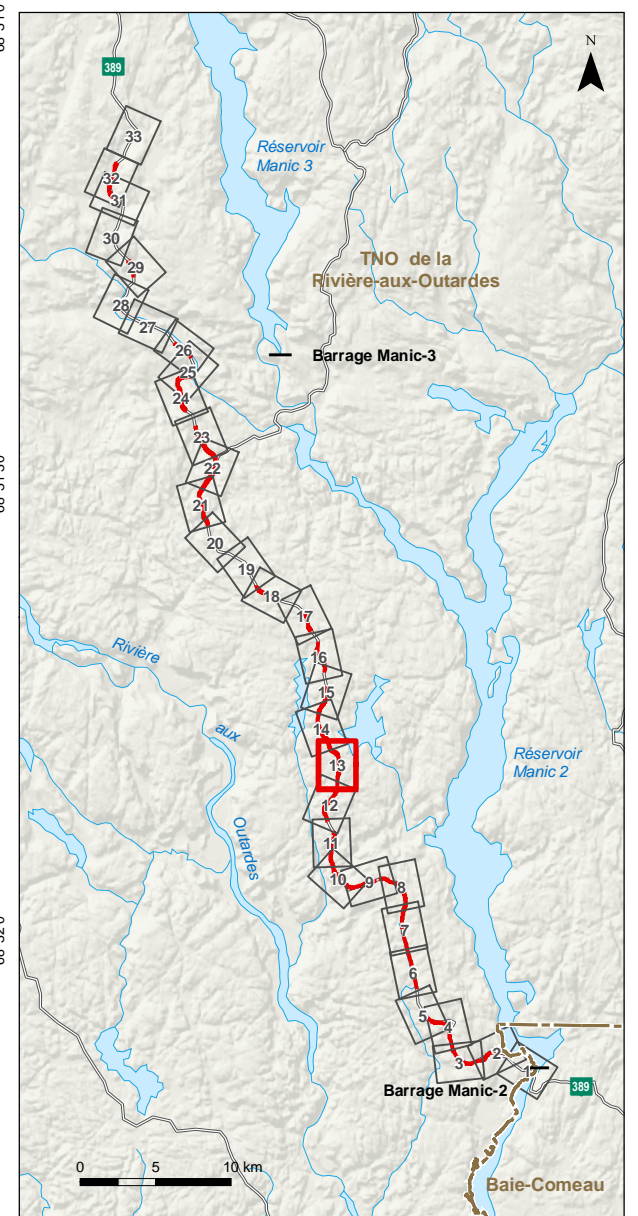
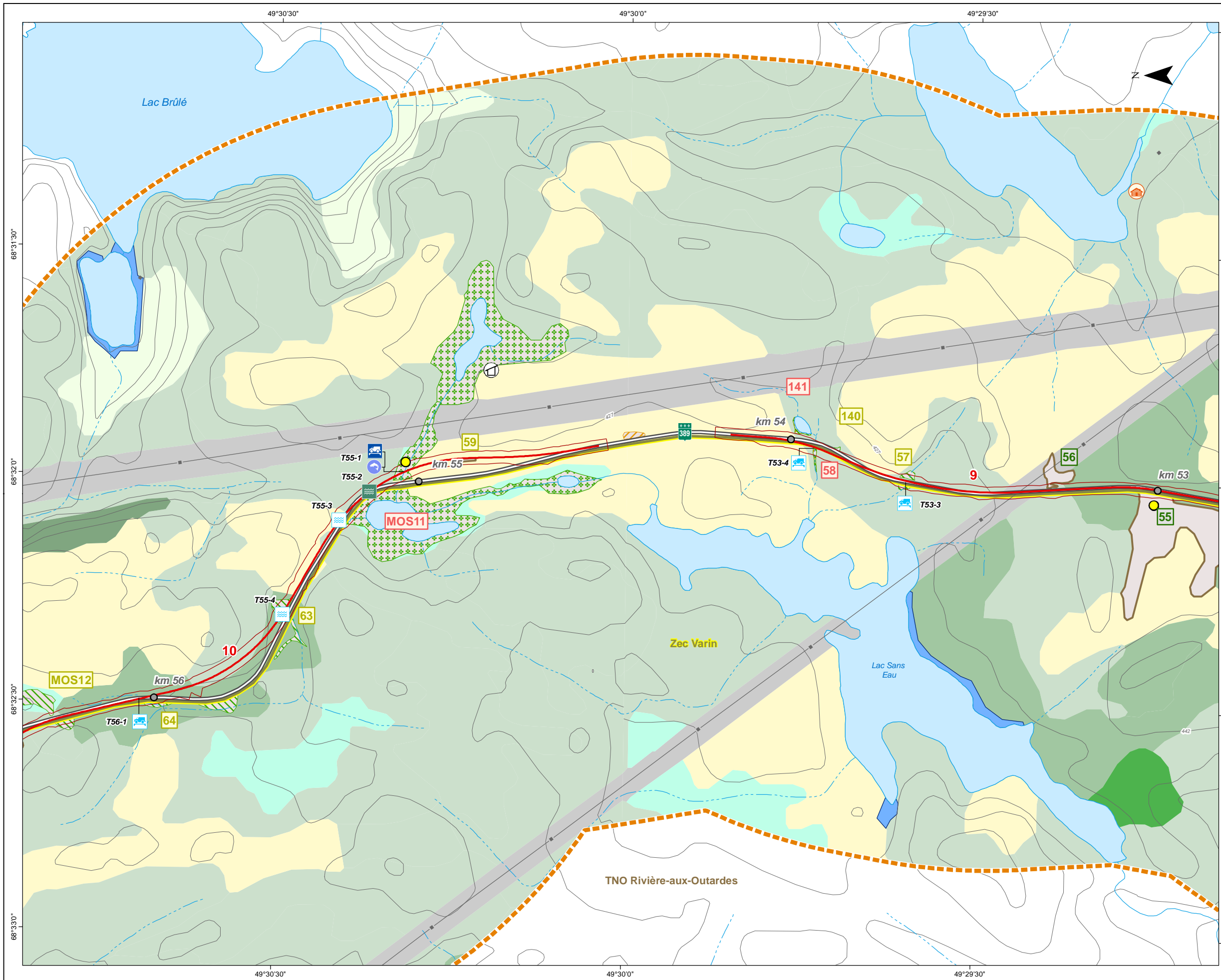
Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83
Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 12 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D - De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

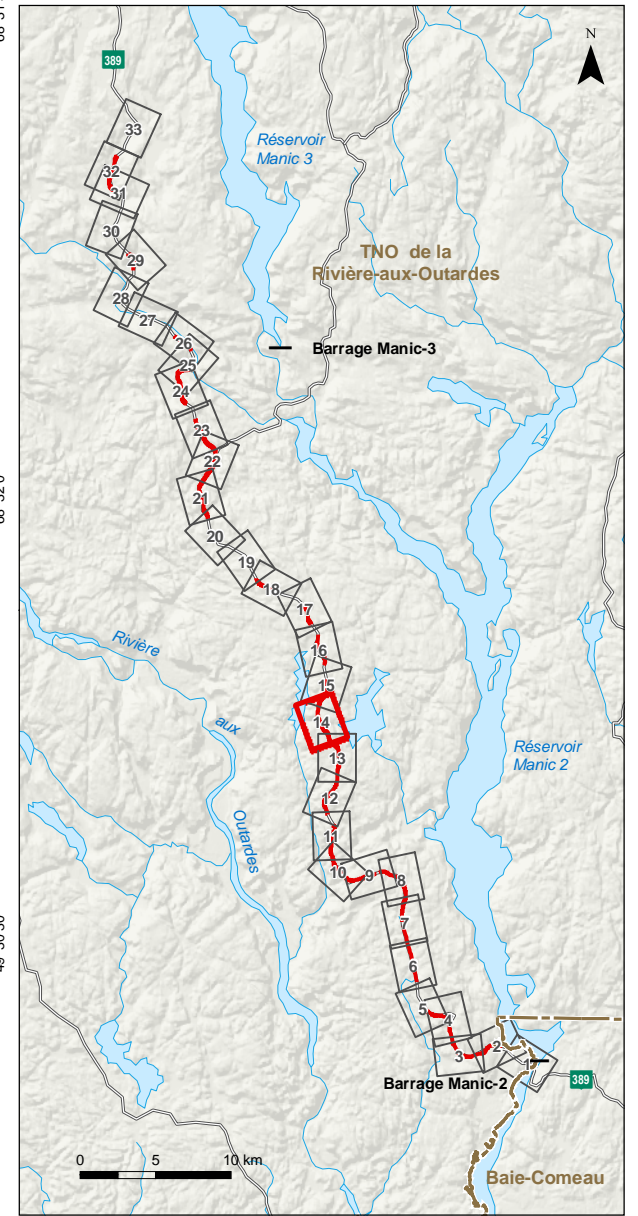
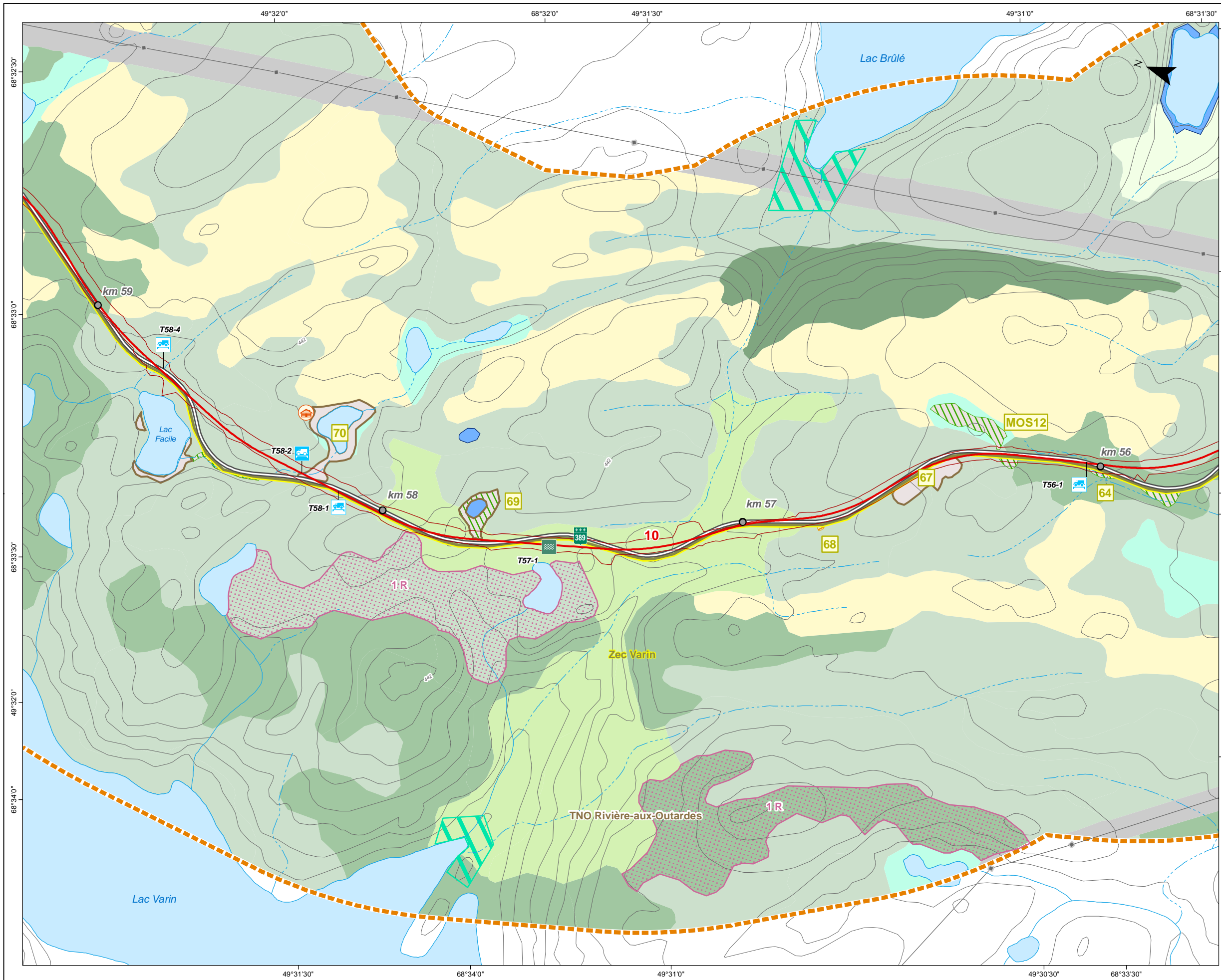
Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015

Carte 3.2 Feuille 13 de 33



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

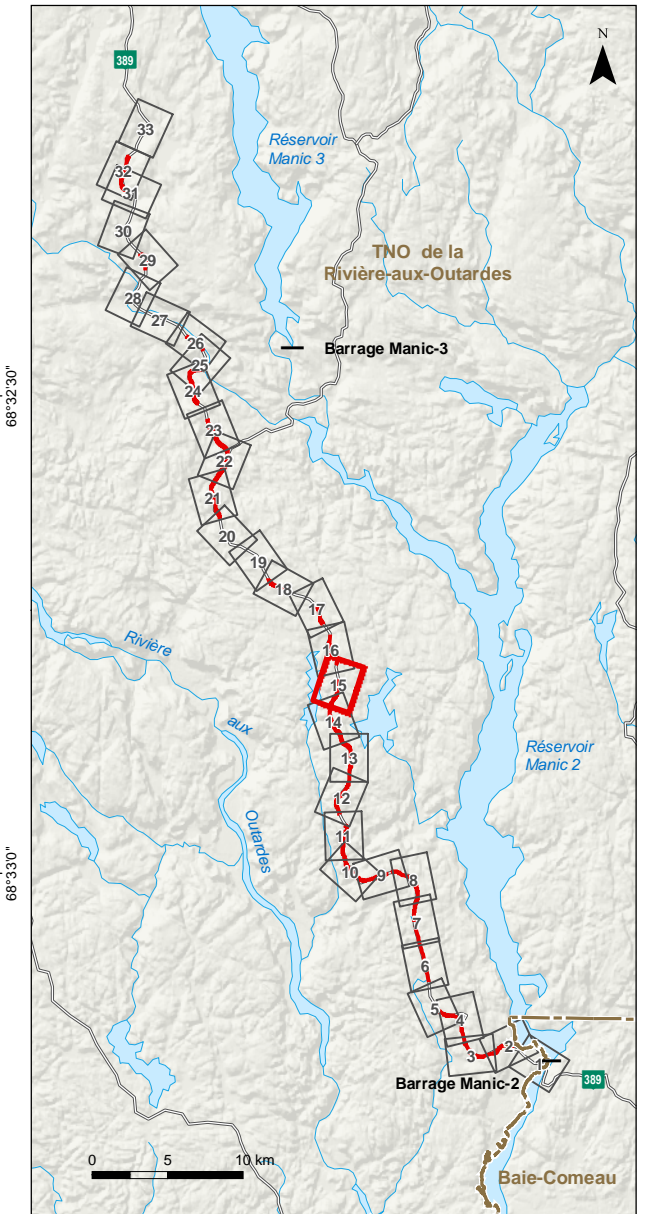
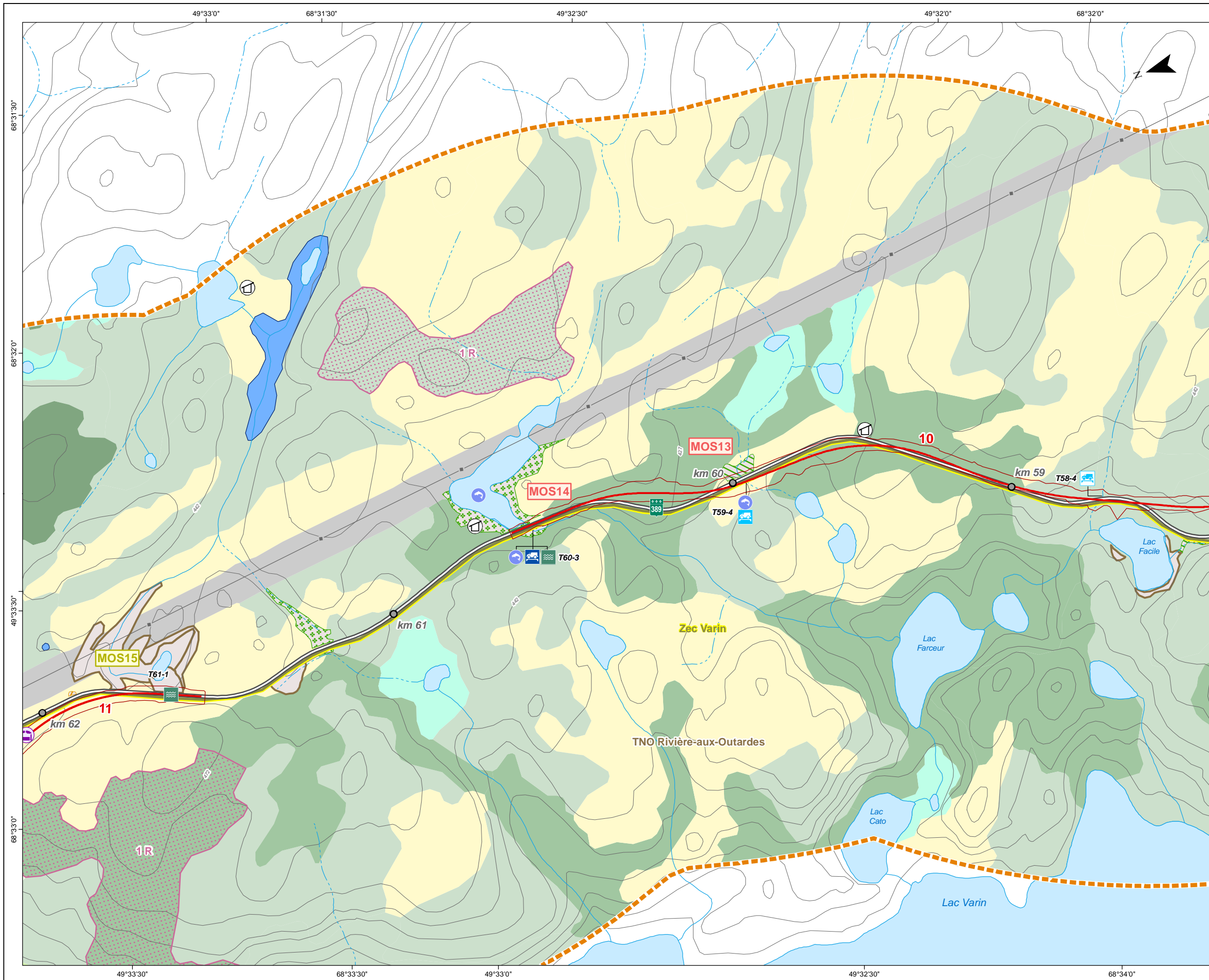
Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

Projection MTM, fuseau 6, NAD83
 0 100 200 m
 1/10 000

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 14 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D - De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

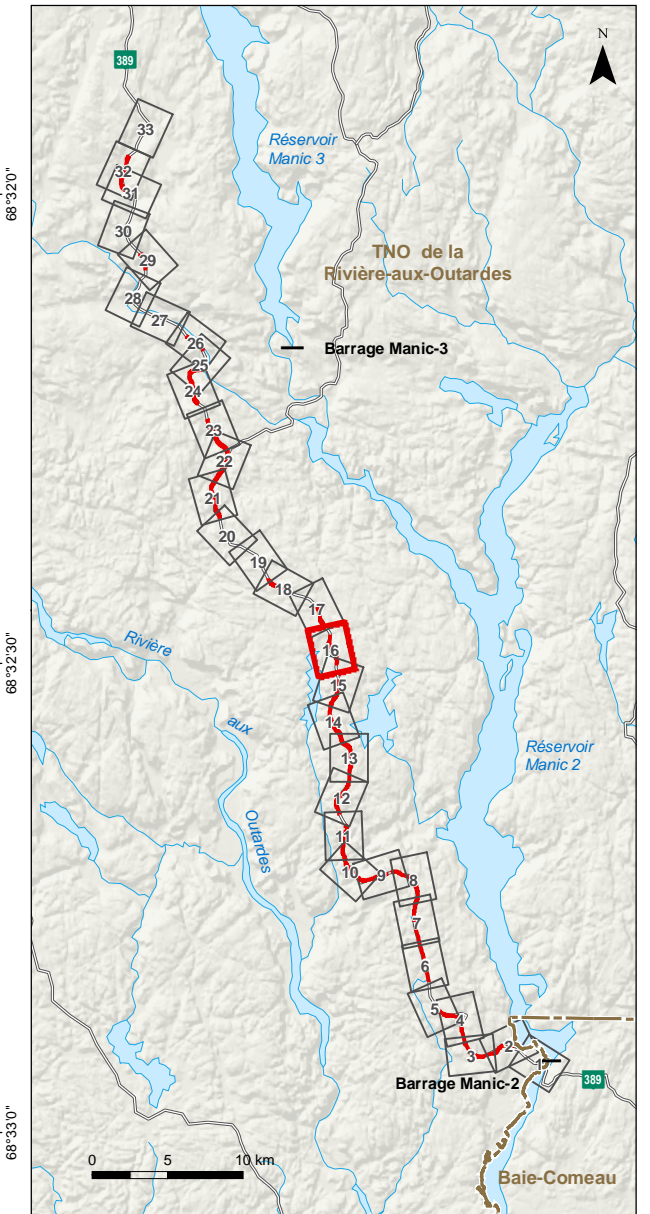
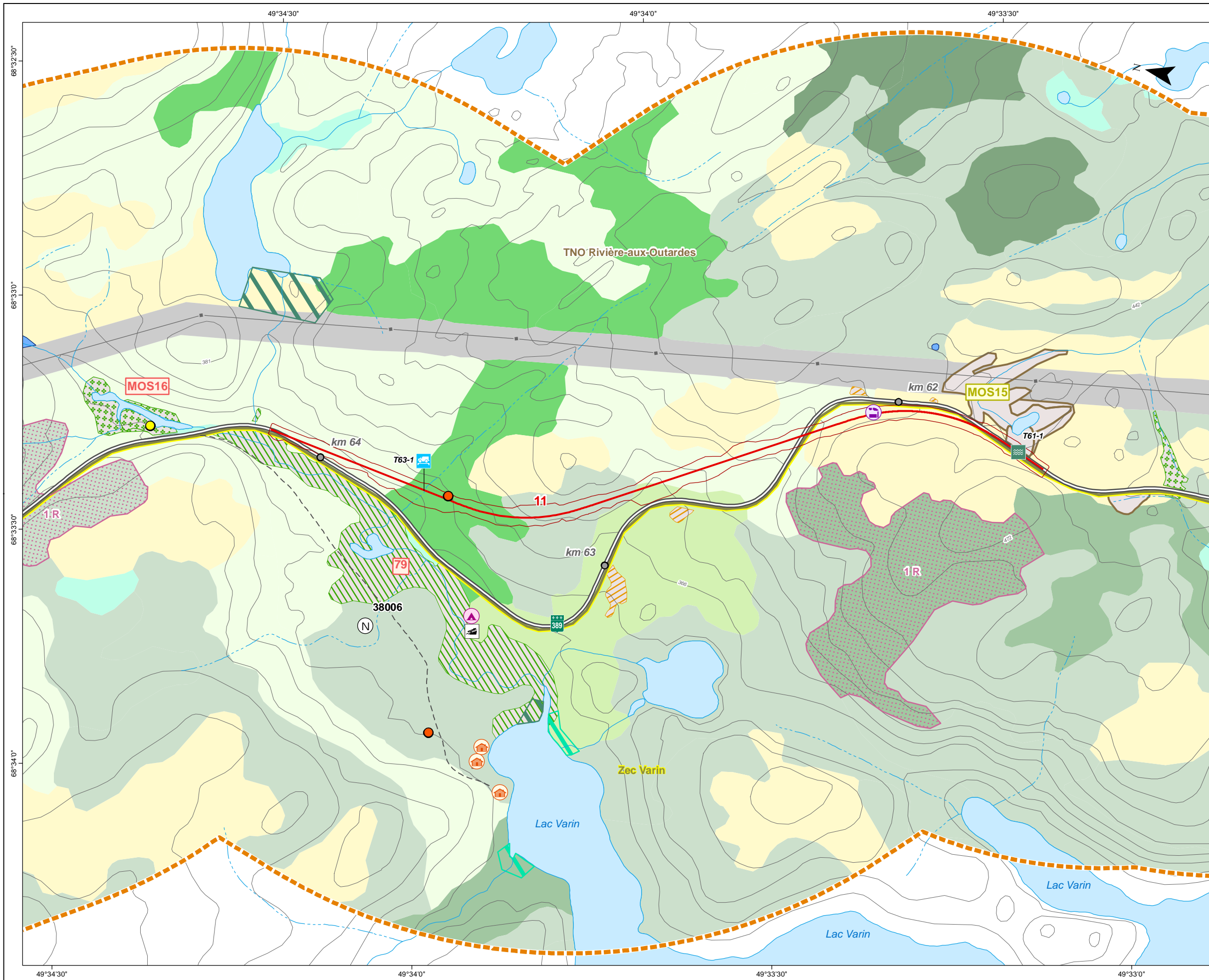
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 15 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

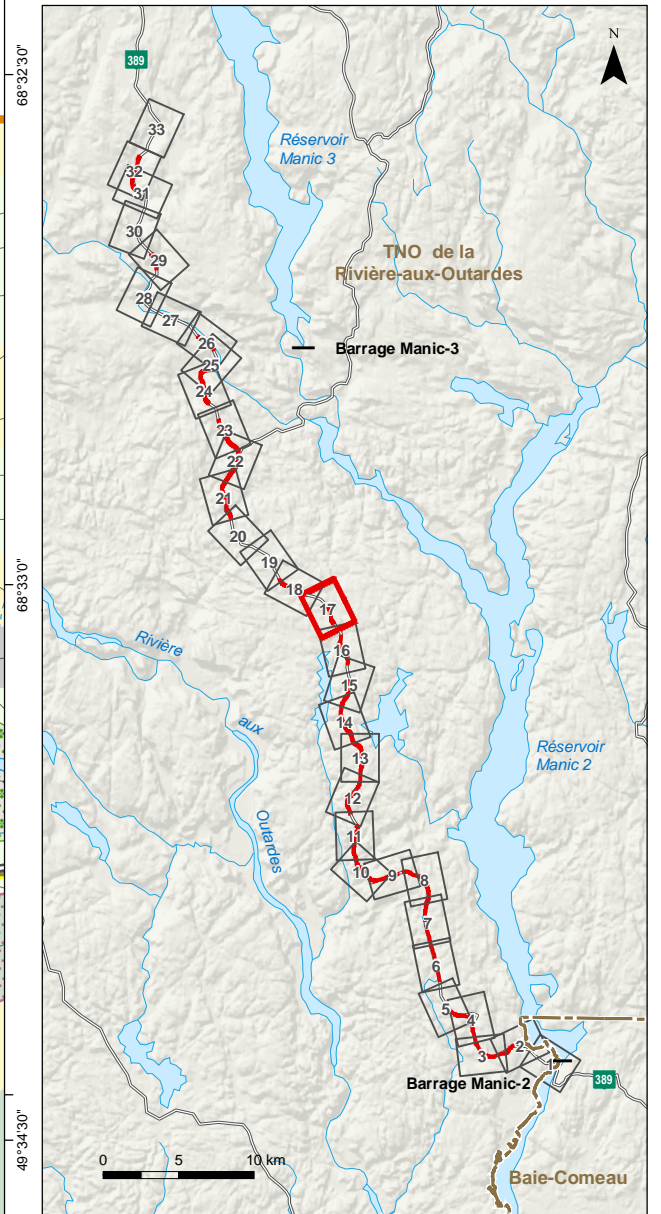
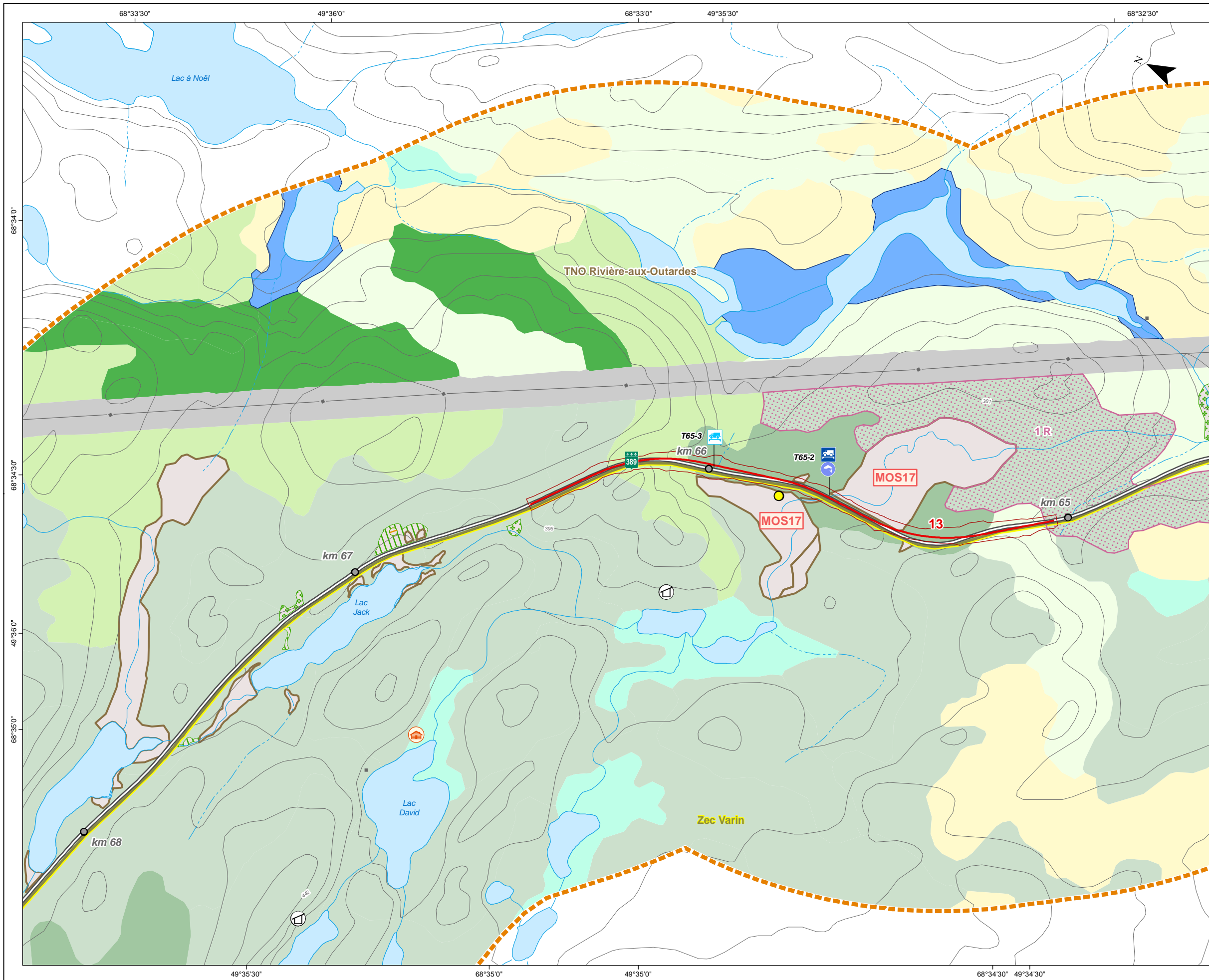
Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

Projection MTM, fuseau 6, NAD83
 0 100 200 m
 1/10 000

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 16 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoires du Québec, 2013

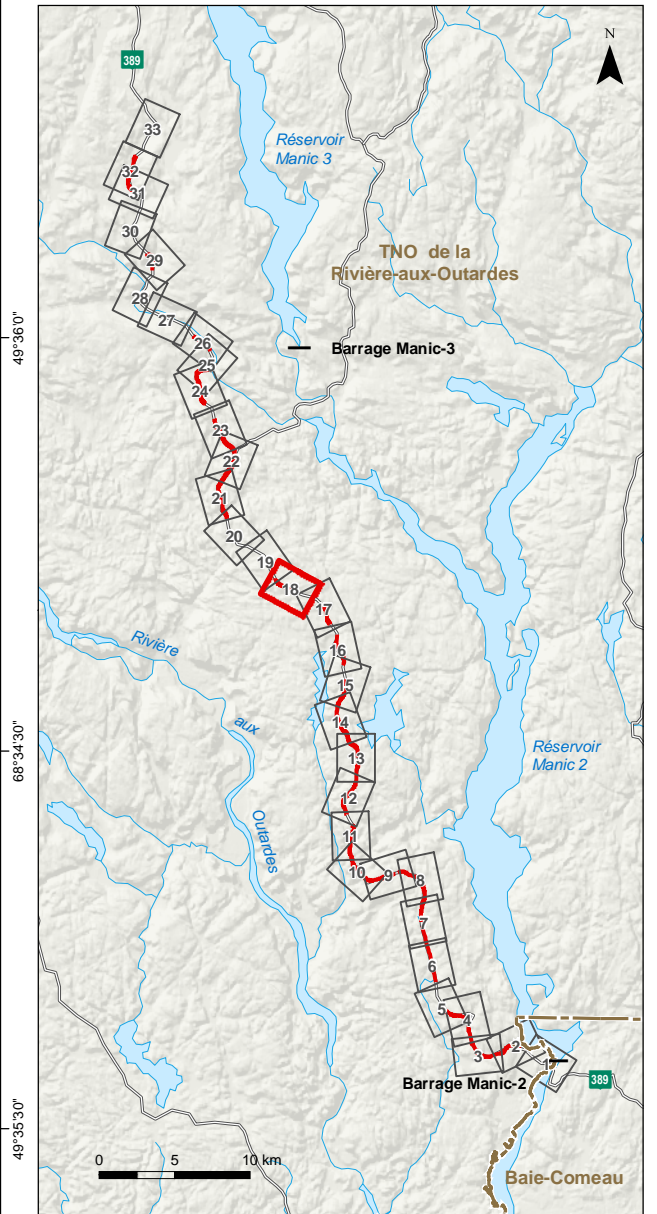
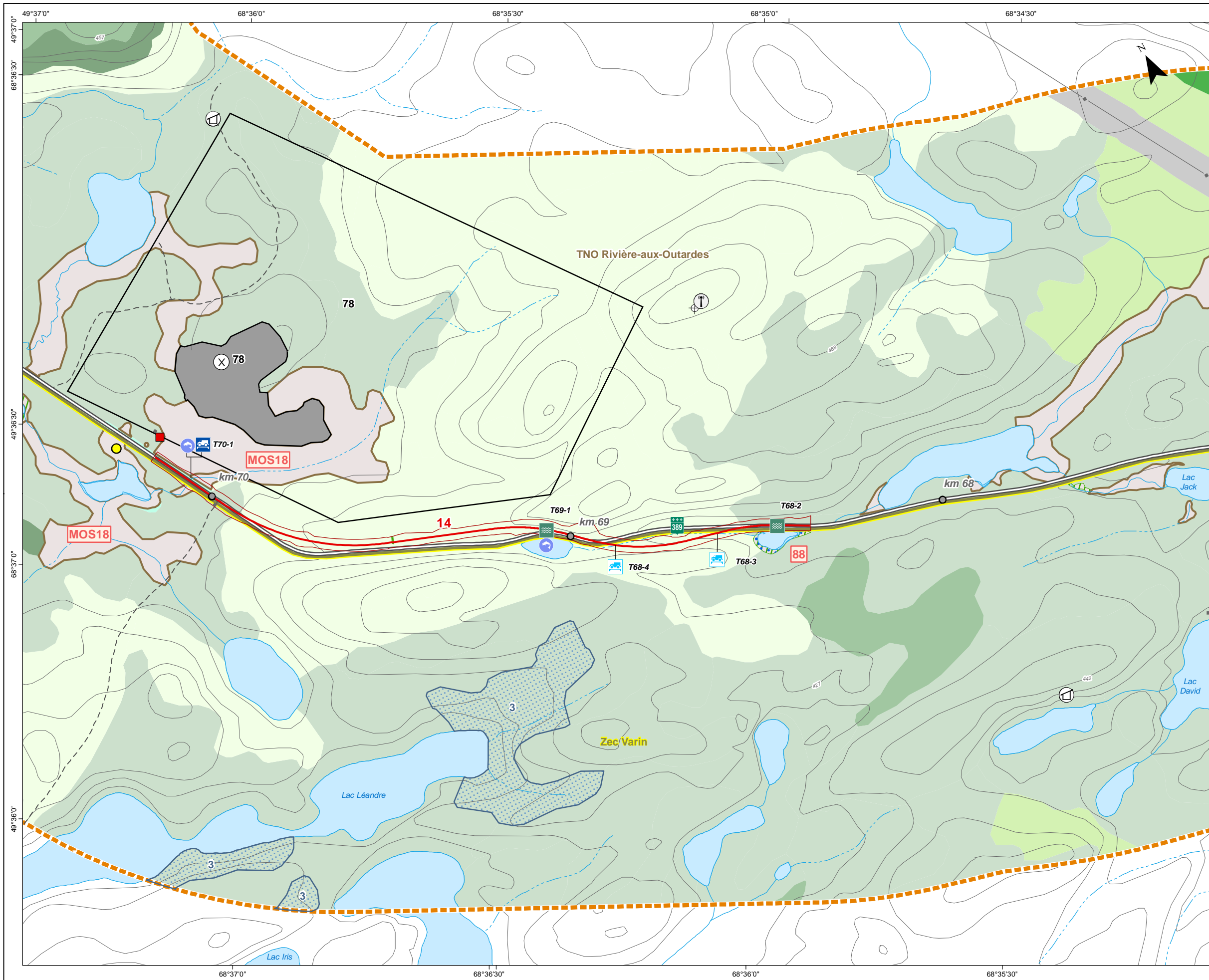
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 17 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIÉ-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

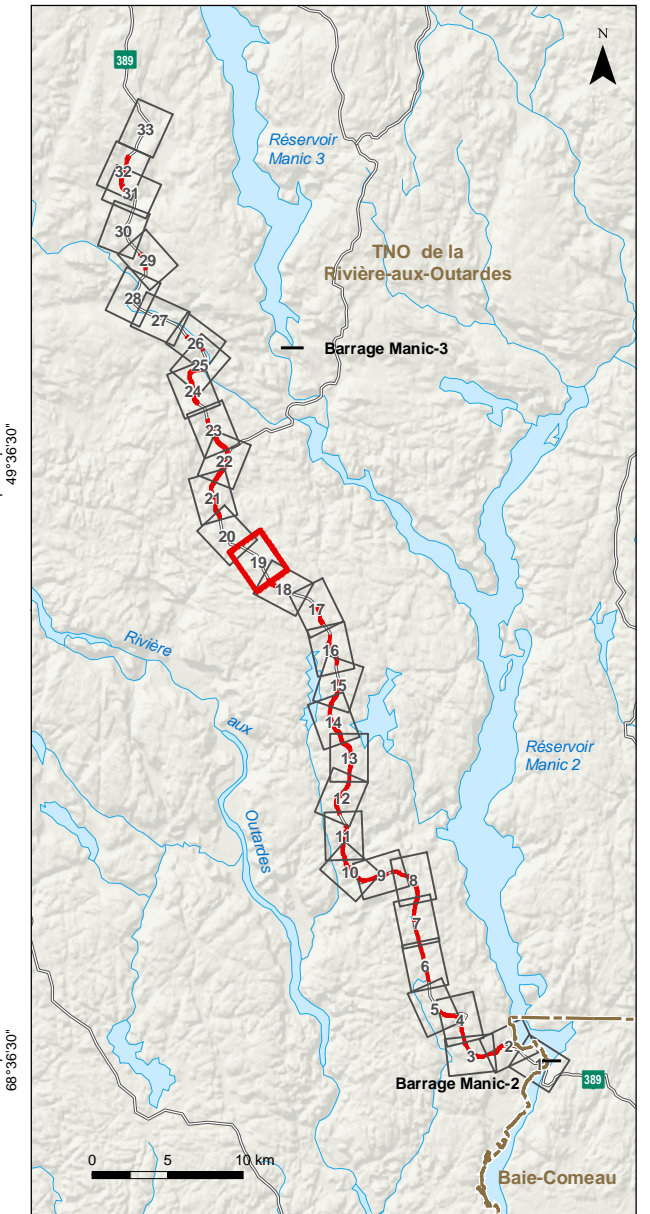
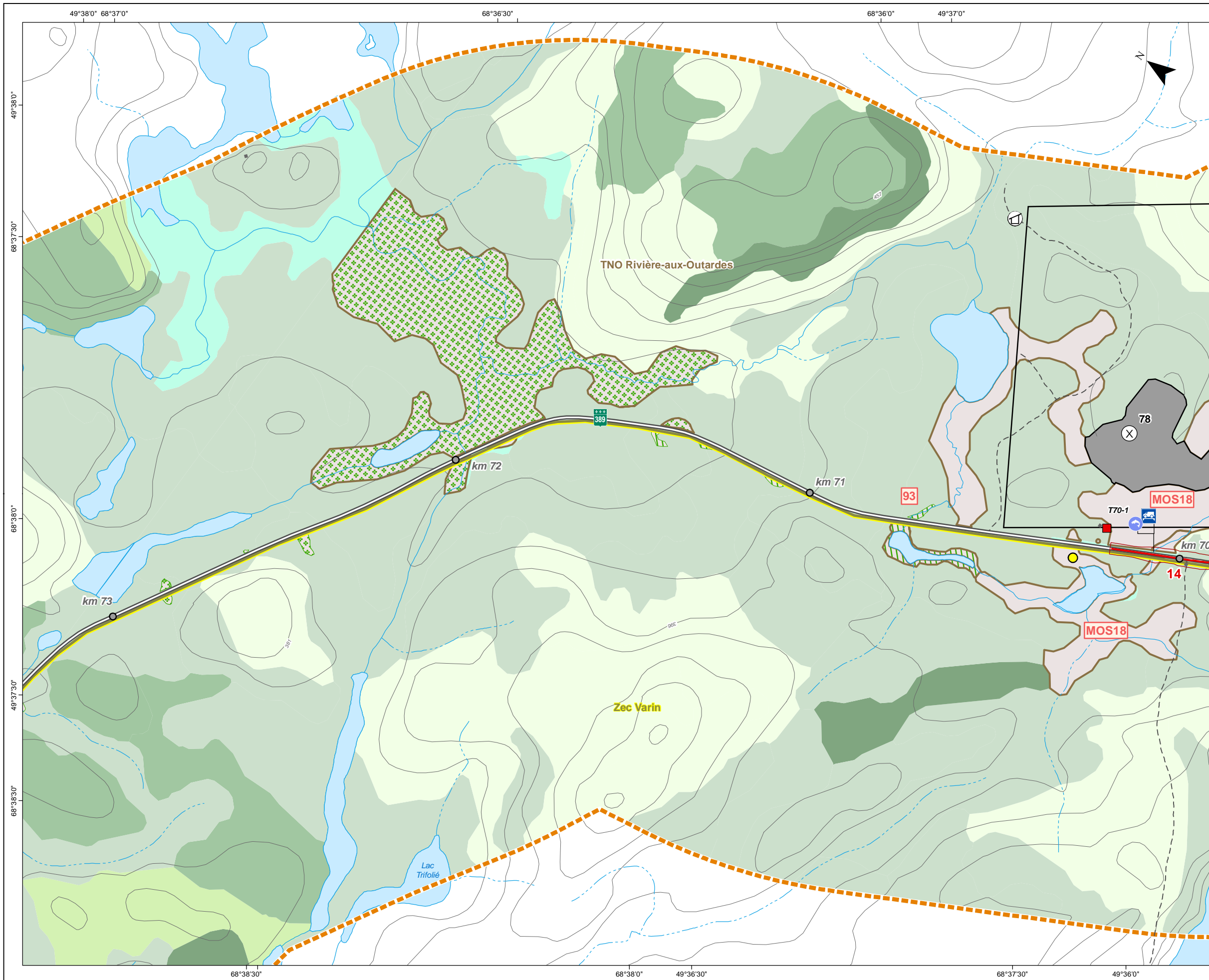
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 18 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoires du Québec, 2013

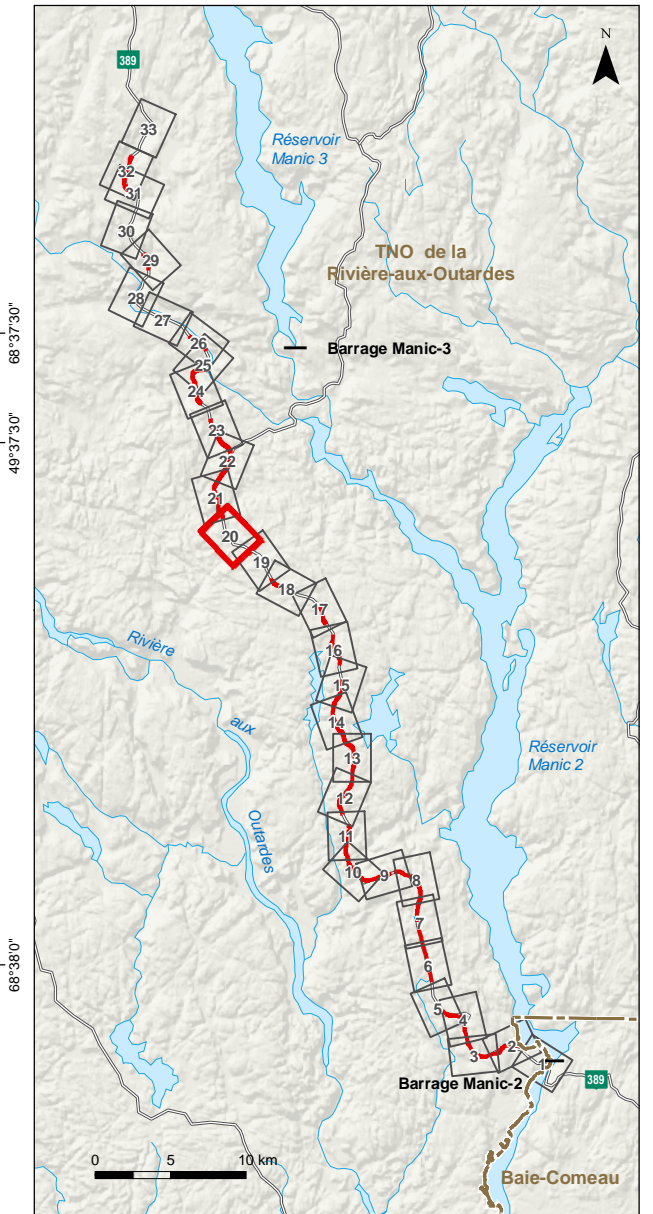
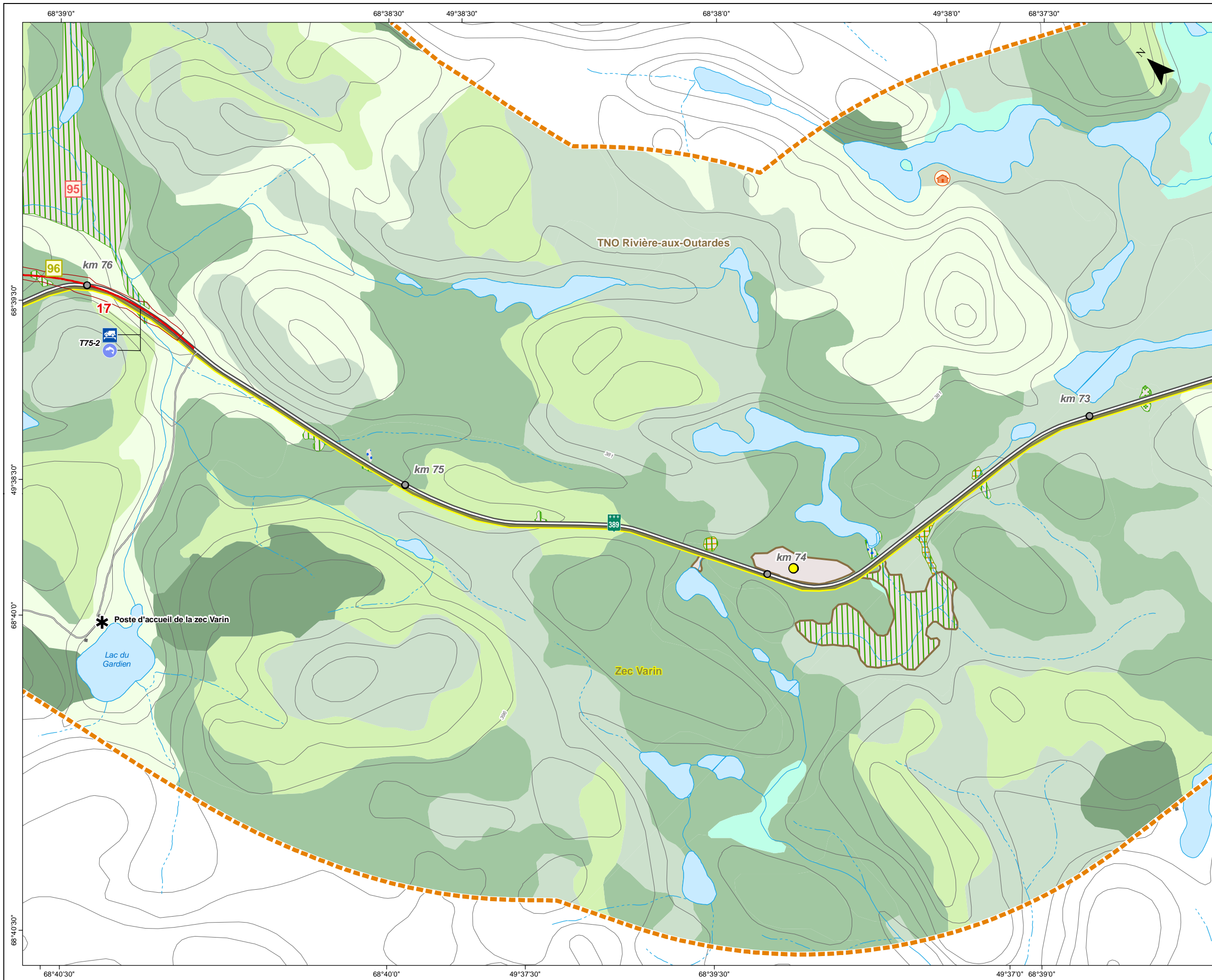
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 19 de 33**



Le Groupe de gestion intégré
 Québec
 Route 389
 Programme d'amélioration

SNC-LAVALIN

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

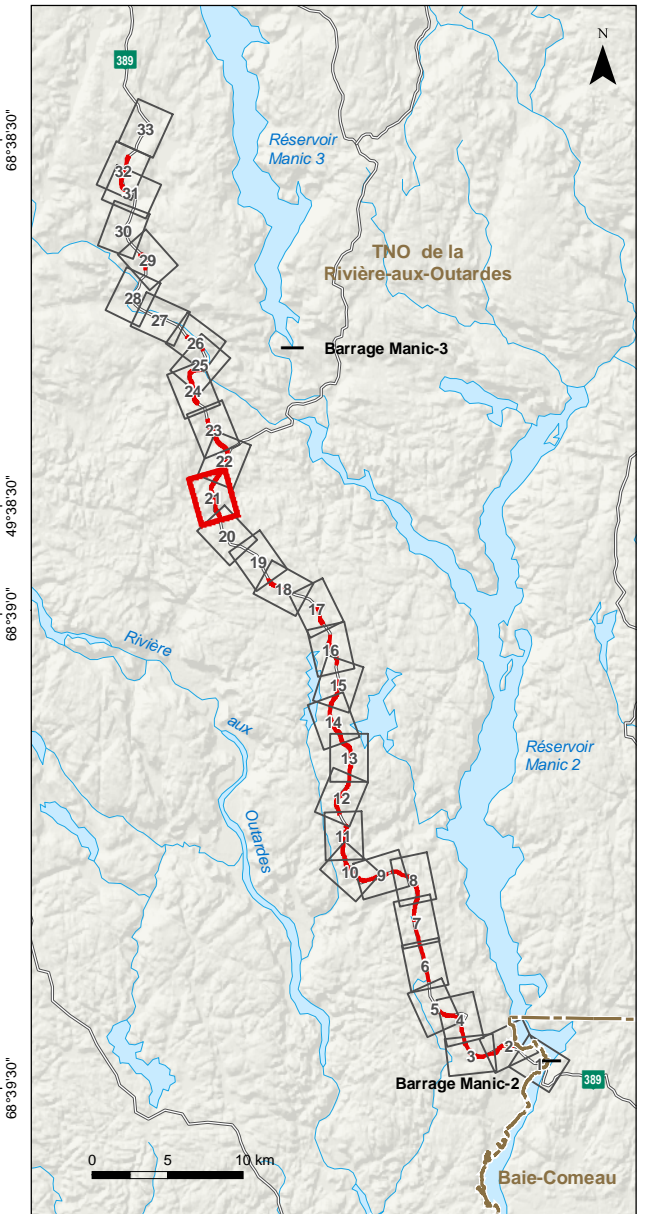
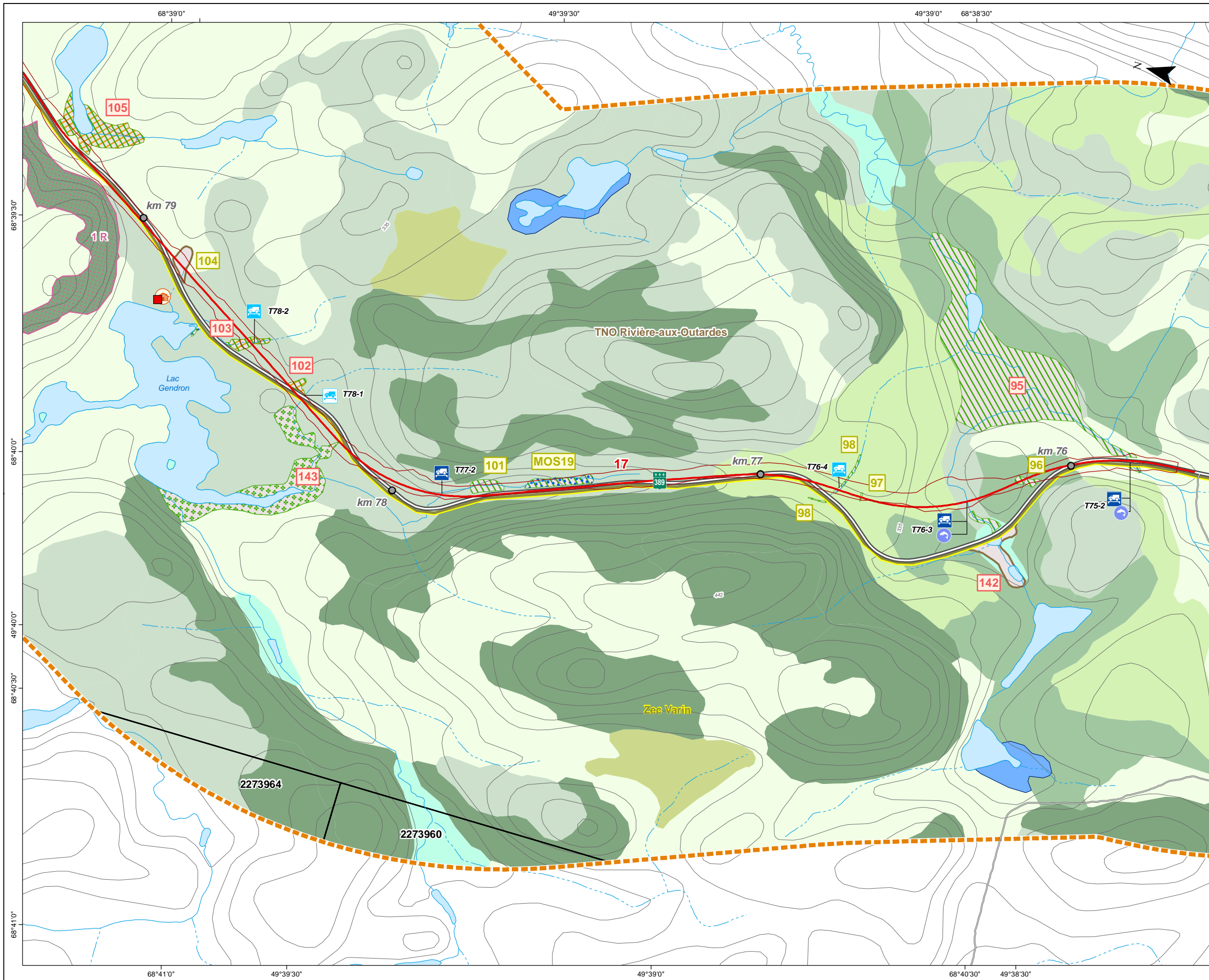
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

0 100 200 m
 1/10 000

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 20 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

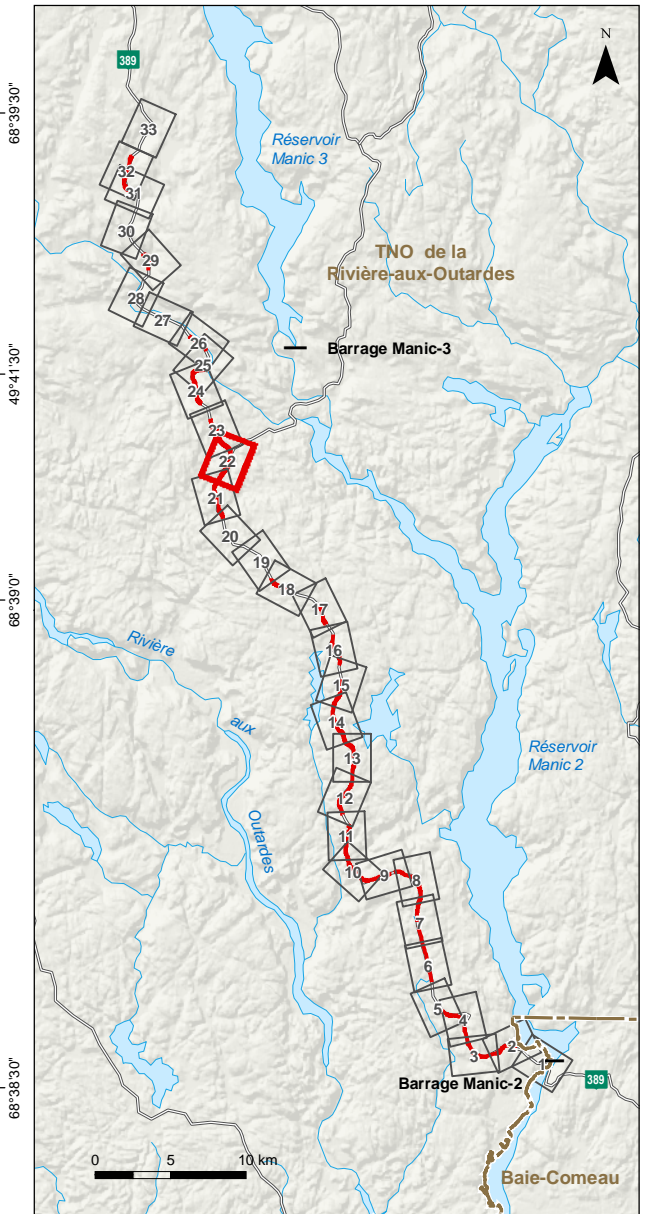
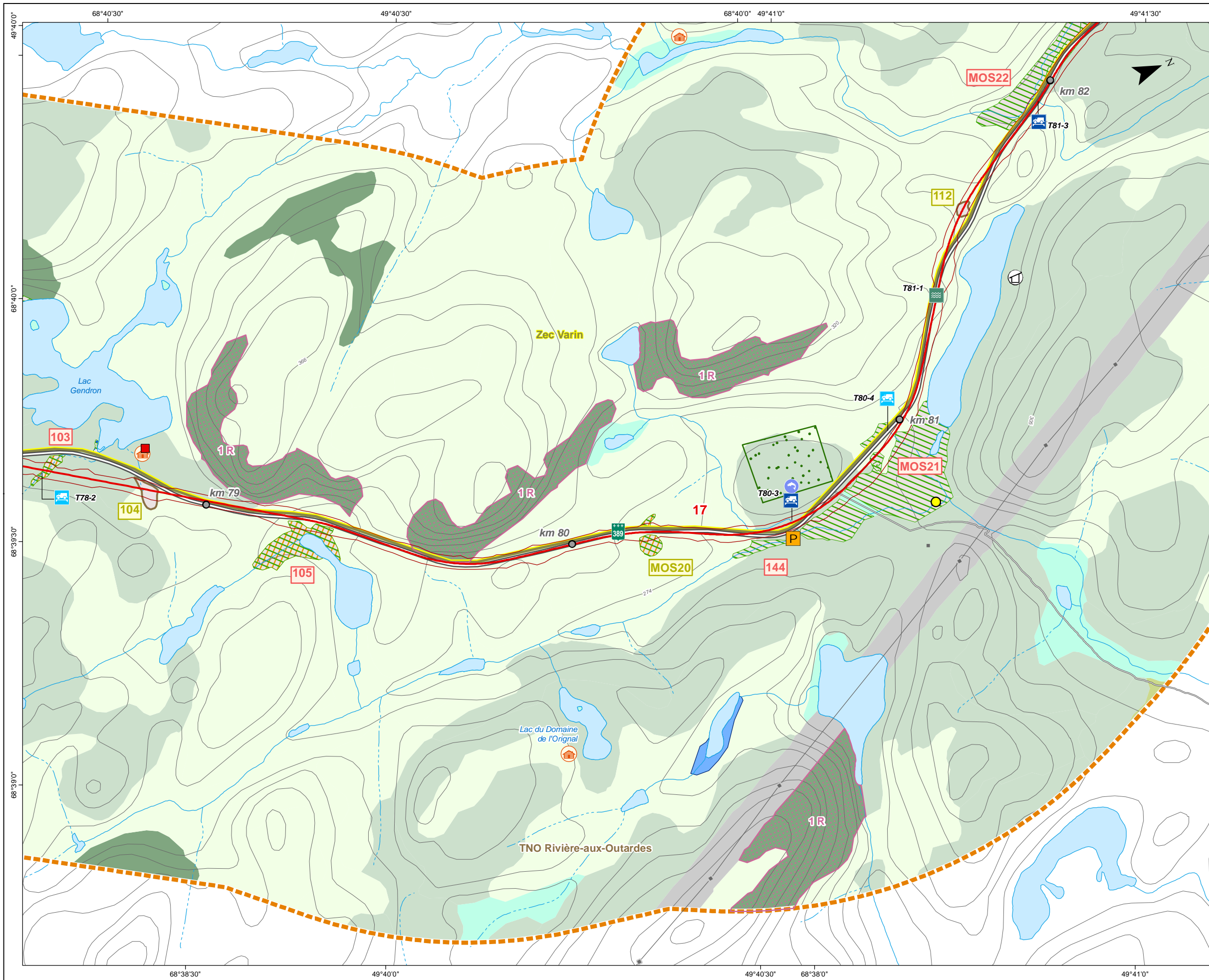
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 21 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

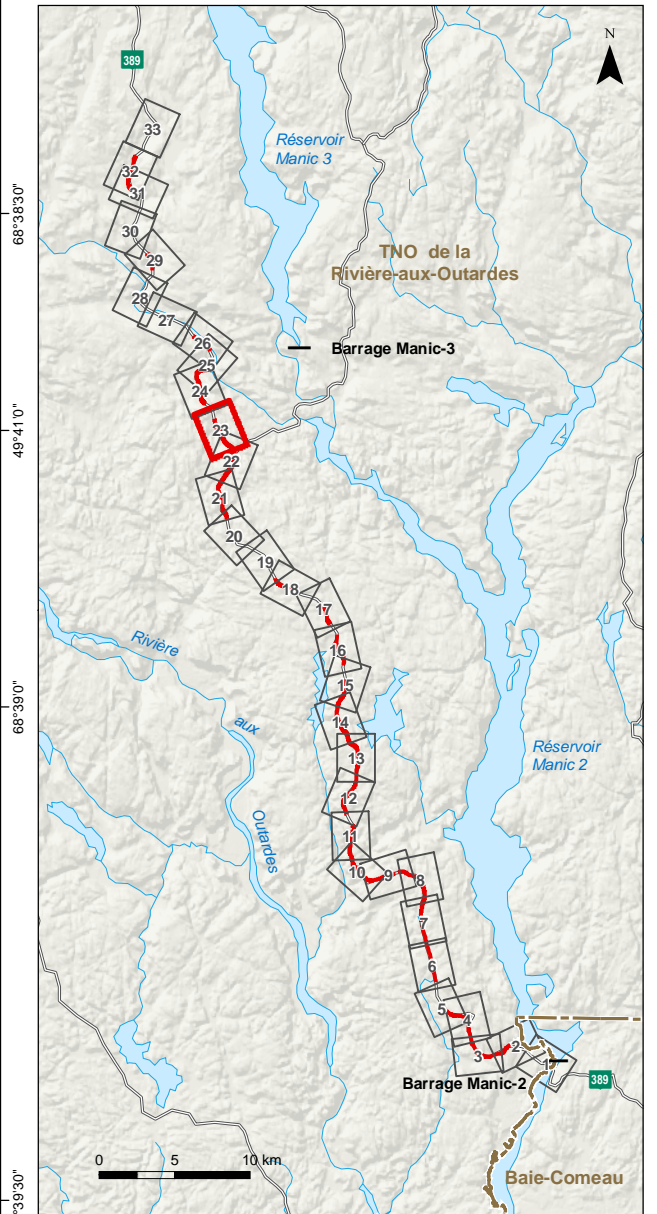
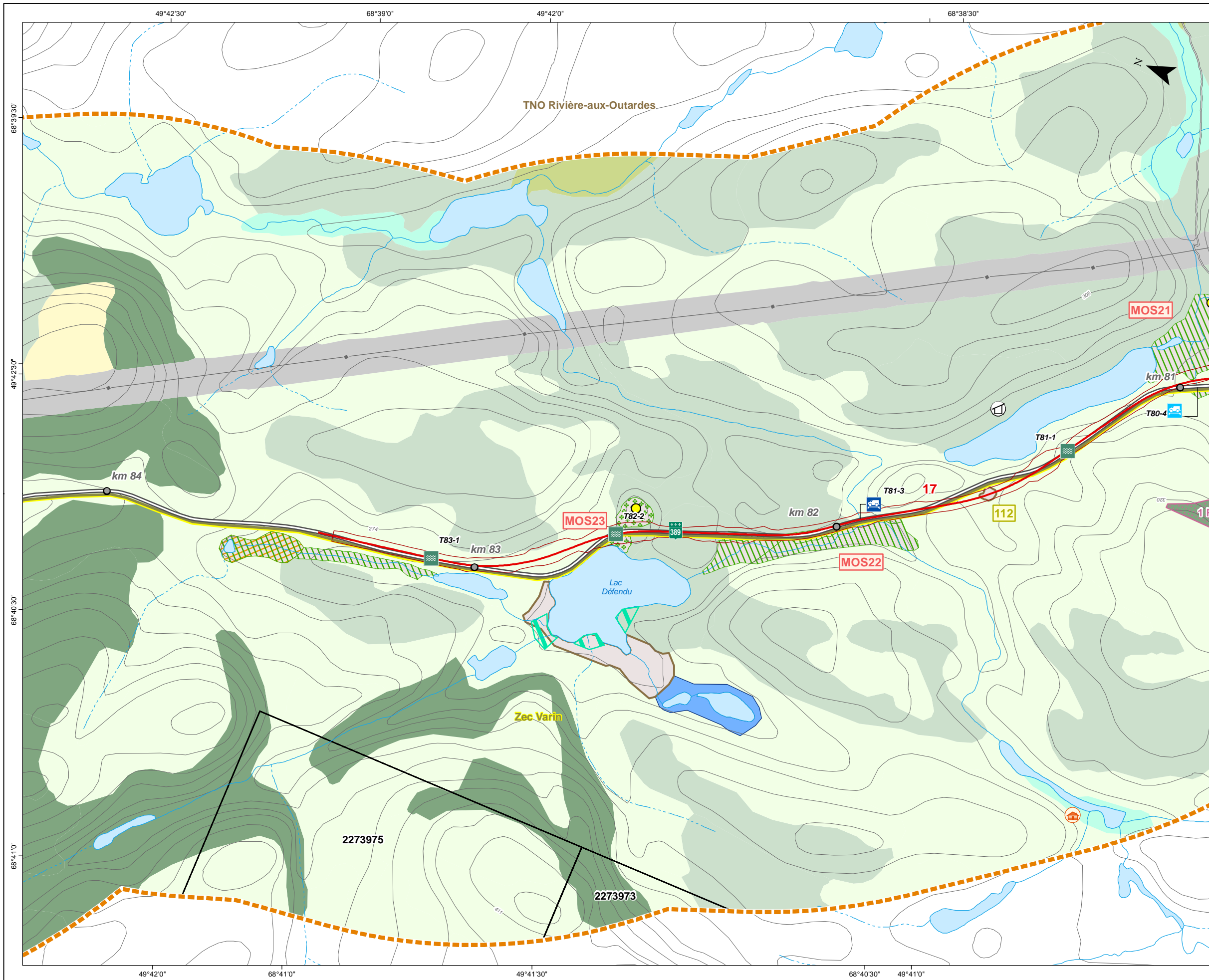
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 22 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D - De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

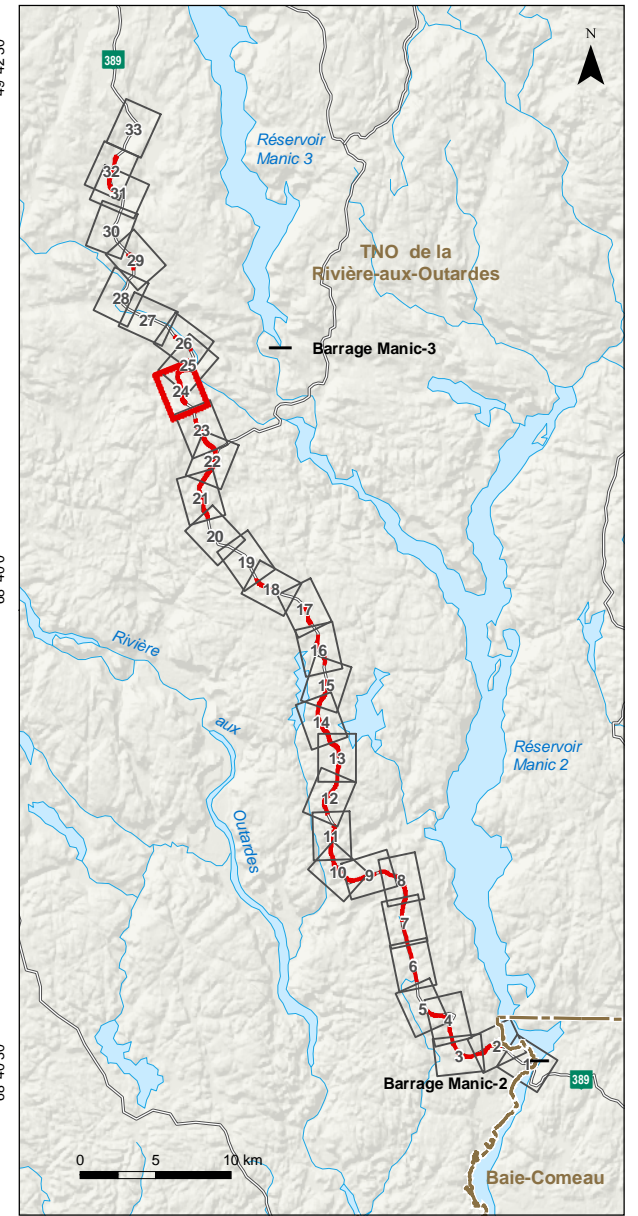
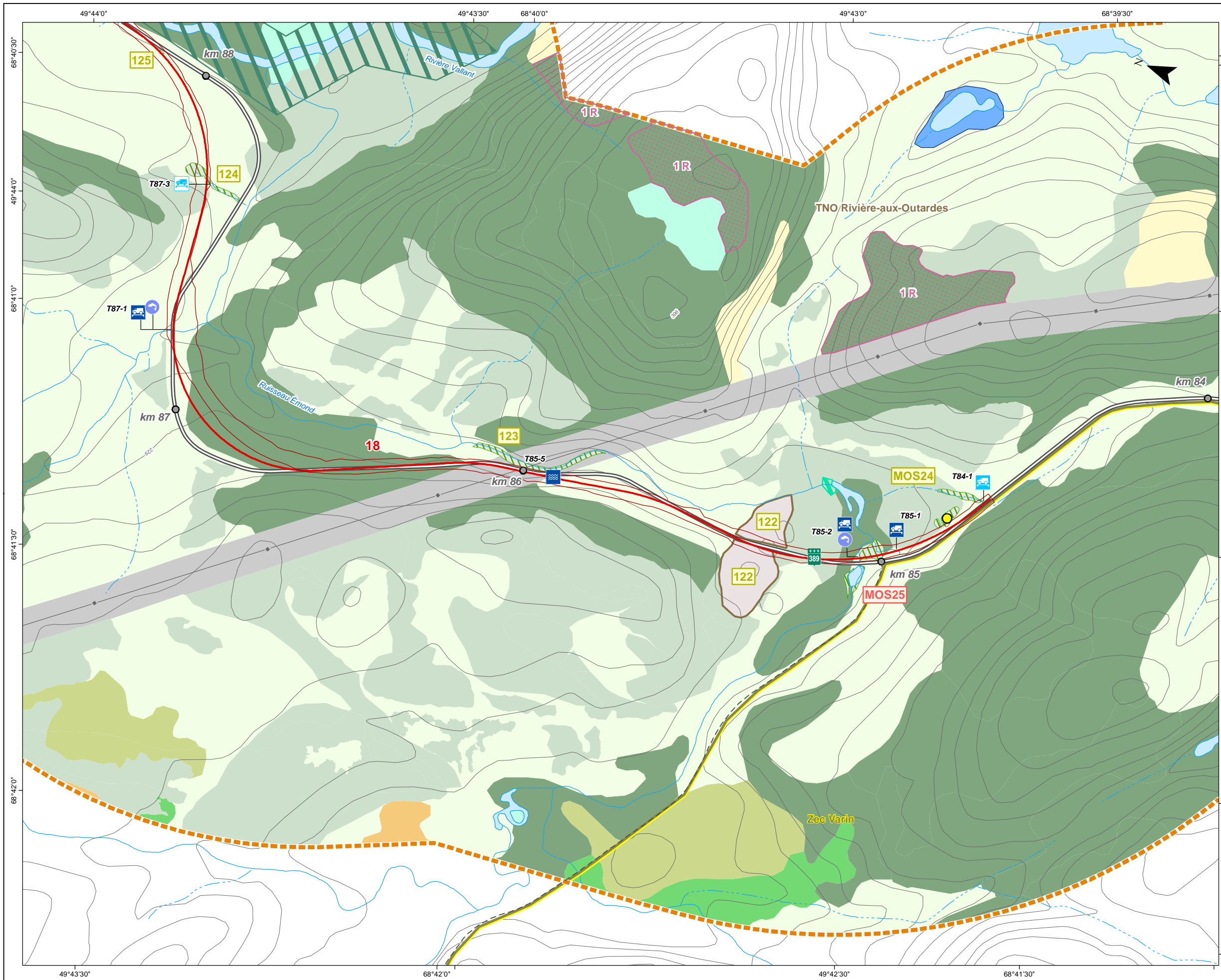
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 23 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

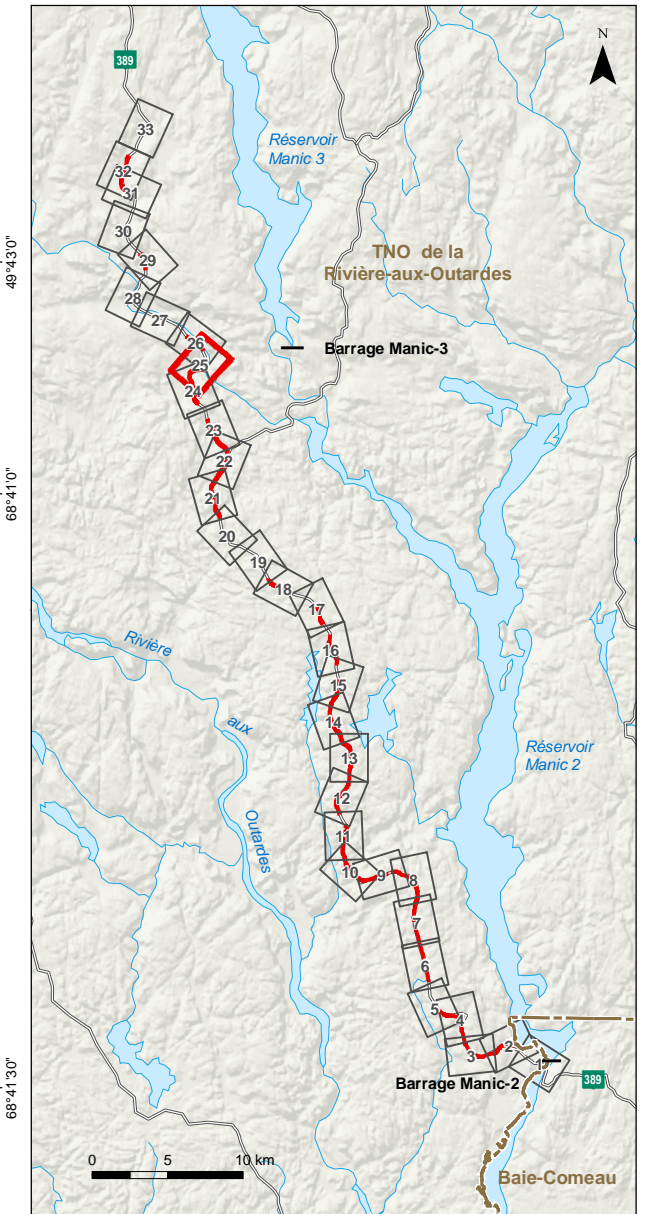
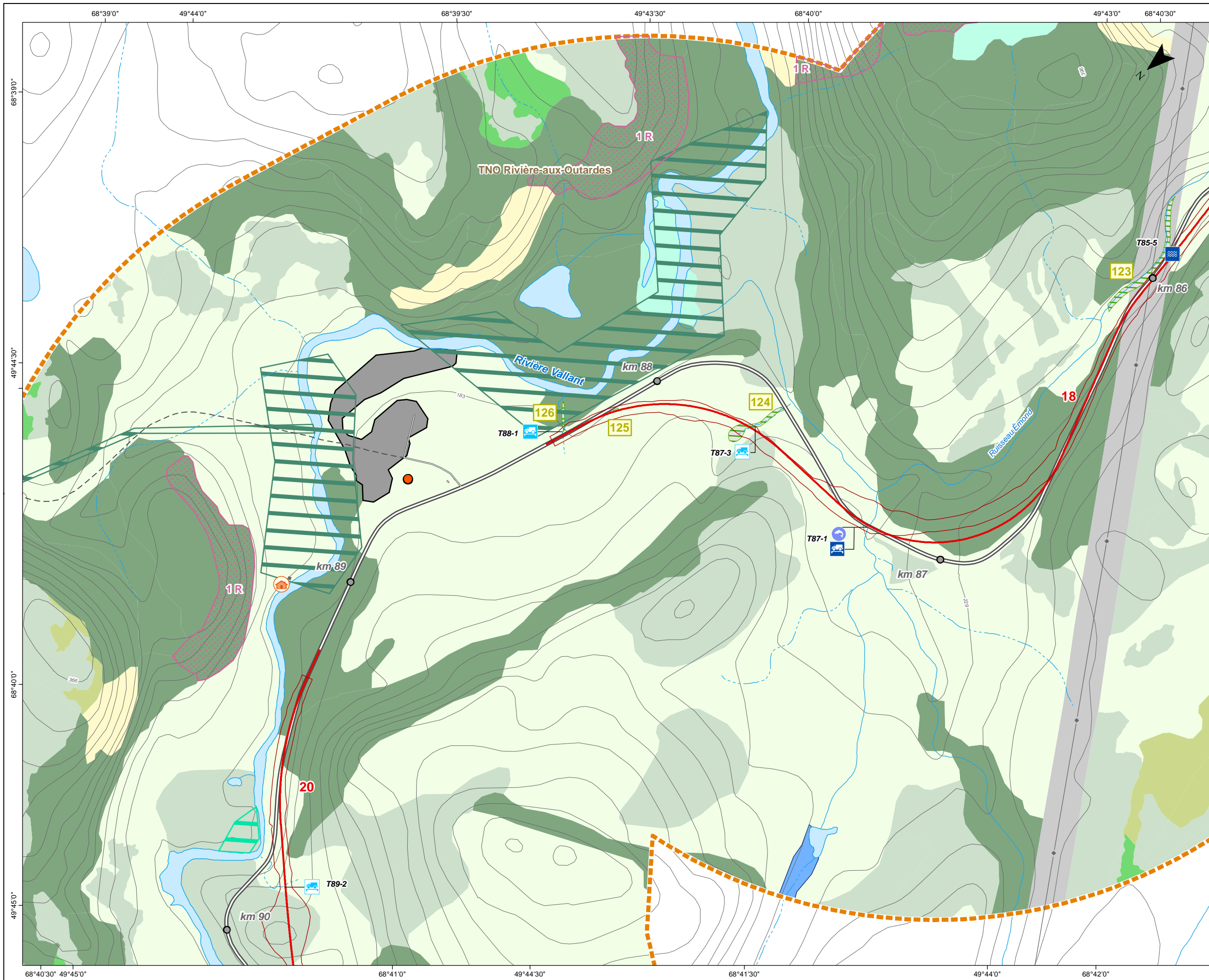
DOCUMENT EN COURS

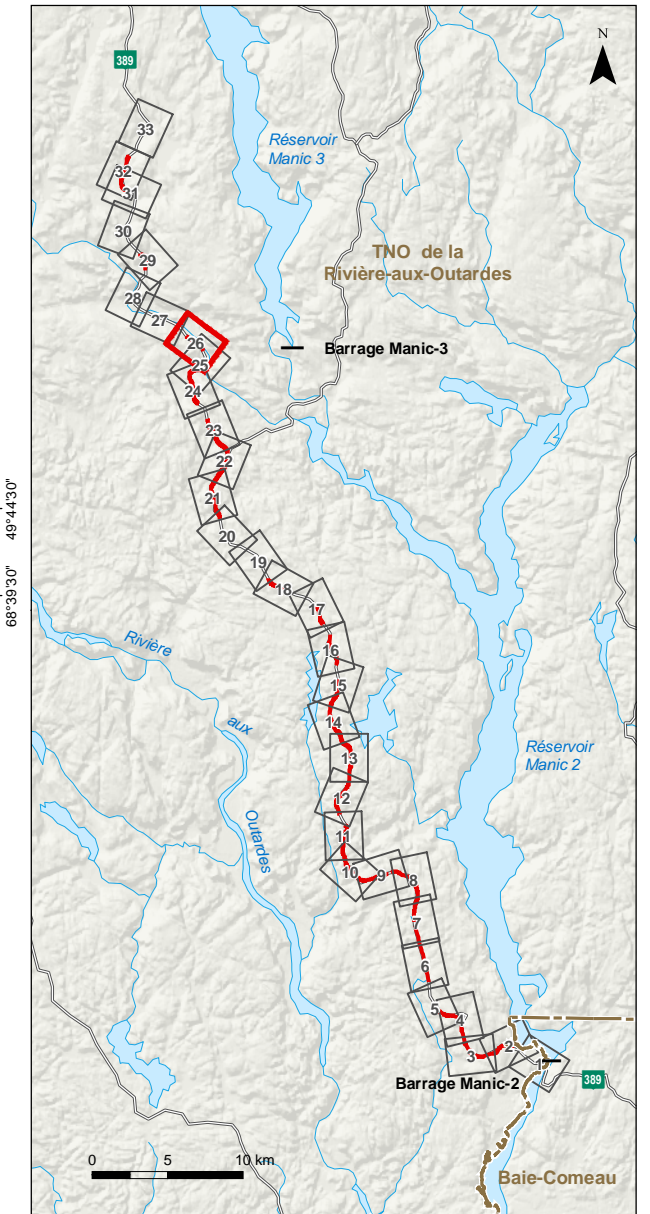
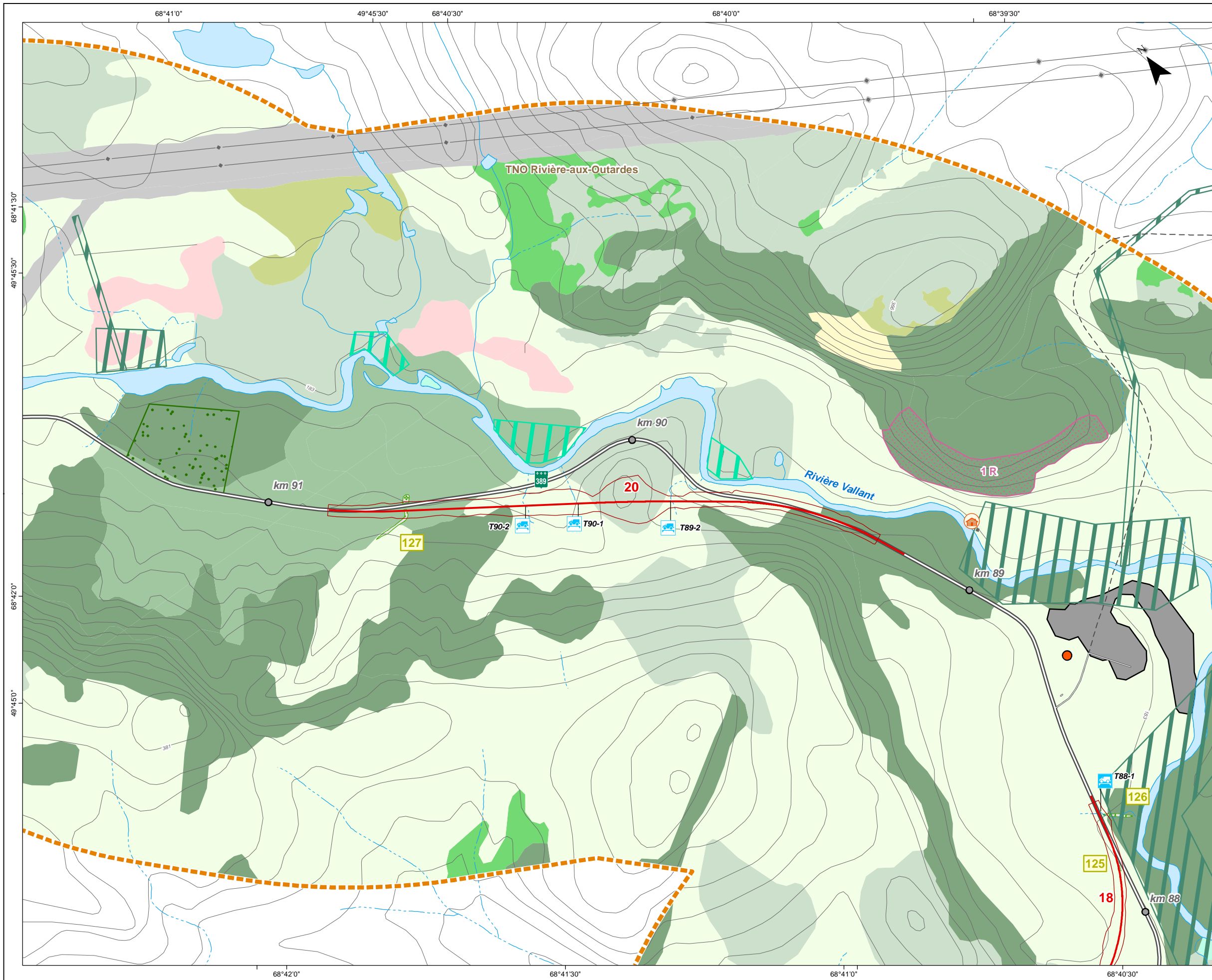
Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd


0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 24 de 33**







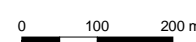
PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

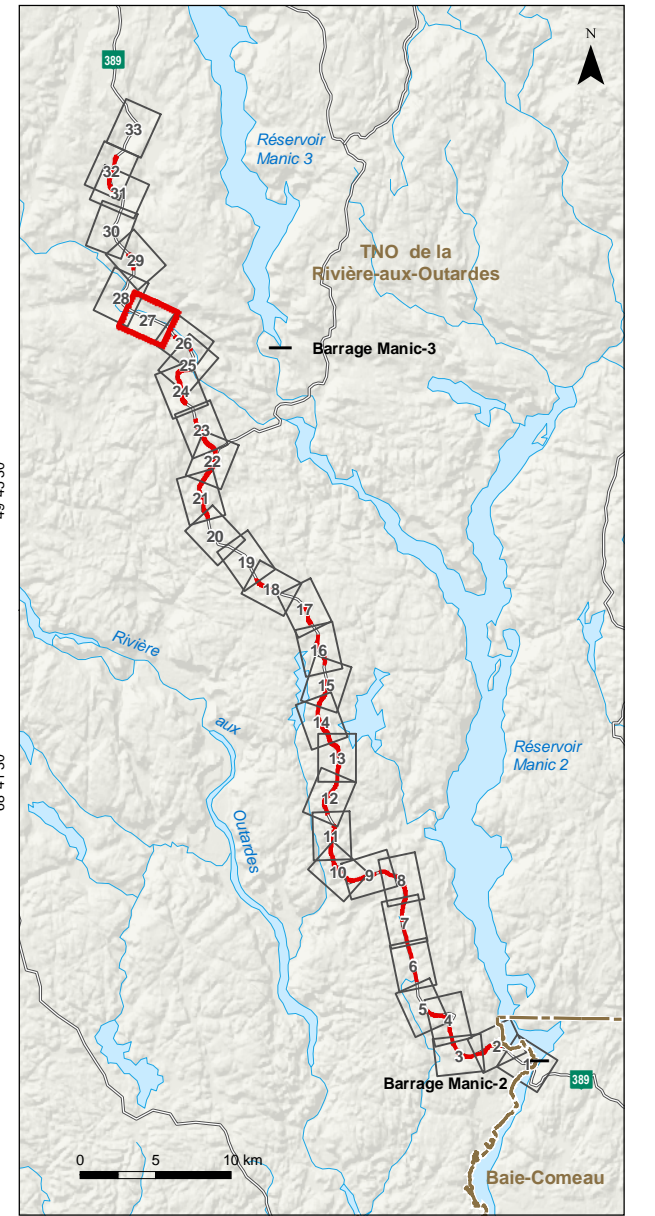
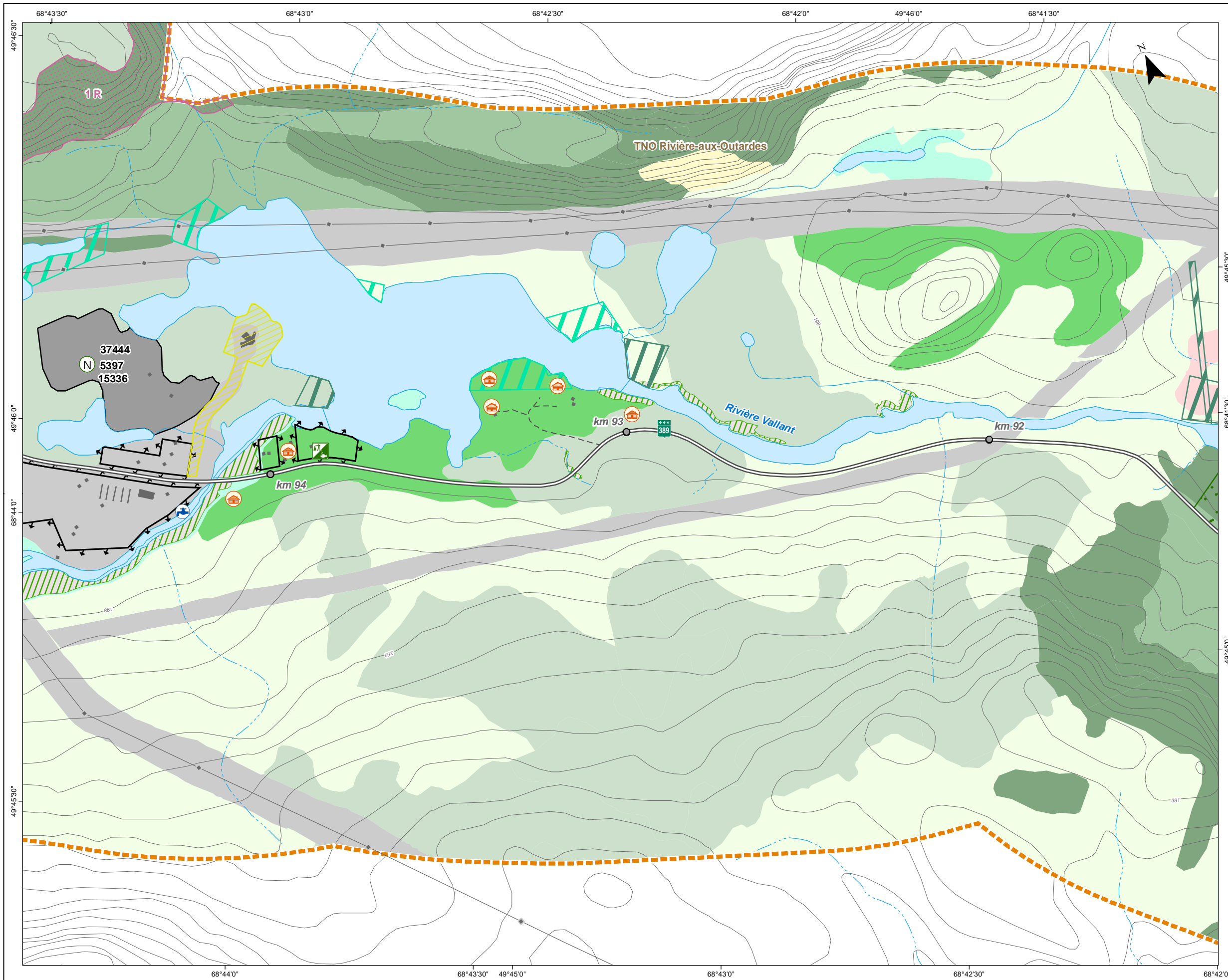
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd


 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 26 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

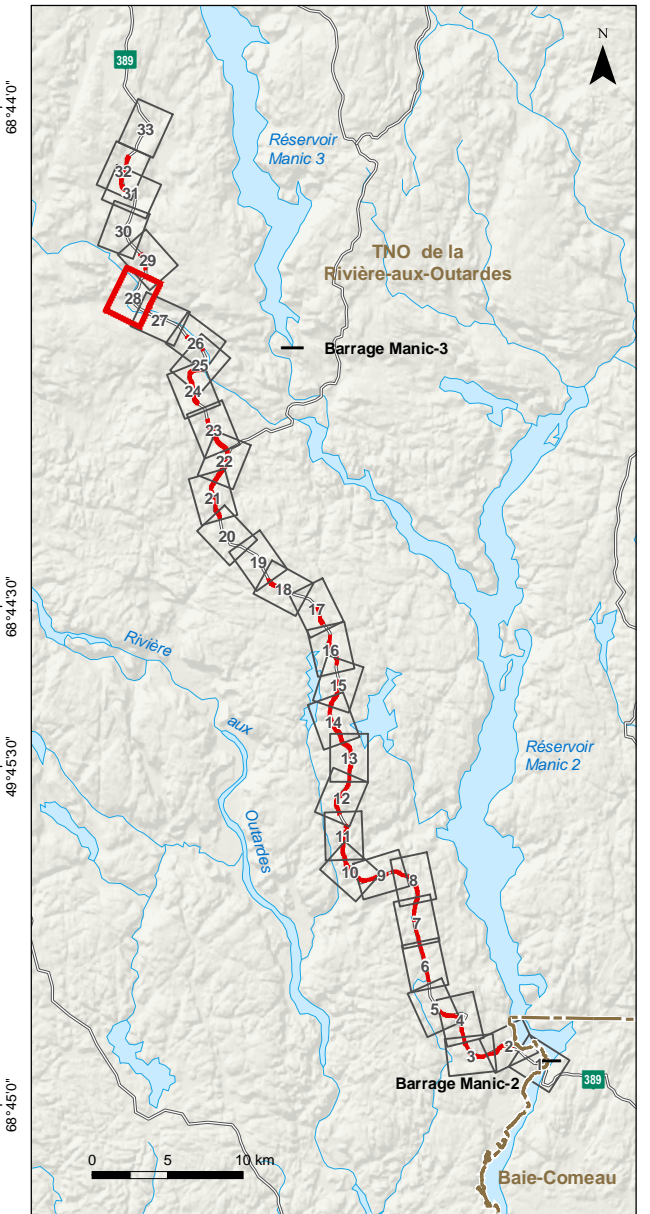
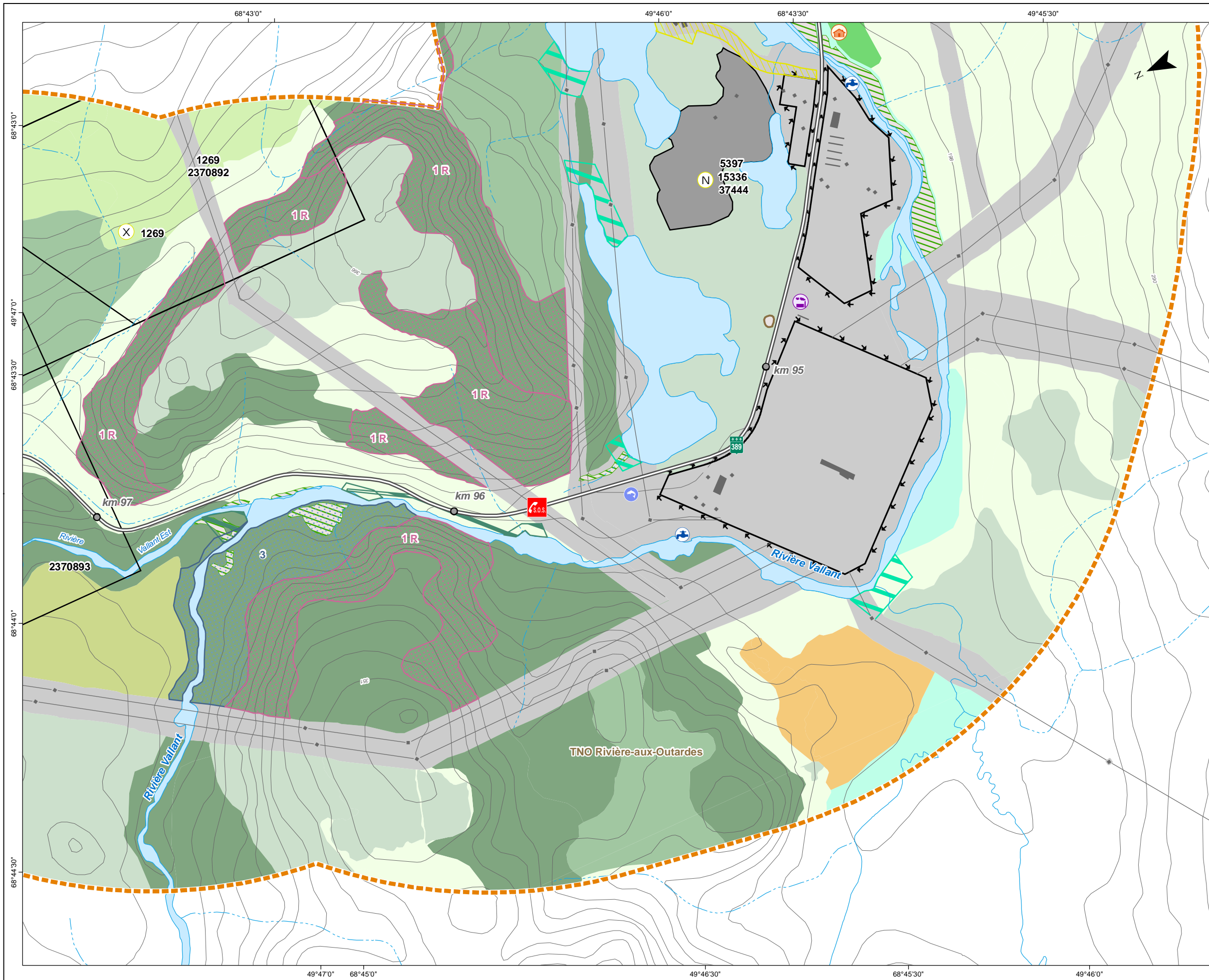
Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015

Carte 3.2 Feuille 27 de 33



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

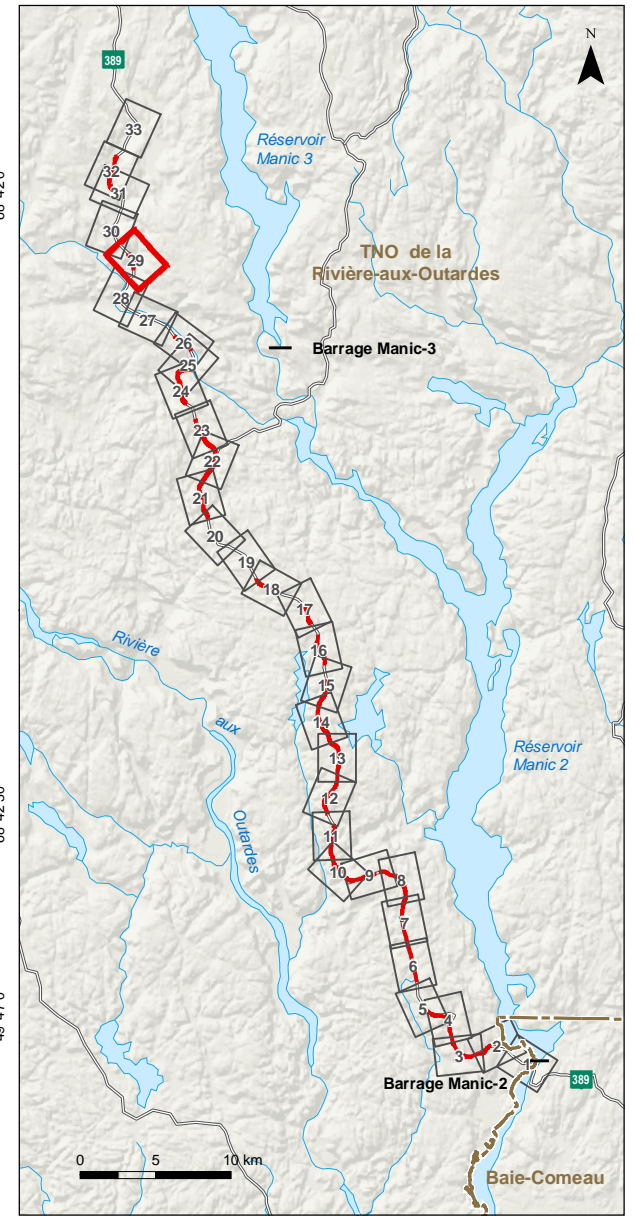
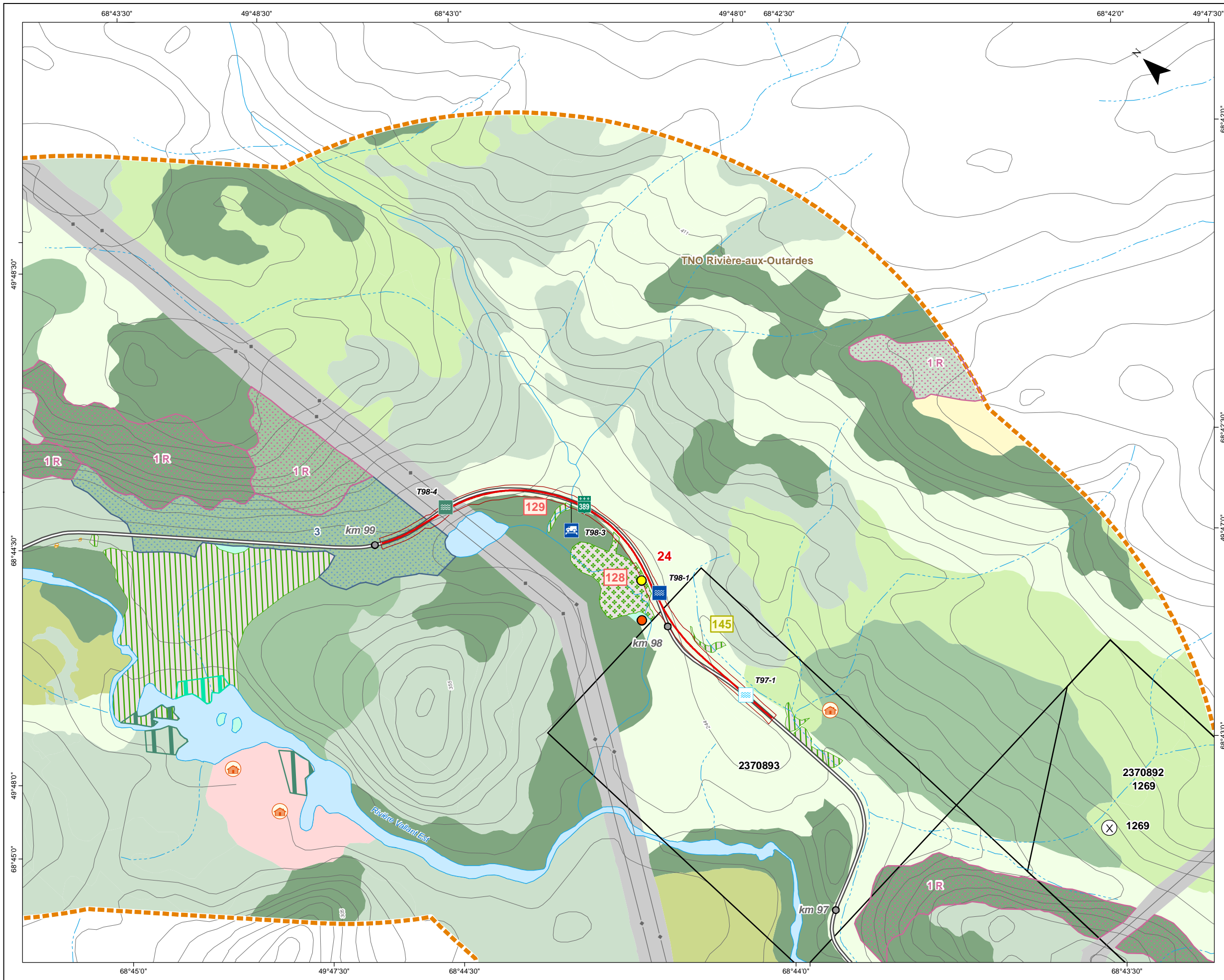
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 28 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoires du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

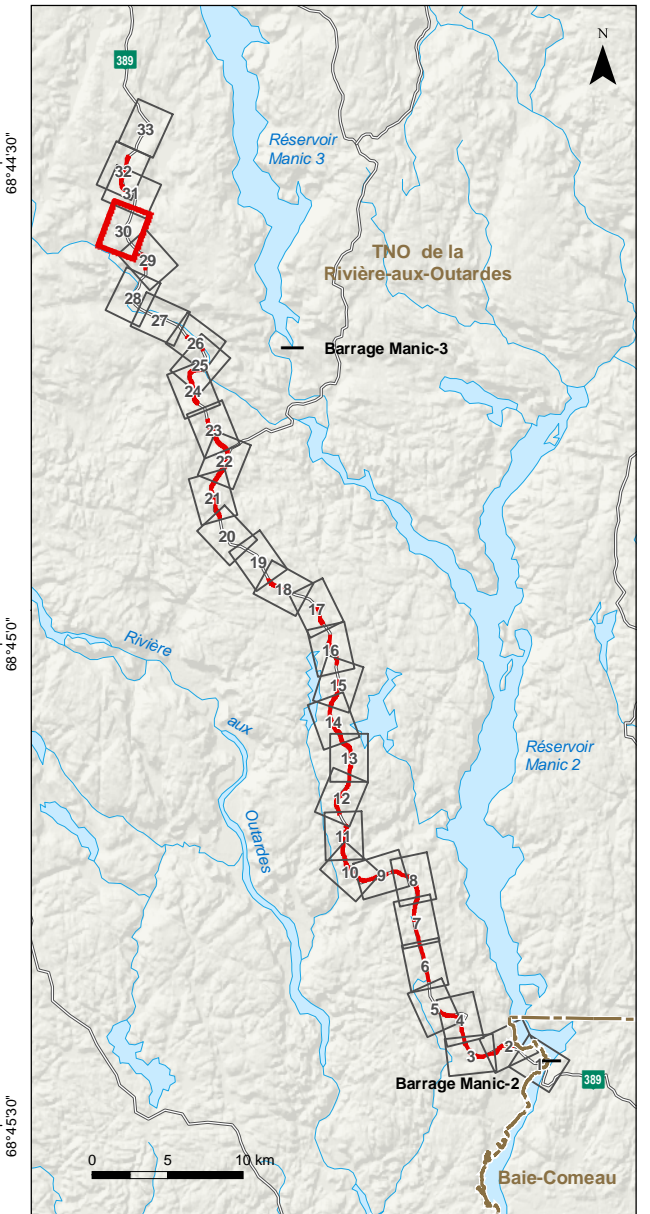
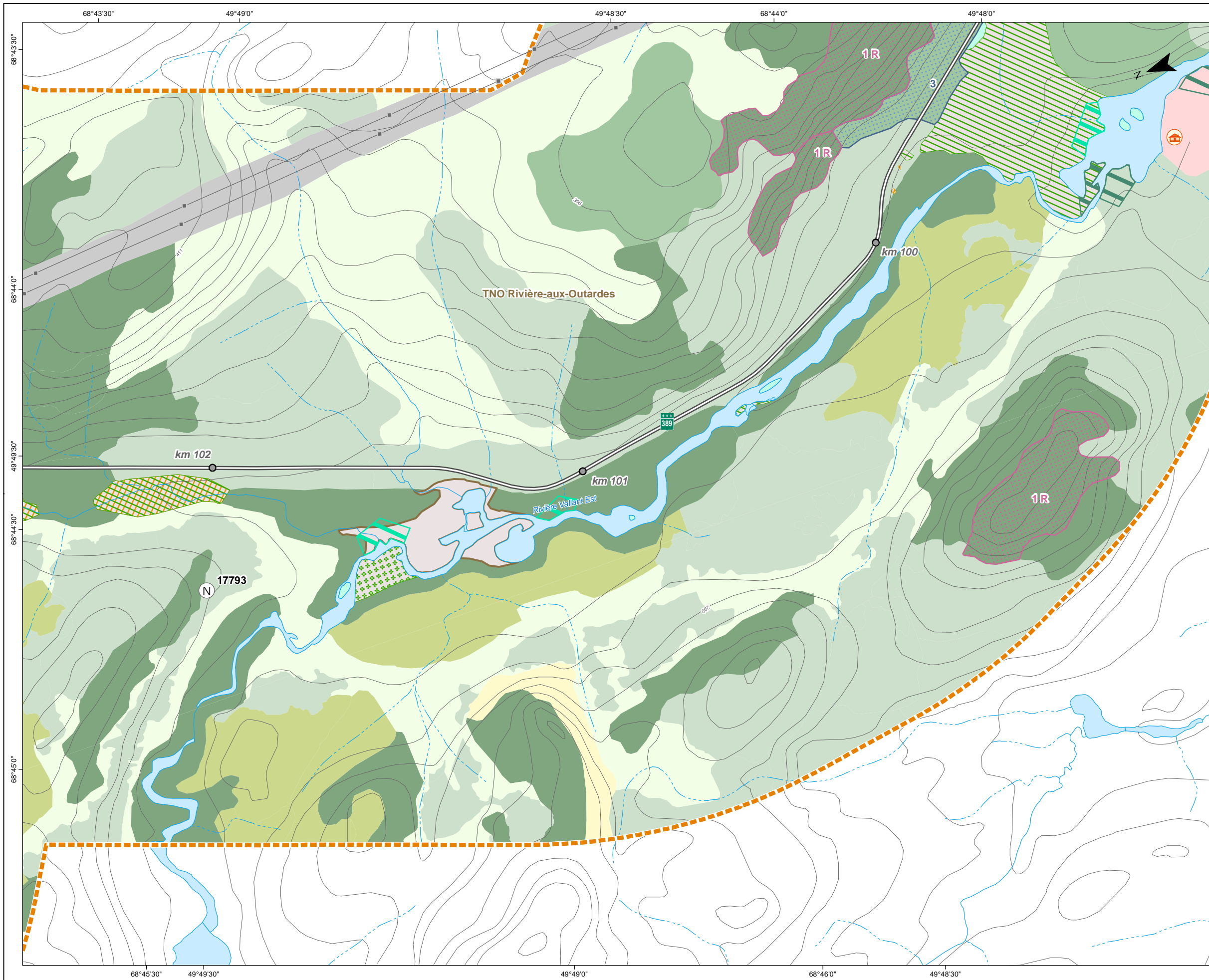
Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

1/10 000

Février 2015

Carte 3.2 Feuille 29 de 33



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

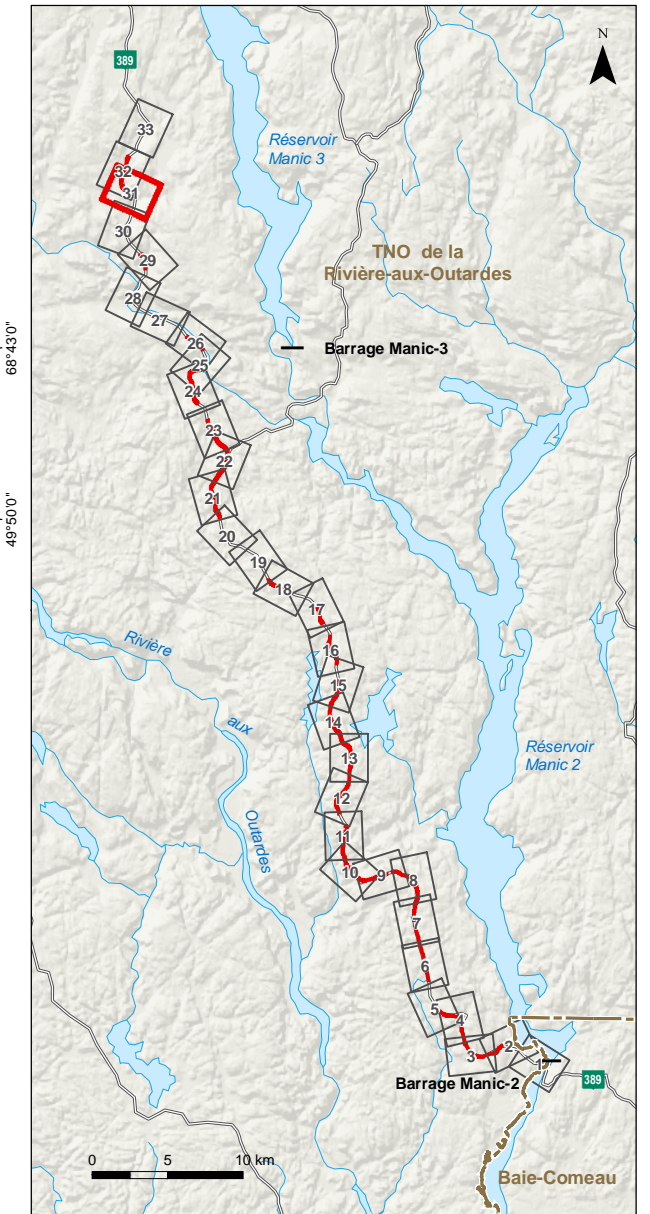
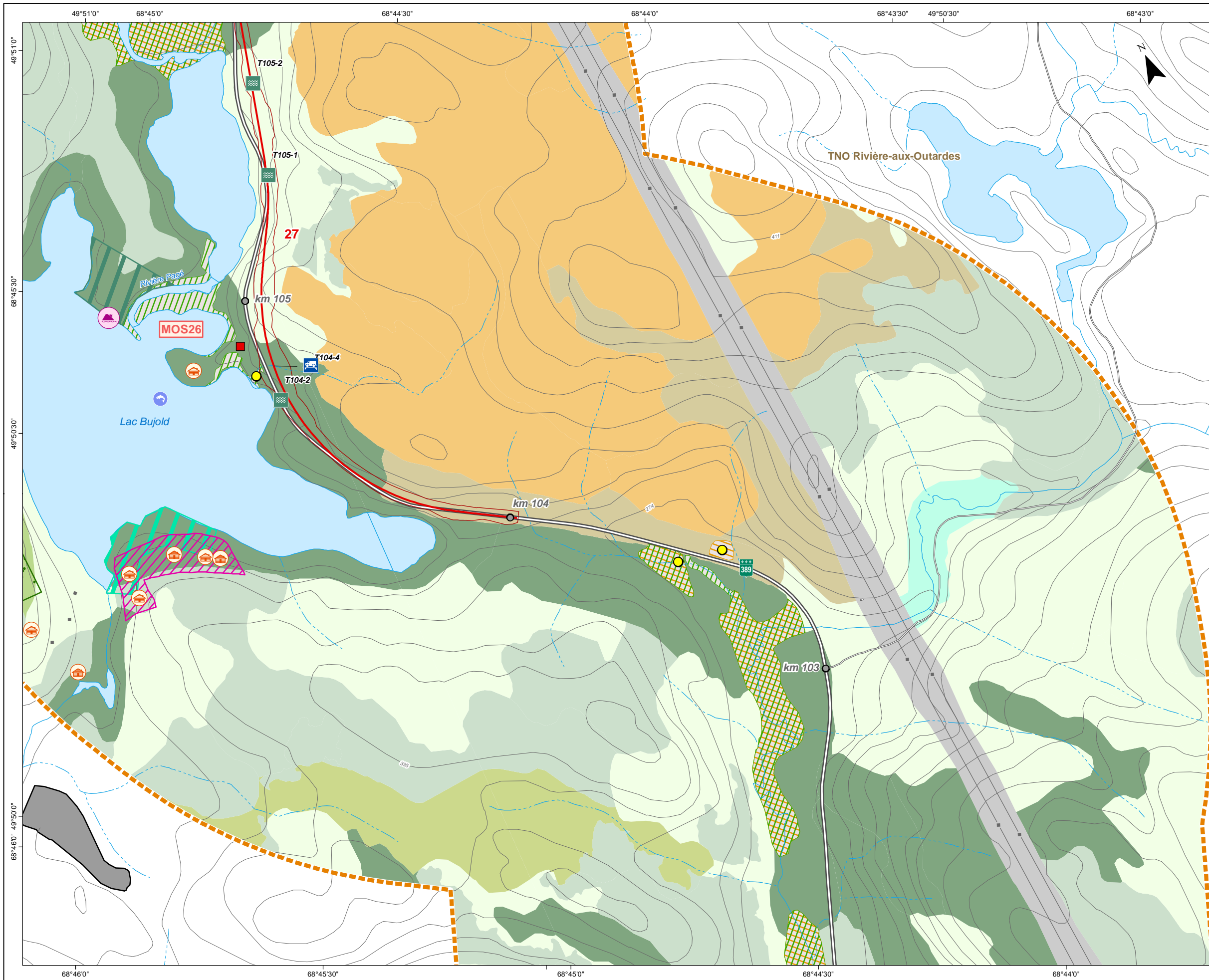
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 30 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

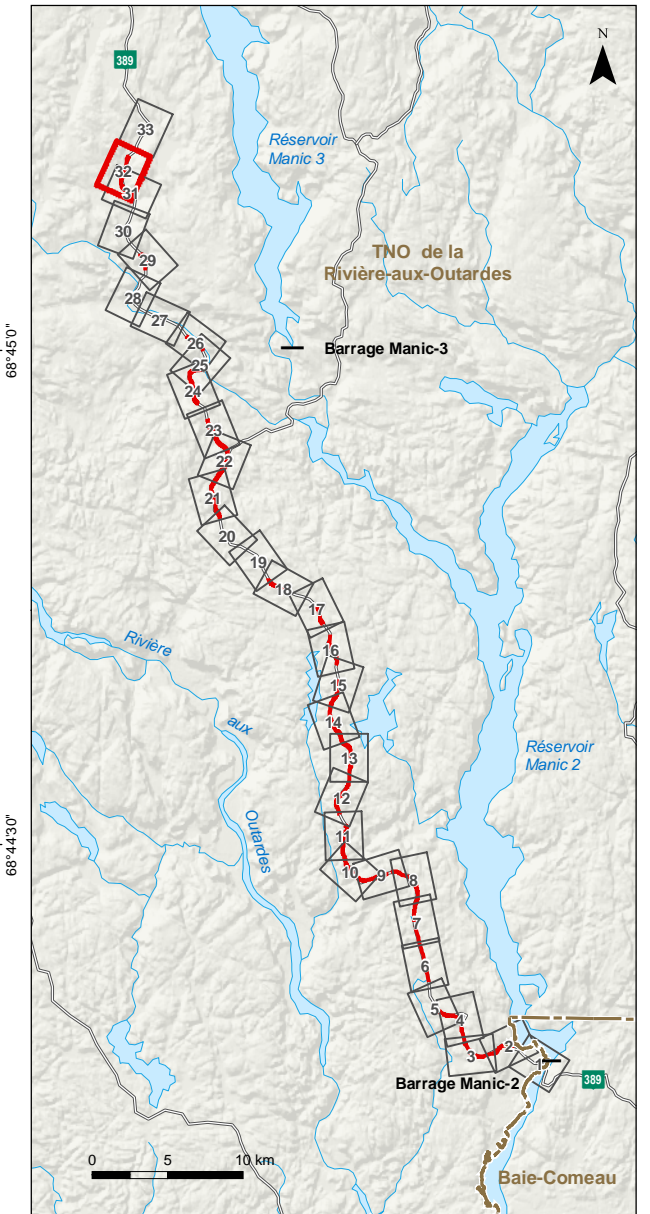
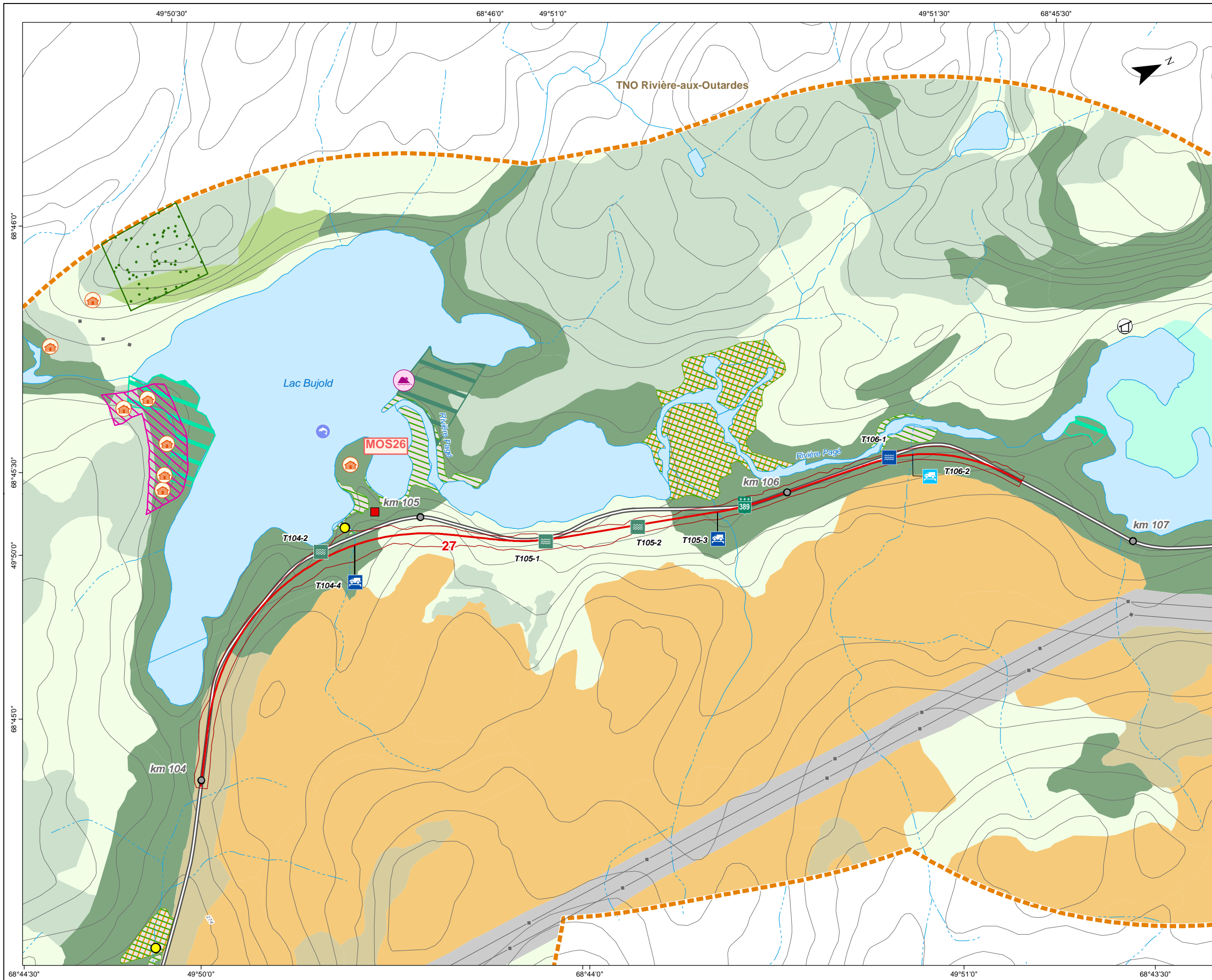
DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

0 100 200 m
 1/10 000

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 31 de 33**



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoires du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

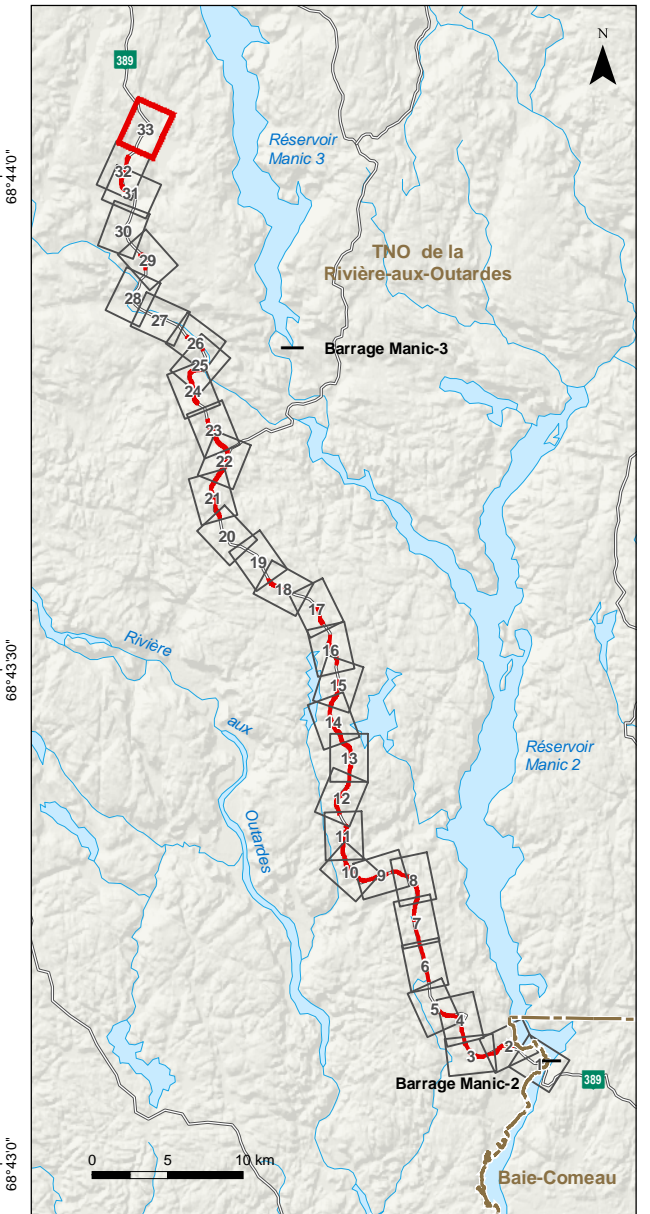
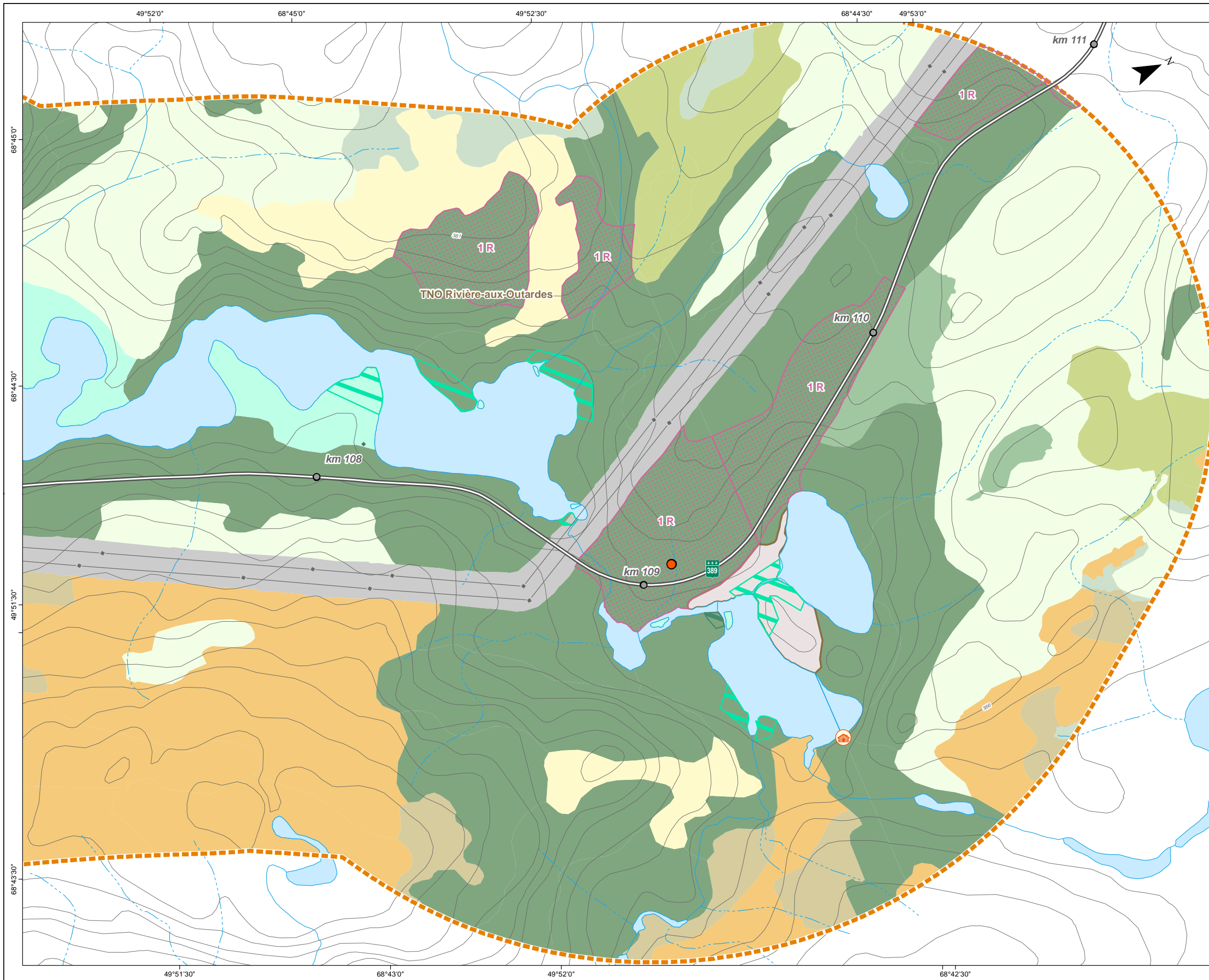
Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

0 100 200 m
 1/10 000

Février 2015

Carte 3.2 Feuille 32 de 33



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT
 Projet D - De Manic-2 à nord de Manic-3

Milieux naturel et humain

Sources :
 BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2004
 BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2011
 SDA, 1/20 000, MRN Québec, 2013
 Adresses Québec, MRN Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011
 RDE, MERN Québec, 2014
 TRQ, MRN Québec, 2013
 Baux de villégiature, MRN Québec, janvier 2013
 GESTIM, MERN Québec, 25 novembre 2014
 MRC de la Manicouagan, 2005
 Composantes régionales, MRN Québec, 2013
 Les pourvoies du Québec, 2013

DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_rc_c3_2_milieux_tab_140216.mxd

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

0 100 200 m
 1/10 000

Février 2015 **Carte 3.2 Feuille 33 de 33**



SNC • LAVALIN

550, rue Sherbrooke Ouest, 1^{er} étage
Montréal (Québec) Canada, H3A 1B9

Tel. : (514) 393-1000

Télécopieur : (514) 392-4758